

# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**LE CHIFFRE:**  
**6020**

**C'EST, EN KG/HA, LE RENDEMENT MOYEN DE LA CULTURE DU BLÉ EN SUISSE**

Source: Atlasco 1990

## Bosnie: la paix est signée

La paix en Bosnie a été signée hier à Paris. Après trois ans et demi de guerre, l'accord de paix mise sur une réconciliation entre Bosniaques, Serbes et Croates. Une force multinationale sera chargée de faire respecter l'accord.

Page 7

● Lire ci-dessous notre commentaire

### E

### Au-delà des clichés

Par Guy C. Menuisier



Un événement tel que la signature de l'accord de paix sur la Bosnie appelle inévitablement les clichés. Bien sûr, l'essentiel est que la paix soit signée et que, désormais, chacun œuvre au retour de la confiance. Cela a été dit hier à l'Élysée sur tous les tons, de toutes les manières, avec l'immanquable rappel de la réconciliation franco-allemande, un vrai standard dont on voudrait que la magie opère à tout coup.

Les acteurs, premiers et seconds rôles, en sont si peu assurés qu'ils ont prévu une force multinationale de soixante mille hommes pour garantir l'application de l'accord de paix. Car le traité de l'Élysée n'est pas l'expression d'une volonté délibérée des belligérants; il leur a été imposé par des puissances étrangères aux Balkans, au premier rang desquelles figurent les États-Unis. Un parti pris humaniste y trouvera son compte. Mais lorsque Bill Clinton félicite les présidents croate, serbe et bosniaque d'avoir écouté «la voix de leurs peuples» qui leur auraient demandé d'arrêter la guerre, il se paie de mots.

Malgré les souffrances engendrées par la guerre, nombreux sont chez ces peuples ceux qui éprouvent aujourd'hui un sentiment de frustration. Et, hormis le président croate dont le pays sort affermi du conflit, les dirigeants de la région n'ont aucune raison de pavoiser. A commencer par les dirigeants bosno-serbes, commodes boucs émissaires. Mais aussi le président tzetbegovic, qui n'a d'ailleurs pas caché que, pour lui, cette paix était une «potion amère». En effet, si l'accord de Dayton confirme l'existence d'une Bosnie-Herzégovine dans ses frontières internationales, il n'en consacre pas moins le partage du pays en deux entités, la République serbe et la Fédération croato-musulmane.

Gardons-nous de spéculer sur un avenir incertain. Reste que, indépendamment des rapports entre ces deux entités, la coexistence au sein de la Fédération croato-musulmane ne sera pas toujours facile. De toutes les allocutions prononcées à l'Élysée, celle du président croate est certainement la moins insignifiante. Située dans une perspective historique, Franjo Tudjman en voit l'origine non seulement dans le traité de Versailles - clin d'œil à l'ami allemand - mais, remontant beaucoup plus loin, dans la «rupture entre le monde oriental et le monde occidental». Plus que jamais, la Croatie catholique, devenue puissance régionale, se pose en bastion de l'Occident face à l'Orient orthodoxe. Et pourquoi pas, demain, face à l'islam bosniaque?

C'est dans ces Balkans compliqués que vont évoluer les forces de l'Otan, étant entendu que Bill Clinton veut rapatrier ses «boys» avant l'élection présidentielle américaine de novembre prochain. A chacun sa vision de l'avenir.

◇ G. C. M.

NATIONAL/ Déficit ramené de justesse sous la barre des 4 milliards

## Rallonge routière



**CLAUDE FREY ET KASPAR VILLIGER** - Ça roule pour les autoroutes mais ça coince pour les économies. En refusant hier de couper 163,5 millions de francs dans les crédits autoroutiers, le Conseil national n'a pas réussi - comme prévu par la commission des finances - à ramener le déficit du budget 1996 de la Confédération nettement en dessous des quatre milliards de francs. La gauche et les écologistes se sont opposés en vain à ce cadeau routier, avec le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Les députés ont suivi les intervenants qui, comme Bernard Comby (PRD/VS) ont notamment pris la défense de la N5 et ont appelé à la «solidarité confédérale». On ne sait pas encore comment cette rallonge de 163 millions sera répartie entre les différentes autoroutes du pays. Mais Neuchâtel, qui aurait eu selon la première version 57 millions à disposition en 1996, souhaite en obtenir une trentaine de plus.

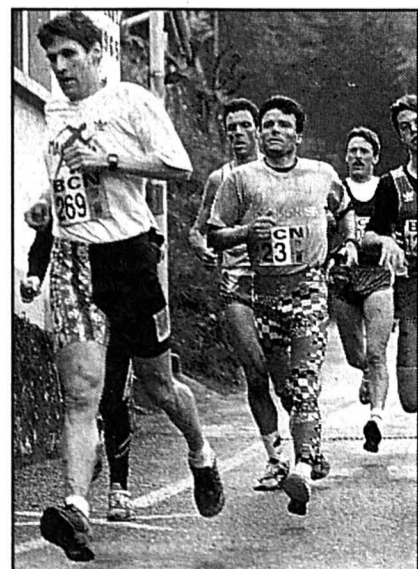
Alessandro della Valle/keystone

Page 3

## Le Tour du Canton retouché pour 1996

Le parcours du Tour du Canton 1996 est connu! Il a toutefois subi quelques modifications par rapport à celui de cette année, pour devenir moins dur et surtout plus court. Les six étapes habituelles se dérouleront dans l'ordre à Cornaux, à Colombier, aux Verrières, aux Brenets, à La Vue-des-Alpes et à Neuchâtel, avec une grosse surprise concernant l'ultime manche! Organisé dorénavant par la société «Sport Plus», le Tour du Canton se déroulera du 17 avril au 22 mai, à raison d'une étape chaque mercredi.

Page 21

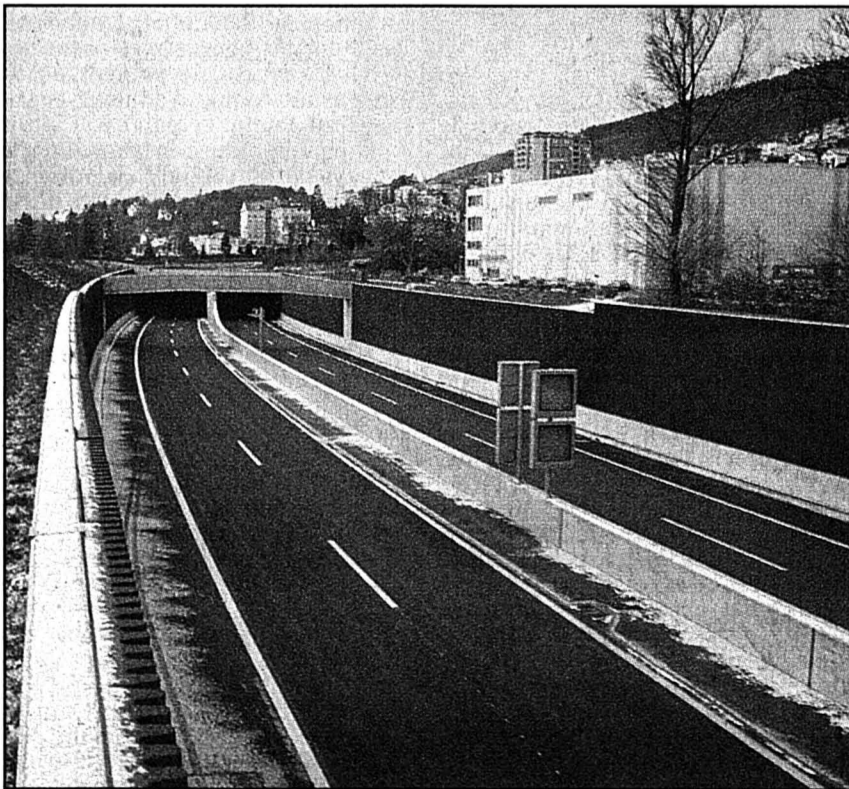


**PLUS COURT** - En 1996, les concurrents du Tour du Canton n'auront à parcourir «plus» que 68km750.

archives

N5/ Le tronçon Neuchâtel-Marin ouvre mardi

## Un feuilleton long de 12 ans



**HAUTERIVE** - Dans quatre jours, le tronçon Neuchâtel-Marin de l'autoroute nationale 5 sera ouvert au trafic. Les populations d'Hauteville, de Saint-Blaise et de Marin s'appêtent à célébrer l'événement, elles qui ont souffert, surtout les deux premières, des gigantesques travaux entrepris. Mais les communes n'ont pas tout perdu: une grande partie de la réalisation a été construite sur du terrain gagné sur le lac (30 hectares). Si bien que Saint-Blaise et Marin possèdent aujourd'hui de nouvelles rives qui feront le bonheur des petits comme des grands. Retour sur un feuilleton long de douze ans et dont l'épilogue pourrait s'intituler: «L'autoroute du plaisir».

Olivier Gresset/E

Page 13

### CANTON DE NEUCHÂTEL

## Des vendeurs pour le ski de fond

A l'heure des premières neiges, l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR) cherche des personnes disposées à vendre au bord des pistes la vignette de Romandie ski de fond. En effet, seul un tiers des fondeurs réguliers paie cette contribution volontaire qui seule permet à l'ANSFR d'entretenir les tracés.

Page 11

### VILLE DE NEUCHÂTEL

## Tonne-pompe habillé de vert

Le Centre de secours de Neuchâtel a reçu hier matin son nouveau tonne-pompe, qui remplace un véhicule datant de 1980. Ce camion emporte 2400 l d'eau et un équipement largement modernisé par rapport à son prédécesseur. Mais l'innovation la plus spectaculaire figure sur la carrosserie: le nouveau tonne-pompe est vert flamboyant...

Page 15

## La ville, trente ans plus tard

Samuel Denoréaz, qui vient de prendre sa retraite, est bien placé pour savoir comment la ville s'est transformée durant ces trente dernières années, lui qui fut technicien en bâtiment dès 1963, puis chef des constructions. Son bilan.

Page 31

### DISTRICT DE BOUDRY

## Une grue au lac

Une autogreue de septante tonnes posée sur une barge devant Vaumarcus a basculé dans le lac hier au milieu de la nuit. Elle gît actuellement par huit mètres de fond à cinquante mètres de la rive. Une pollution au mazout a été constatée, mais elle semble heureusement de faible importance. C'est sans doute la bise, d'une violence rare, qui est à l'origine de cet accident spectaculaire.

Page 16

### VOTRE SOMMAIRE

<b>► HORIZONS</b>	
Le débat des idées.....	2
Suisse.....	3-5
Monde.....	5-7
Entreprendre.....	9
<b>► NEUCHÂTEL</b>	
Canton.....	11-12
Ville.....	13
Région.....	16-19
<b>► SPORTS</b>	
Actualité sportive.....	21-25
<b>► EN PLUS</b>	
Urbanisme.....	31
Mots pour maux.....	32
Dimanche.....	33
Agenda.....	35
Décès, naissances.....	37
Programmes TV.....	39
Météo.....	40
<b>► À VOTRE SERVICE</b>	
Bourse.....	9
Mot caché.....	6
Feuilleton.....	22
Mots croisés.....	34
<b>► L'EXPRESS-PUB</b>	
Marché de l'emploi.....	28,36
Annonces Express.....	22
Immobilier.....	26,27,34

## CONTRECHAMP

## Le club des tyrans retraités

Radovan Karadzic, chef des Serbes bosniaques, est-il un partenaire de paix ou un criminel de guerre?

Par Louis-Albert Zbinden

Il n'a pas fait le voyage de Paris pour signer le traité. Fera-t-il le voyage de La Haye pour se présenter devant ses juges? Dans ce siècle de l'étiquette et de l'ordinateur, taper le nom de Karadzic sur le clavier du logiciel le désignerait comme relevant à la foi de la politique et de la justice. Un inclassable ambigu. La limousine ou la potence.

Lui-même aura fait alterner, au cours des ans, la crinière du président et la casquette de l'officier. Il est la version moderne de la chauve-souris du fabuliste: Je suis civil, voyez ma toge; je suis soldat voyez ma vareuse. Géométrie variable, Janus biface dont la qualité de médecin accentue l'antithèse: voué à sauver les gens, Karadzic aura fini par en perdre beaucoup.

Pour l'heure la toge l'emporte, malgré quelques retours de sabre quand il réclame sans douceur la renégociation des accords de Dayton concernant Sarajevo. Mais Karadzic ne devrait pas s'attarder à ces dernières foucades. Son intérêt, désormais, consiste à ne pas gaspiller son temps, s'il veut que celui-ci soit galant avec lui, à savoir lui permette de faire oublier ses crimes, à supposer qu'il échappe au tribunal international, ce dont personne ne doute, et qu'il veuille se préparer une vieillesse paisible.

Cela passe par le silence, puis ensuite, des années plus tard, par la distillation de pensées morales, quelques morceaux choisis sur les misères de la condition humaine, afin de tâter l'opinion en voie d'amnésie. On saura si l'opération a réussi, le jour où l'on pourra, sans les faire jaillir de leurs tombes, s'offrir le luxe de pleurer les gens dont on a provoqué la mort. L'exercice n'est pas facile. Il exige patience et mesure. Il existe heureusement, à défaut de guides pour tortionnaires retraités, quelques modèles dont on peut s'inspirer et qui sont encore vivants. L'un des meilleurs est Auguste Pinochet, le vieux caudillo du Chili, sa Moneda, son stade, sa conscience toujours dans ses bottes et toujours commandant en chef de l'armée de terre. Sa dernière sortie coïncide si bien avec l'entrée de Karadzic dans le purga-

toire des chefs militaires aux mains rouges qu'on croirait qu'ils forment un club d'assistance mutuelle.

C'est à l'occasion de ses quatre-vingts ans que le dictateur sud-américain a fait sa sortie. Devant 2000 invités réunis pour sa fête, il s'est fait voir et entendre, comme d'un balcon romain, à la ville et au monde. A cet âge, le diable ne se fait pas seulement ermite, il se fait prêcheur. «Je ressens en ma qualité de militaire, a dit Pinochet, la mort de mes adversaires.» Il voulait dire «ceux que j'ai fait massacrer». Comme l'écrit un confrère, un homme ordinaire aurait des remords, un dictateur n'a que des regrets. Et puis, on ne fait pas la guerre, surtout la civile, sans casser des hommes. C'est ce qu'avait dit à Nuremberg, il y a cinquante ans, les criminels nazis dont la télévision a rediffusé abondamment les images. «Les hostilités déclenchées, a ajouté Pinochet, on ne peut contrôler tous les épisodes.»

L'Auguste chilien est un exemple et un espoir pour tous les despotes militaires ayant la chance de survivre au retour de la démocratie dans leur pays et soucieux de léguer, en la maquillant, une image acceptable de leur personne. La postérité est bonne fille, elle n'en demande pas tant. C'est seulement dans la fable et dans Shakespeare que le meurtrier fait une tache indélébile dans la main du meurtrier. En réalité, rien ne se lave plus facilement que le sang, un peu d'eau suffit, surtout sur la peau de l'homme. Souvenons-nous de Franco, dont le spectre reparait ces jours-ci pour les vingt ans de sa disparition, comme s'il avait été convoqué par ses émules. Même de Gaulle, au soir de sa vie, l'avait trouvé fréquentable. Il lui avait rendu visite sans qu'aucune raison d'Etat ne l'y poussât. Ce n'était qu'une raison militaire.

A Santiago, au sujet des centaines de procès impliquant des officiers chiliens dans les crimes de la dictature, le général Pinochet a demandé que les dossiers soient refermés sans suite. «L'unique solution au problème, a-t-il dit, est dans l'oubli.» A ce compte, Karadzic, l'épurateur ethnique, a toutes les raisons d'espérer.

L.-A. Z.

## MÉDIASCOPIE

## Patrons et politiques

Globalisation de l'économie, mondialisation, l'heure paraît venue pour que ces termes, avec le lot de défis mais aussi de craintes qu'ils impliquent, s'affichent dans le paysage politico-économique de ce pays. Il est bon que soient dits, fût-ce de manière que beaucoup ressentiront comme provocante, les grands changements qui finiront par affecter la vie quotidienne de chacun de nous. Ils ne l'ont été jusqu'ici que furtivement. Le deuxième Livre blanc de la Fondation Schmidheiny, rendu public mercredi à Zurich, le fait sans ménagement et sans tabous.

Peut-être n'en fallait-il point pour que ce manifeste embrasé sur l'opinion et sur les responsables politiques en premier lieu. Très clairement, la date choisie pour le publier indique la volonté d'interpeller le Parlement fraîchement renouvelé. Celui-ci élisait, quelques heures plus tôt, le Conseil fédéral. Acte politique majeur de chaque nouvelle législature, cette élection s'est déroulée sans le moindre drame, avec le cérémonial et l'émotion propres à la circonstance.

Il était difficile de ne pas tracer un parallèle entre les deux événe-

ments, les deux ambiances qui faisaient, à quelques petites heures de distance, l'actualité du jour. D'un côté la chaude convivialité des parlementaires glosant à Berne sur les scores respectifs des conseillers fédéraux, de l'autre l'austérité, la sûreté de soi et la vision à long terme du monde économique présentant à Zurich son programme d'action. Deux mondes dont on doute un peu qu'ils soient faits pour - bien avant de s'entendre - s'écouter, tant ils paraissent ne pas être sur la même longueur d'onde. [...]

On voit bien où se situera la ligne de front. L'économie s'irrite, elle qui a pris le train du changement, de ce que les mentalités n'évoluent pas plus vite que les politiques. Qui pour leur part ont quelque sujet de s'inquiéter du peu de cas fait, dans la mécanique de la mondialisation posée mercredi à Zurich en mécanique céleste, des conséquences sociales, voire environnementales.

Les deux camps peuvent demeurer dans leurs tranchées respectives et de là invectiver l'adversaire pendant que le temps et les chances à saisir pour l'avenir de ce pays passent. Ils peuvent plus raisonnablement se parler et entendre leurs raisons respectives. Il y faudra beaucoup de bonne volonté. [...]

D. S. Miéville

«Journal de Genève»

## HITLER Y A PERDU LA GUERRE

## Le piège balkanique

Au moment où l'Otan s'appête à envoyer en Yougoslavie une force d'interposition (Ifor) de quelque 60.000 hommes pour faire respecter les accords de Dayton, il n'est pas inutile d'évoquer les expériences que firent dans cette région les troupes de l'Axe d'avril 1941 à la fin de la guerre.

Par Jean-Pierre Margot

Rappelons brièvement les circonstances qui contraignirent Hitler à s'engager dans les Balkans. Les succès de la Wehrmacht dans les campagnes de Pologne, de France, et de Norvège, mais aussi ceux de la diplomatie allemande en Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie et même Roumanie irritèrent Mussolini qui résolut de frapper un grand coup à l'insu de son allié. Ainsi, le 28 octobre 1940, les troupes italiennes envahirent la Grèce à partir des positions conquises en Albanie. Cette opération, mal préparée, mais surtout mal planifiée, au début de l'hiver, avec des troupes aux tenues le plus souvent inadaptées au froid, tourna rapidement à la catastrophe; l'armée grecque du général Papagos, forte de 14 divisions, réussit à contenir, puis à repousser les divisions italiennes, contraignant le général Cavallero à aligner jusqu'à 22 grandes unités pour rétablir la situation.

Hitler, qui avait déjà planifié l'opération Barbarossa (invasion de l'URSS), fut irrité de l'initiative italienne, d'autant plus que les Britanniques, sous les ordres du lieutenant général Maitland Wilson, avaient débarqué deux divisions et une brigade blindée au Pirée pour soutenir les Grecs. Le Führer ne pouvait admettre l'établissement d'une tête de pont sur son flanc sud, au moment de lancer la plus importante opération de la guerre. L'OKW (Oberkommando der Wehrmacht) montra alors son incomparable capacité d'organisation, mettant sur place en moins d'un mois une formidable opération destinée à éliminer l'hypothèque grecque et à rejeter les Anglo-Saxons à la mer.

L'adhésion de la Bulgarie au Pacte Tripartite permit de déployer la 12<sup>me</sup> armée allemande à la frontière sud de ce pays, frontière extrêmement sensible pour les Grecs qui y avaient établi leur fameuse ligne Metaxas. Encore fallait-il traverser la Yougoslavie pour épauler le front italien et opérer une percée en direction de Salonique. L'adhésion des autorités yougoslaves parut dès l'abord acquise, le prince régent Paul ayant décidé d'adhérer également au Pacte Tripartite. C'était sans compter avec la partie serbe du pays où un coup d'Etat militaire proclama le 27 mars la fin de la Régence et la majorité du petit roi Pierre II. Toutefois, au lendemain de leur prise de pouvoir, les nouvelles autorités adoptèrent un profil bas, espérant contre toute attente qu'une attitude neutre allait leur épargner les foudres du Reich.

## Blitzkrieg

Hitler et Mussolini n'hésitèrent pas un instant et décidèrent que la Yougoslavie partagerait le sort de la Grèce. Il appartient encore à l'OKW d'établir en un temps record un nouveau plan d'opérations et d'amener à pied d'œuvre l'ensemble des unités chargées d'éliminer l'obstacle yougoslave.

Le 6 avril 1941, le front entier s'embrasa (géographiquement parlant: plus de 1500 kilomètres). Contrairement à l'armée grecque qui était déjà au combat depuis plus de cinq mois, l'armée yougoslave se trouva surprise en pleine mobilisation générale et n'offrit pas la résistance que l'on pouvait en attendre; en plus, son état-major allait encore faciliter aux troupes allemandes l'exécution du plan Marita II. En effet, au lieu de rassembler ses unités dans un réduit national (!) comme le lui conseillaient vivement

les Britanniques, il s'obstina à répartir ses trois «armées» (de trois à quatre divisions chacune) sur tous les fronts où l'ennemi avait assemblé ses forces. Il en résulta que ni l'armée italienne ni la Wehrmacht n'eurent devant elles une concentration d'éléments capable de les arrêter. Les fronts se disloquèrent rapidement, à tel point que des unités entières furent faites prisonnières du haut des airs par des appareils de la 8<sup>me</sup> Luftflotte du général von Richtofen et qu'en plusieurs endroits des soldats abandonnèrent leurs positions pour rentrer chez eux. Après onze jours de combats, Belgrade capitula. Hitler fit libérer tous les prisonniers, à l'exception des Serbes.

La campagne de Grèce s'avéra plus difficile: l'armée grecque était aguerrie par plus de cinq mois de campagne, affermie dans son moral par les victoires obtenues contre les

mondiale s'est bien vite désintéressée du sort des Serbes, dont la capitale, Belgrade, avait de plus été détruite par l'aviation allemande dès le début des combats. Rappelons que la campagne de Grèce aurait pu ne pas avoir lieu, Hitler, court-circuitant son allié italien, avait à l'époque proposé aux Grecs de ne pas les envahir, à la condition qu'ils adoptent une stricte neutralité et refusent la présence d'unités anglo-saxonnes sur leur sol. Toutefois, l'hypothèque serbe mit ce plan en échec et contribua au déclenchement des hostilités.

Or, la campagne des Balkans provoqua un retard de quatre semaines dans le déclenchement de l'opération Barbarossa, enlevant aux Allemands la possibilité de s'emparer de Moscou avant l'arrivée du «Général Hiver». Sachant à quel point les Soviétiques avaient concentré leurs meilleures troupes

pour défendre la capitale, il n'est pas douteux que l'encerclement (fortement amorcé lors de l'interruption des combats) aurait abouti à la capture d'une partie essentielle des forces de l'URSS. De là à imaginer que le front sud aurait pu être renforcé, l'offensive vers Stalingrad et les gisements de pétrole facilitée, que l'Afrika Korps aurait pu recevoir cinq divisions (au lieu des deux dont Rommel avait dû se contenter), soit ce qui lui a manqué pour arriver à Alexandrie (où les Egyptiens l'attendaient), il n'est pas présomptueux de penser qu'Hitler a perdu la guerre dans les Balkans.

Les Serbes auraient bien mérité au moins 50 ans de reconnaissance de la part des alliés. On est loin! L'occupation de la Yougoslavie allait d'ailleurs apporter à ce malheureux peuple la pire des punitions pour sa résistance aux forces de l'Axe.

En effet, les Croates, qui avaient (déjà) fait sécession dès le début des hostilités, rivalisèrent avec les Bulgares pour la palme des atrocités inimaginables qu'ils firent subir aux Serbes et dont la mémoire est sans doute restée chez leurs victimes. Enfin, l'occupation de la Bosnie et de la Serbie nécessita durant toute la guerre une division hongroise, deux bulgares, quatre à sept allemandes et dix-huit italiennes, soit quelque 25 unités qui manquèrent évidemment sur les autres théâtres de la guerre.

Côté serbe, le général Mihaïlovitch organisa la résistance qui fut dès l'abord extrêmement active et que les troupes de l'Axe ne réussirent jamais à annihiler, sinon au prix de représailles laissées le plus souvent aux bons soins des unités spéciales des alliés du Reich, utilisant et au-delà les méthodes de la Gestapo.

J.-P. M.



1943 - Avec l'autorisation de Himmler, vingt mille musulmans bosniaques, alors sous juridiction croate, s'engagèrent dans la Waffen SS. Ils répondaient ainsi à l'appel du grand mufti de Jérusalem, qui s'était réfugié en Allemagne pour prêcher la guerre sainte contre les juifs.

Italiens et, enfin, elle disposait de l'excellente ligne Metaxas que les divisions du maréchal List eurent de la peine à forcer. Notre propos n'est pas d'analyser la campagne de Grèce, bien que celle-ci puisse aujourd'hui encore apporter des informations valables en matière de défense. Relevons toutefois que l'ingéniosité tactique de certains généraux de la Wehrmacht permit de contourner des défenses frontales bien organisées, que des divisions de panzer passèrent par des chemins de montagne invraisemblables, débouchant dans des secteurs non occupés parce que leurs voies d'accès étaient déclarées infranchissables et, enfin, alors que tout un chacun s'enlisait dans un réseau routier d'un autre âge, les colonnes motorisées allemandes utilisaient les voies de chemin de fer comme axes de pénétration. Un certain nombre de pneus rendirent l'âme, mais la progression fut assurée.

Le lot des bienfaiteurs étant d'être rapidement oubliés, l'opinion

● Demain: l'Otan prend des risques.

E

La plus ancienne journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.

Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Suisse / Monde: Guy C. Menusier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.

Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.

Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.

Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.

Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphané Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.

Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.

Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographies), Pascal Tissier (infographiste).

Editeur: Fabien Wolfrath.

● Un froid mordant envahit la Suisse

Page 5

● L'informatique tout en douceur

Page 9



**Démission en Allemagne**

**DÉSAVOUÉE** - Le ministre allemand de la Justice n'a pas voulu donner sa caution aux écoutes téléphoniques, contrairement à son parti (FDP).

Page 5

**BUDGET 1996/** Le Conseil national ramène de justesse le déficit sous la barre des quatre milliards

# Demande routière exaucée

E

## Les Romands enfin compris

Par Raymond Gremaud



Les Romands, particulièrement pénalisés par le scandaleux retard dans l'achèvement du réseau décidé voici quarante ans, applaudissent. Enfin comprises, nos régions périphériques rongées par le chômage ?

Socialistes et verts exceptés, la majorité alémanique n'a pas été insensible aux appels à la solidarité lancés par les francophones. On en veut pour preuve la façon dont les retournements ont été obtenus par Jean Cavadini (PLS/NE), la semaine dernière chez les sénateurs, et hier au National par la minorité emmenée par Bernard Comby (PRD/VS) Rolf Hegetschweiler (PRD/ZH), le groupe libéral et l'UDC bernois Walter Schmid.

Il y a eu un immense travail au «corps à corps», probablement facilité par la nouvelle répartition des élus, qui favorise les contacts et les explications entre Alémaniques et Romands. Travail payant!

L'écart (103 contre 60 voix) entre les partisans et les opposants au supplément de 163 millions est pourtant si étonnamment large qu'il faut bien chercher une explication autre que la seule conversion des Alémaniques à une solidarité soudainement bien comprise. Et cette explication saute aux yeux. Lundi, la Chambre du peuple doit se prononcer sur une motion Giezendanner (PL AG) qui demande l'élargissement à six voies de l'autoroute Berne et Zurich, sitôt le réseau achevé.

En clair, nombre d'Alémaniques se sont rendus compte que le feu vert à Berne-Zurich à six voies ne sera envisageable qu'après l'achèvement du réseau autoroutier. D'où ce soudain déblocage de crédit pour accélérer les travaux! La solidarité n'est peut-être pas 18 carats. Peu importe! L'intérêt légitime pour l'élargissement de la N1 garanti d'autant mieux l'arrivée de l'eau au moulin des Romands!

En l'occurrence, l'eau, c'est pour des millions de francs de travaux de construction et de génie civil. «Du pain béni venant dans les années creuses», assure un Remy Scheurer qui a vite fait le compte. Neuchâtel ne disposait que de 57 millions pour la traversée de la Béroche en 1996, alors que les travaux projetés atteignent 74 millions. Avec le revirement budgétaire du Parlement, il est même possible de puiser encore dans les autres projets prêts à être réalisés. Et il y en a pour 20 millions.

Actuellement, non seulement les travaux ont dû être ralentis, mais les crédits d'étude ont été réduits de 50 pour cent. Si la Berne fédérale réagit bien, Neuchâtel pourra mettre les bouchées doubles. Et il en ira de même dans les autres régions concernées par l'Expo 2001.

Le gouvernement n'a pas à regretter sa défaite. Il ne pouvait décemment prétendre se lancer dans le «chantier du siècle» avec les tunnels ferroviaires sous les Alpes, et déclarer en même temps ne pas disposer des moyens d'achever un réseau routier planifié depuis plus de quatre décennies!

◇ R. G.

Après les Etats, le Conseil national a adopté hier le budget de la Confédération pour 1996, par 120 voix contre 28 et 24 abstentions. Il a ramené le déficit juste sous la barre des 4 milliards de francs. Il a approuvé la rallonge accordée par les Etats aux autoroutes, mais réduit davantage le personnel fédéral.

La commission des finances du National avait proposé au plénum des coupes pour un total de 437 millions de francs dans les dépenses prévues par le Conseil fédéral. La croissance des dépenses aurait ainsi été ramenée de 4,1 à 3,1% et le déficit de 4,29 à 3,85 milliards de francs.

Le Conseil national s'étant montré moins sévère que sa commission, sa version prévoit des dépenses de 43,915 milliards de francs - en hausse de 3,6% - et des recettes de 39,923 milliards. Le déficit atteint ainsi 3,99 milliards. Le budget retourne au Conseil des Etats, qui avait prévu un déficit de 4,18 milliards.

### L'argument de la solidarité

Comme la Chambre des cantons la semaine dernière, celle du peuple a accordé un supplément de 163,5 millions de francs à la construction des routes nationales. Les crédits seront ainsi maintenus en 1996 à 1,52 milliard, comme en 1995. Une majorité de 103 voix

contre 60 a suivi les arguments de Bernard Comby (PRD/VS), qui en a appelé à la «solidarité confédérale». Il est impossible d'achever le réseau autoroutier, surtout en Suisse romande, sans financement suffisant, a-t-il fait valoir.

La gauche et les écologistes se sont opposés en vain à ce cadeau routier, avec le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Pour le ministre des Finances, une telle divergence par rapport aux propositions du gouvernement remettait en cause la volonté du Parlement de réaliser des économies.

### Réductions de postes

Le National s'est montré plus restrictif que les Etats au chapitre du personnel de la Confédération. Par 108 voix contre 67, il a décidé de réduire l'effectif de 400 postes entre 1995 et 1996, alors que la Chambre des cantons s'était contentée de 252. Pour le camp bourgeois, il s'agissait d'inciter le Conseil fédéral à réaliser au plus vite une réforme de l'administration qui en améliore l'efficacité.

Une minorité rose-verte a soutenu Kaspar Villiger dans ses efforts pour éviter une coupe d'une telle ampleur dans les effectifs. François Borel (PS/NE) a affirmé que la réduction du personnel ne permettrait aucune diminution réelle des dépenses, seuls les emplois subalternes étant supprimés. La Confédération n'a tout simplement pas

les moyens d'effectuer les nouvelles tâches que le Parlement lui confie, comme la TVA ou le service civil, a protesté le chef du Département des finances.

Depuis le début de son débat budgétaire, qui a duré quelque douze heures depuis lundi, le Conseil national avait déjà dévié à plusieurs autres occasions du projet de sa commission. Il a notamment corrigé à la hausse les recettes attendues des droits de douane sur les huiles et graisses comestibles importées. Ces recettes seraient de 80 millions de francs au lieu des 20 millions prévus par le gouvernement et le Conseil des Etats.

### Fleur à l'agriculture

La Chambre du peuple a aussi fait une fleur à l'agriculture. Elle a refusé de suivre sa commission qui proposait des économies de près de 32 millions de francs dans les subventions à l'écoulement de certains produits agricoles. Les crédits prévus par le Conseil fédéral et les Etats ont donc passé la rampe.

Le National a en revanche suivi sa commission en acceptant un arrêté urgent permettant des économies dans la recherche scientifique et en en rejetant un autre qui touchait l'assurance chômage. Les Etats ont refusé tout recours au droit d'urgence. /ats

● Lire ci-contre notre commentaire

## Satisfaction neuchâteloise

«C'est vraiment formidable»: le conseiller d'Etat neuchâtelois en charge des transports, Pierre Hirschy, ne cachait pas sa «grande satisfaction», hier matin. Le Conseil national venait de suivre le Conseil des Etats en portant à 1,517 milliard de francs le budget 1996 des routes nationales que le Conseil fédéral avait arrêté à 1,354 milliard. Pensant surtout à la N5, Pierre Hirschy rend hommage aux élus neuchâtelois qui ont beaucoup travaillé en coulisses. Il s'agissait de convaincre un maximum de parlementaires pour obtenir ce résultat qui n'était «pas gagné d'avance».

On ne sait pas encore comment cette rallonge de 163 millions sera répartie entre les différentes autoroutes du pays. Mais Neuchâtel, qui aurait eu selon la première version 57 millions à disposition en 1996, souhaite en obtenir une trentaine de plus. Un tel montant garantirait un programme réaliste

pour la N5, pour poursuivre la planification des travaux engagés dans la Béroche et pour ne pas ralentir les études du tronçon Areuse-Treytel.

Pierre Hirschy rappelle que le projet de traversée de la Béroche est prêt, que l'enquête publique est bouclée. Si l'argent est mis à disposition par Berne, le Château devrait pouvoir lancer dès le printemps les soumissions pour les gros chantiers, dont le percement des tunnels. Les travaux pourraient alors commencer avant fin 1996. Neuchâtel aurait ainsi l'espoir que la nouvelle route à travers la Béroche soit utilisable, à défaut d'être totalement terminée, pour l'Expo nationale 2001.

La position des Chambres fédérales rend en tout cas les autorités neuchâteloises optimistes à quelques jours de l'inauguration du nouveau tronçon Monruz-Marin de la N5.

◇ Ax B.



**PIERRE HIRSCHY** - Le vote des Chambres fédérales rend le conseiller d'Etat optimiste pour l'avancement de la N5.

archives

**CONSEIL DES ETATS/** Une initiative aura son contre-projet

## Un compromis agricole

Le contre-projet à l'initiative «paysans et consommateurs» pourrait dès lors être retirée. Les 23 organisations concernées doivent en décider le 10 janvier prochain, lors d'une assemblée générale.

S'il n'avait été pressé par le temps, le Conseil des Etats aurait voulu affiner le texte du Conseil national, qu'il estimait manquer de clarté. Mais, pour être soumis au peuple simultanément à l'initiative, le contre-projet devait impérativement être mis sous toit durant cette session, a rappelé le rapporteur de la commission Rolf Büttiker (PRD/SO).

Le Conseil des Etats a aussitôt passé du principe de la réorientation de la politique agricole aux actes. Il a donné son aval unanime aux différentes mesures contenues dans l'étape de la réforme agraire intitulée «Paquet agricole 1995». En créant notamment les bases

légalles pour la dénomination des produits agricoles, ce dernier doit principalement faciliter la vente de produits du terroir, tout en les protégeant contre les imitations, et rendre le marché plus transparent pour les consommateurs. Le projet règle les appellations d'origine contrôlée (AOC) et autres indications géographiques pour des produits comme l'emmental ou le saucisson vaudois. /ats

■ **VINS BLANCS** - Les contingents pour les importations de vins blancs vont être progressivement libéralisés. Mais il s'agira d'une «ouverture maîtrisée», et l'évolution du marché sera soigneusement observée, a répondu hier Jean-Pascal Delamuraz à une interpellation du conseiller aux Etats Edouard Delalay (PDC/VS). /ats

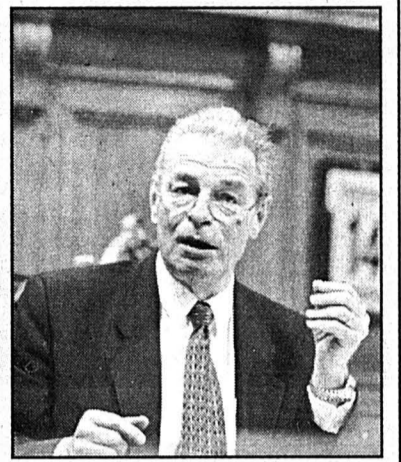
Les commissions permanentes du Parlement fédéral pour la législature 1996-99 sont toutes présidées par des membres de partis gouvernementaux (PS, PRD, PDC, UDC). C'est là, plus qu'au Parlement, que bien des décisions se prennent. Les bureaux des deux Chambres ont fait leurs choix hier.

## Commissions: les grands raflent tout

Lors de la dernière législature, une des commissions - celle de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national - était présidée par une représentante d'un parti non gouvernemental, en l'occurrence l'écologiste de Bâle-Campagne Ruth Gonseth.

Pour les quatre années à venir, seul le libéral vaudois Eric Rochat, vice-président de la commission de la politique de sécurité des Etats, vient rompre le «monopole» PS-PRD-PDC-UDC aux postes-clés. /ats

## Economie: aller de l'avant



**JEAN-PASCAL DELAMURAZ** - Le chef de l'Economie publique ne veut pas d'une libéralisation à la hussarde.

key

La compétitivité de l'économie suisse fera l'objet d'un rapport dont la publication a été agendée au début de l'année prochaine. Le Conseil fédéral est en train de l'examiner, a déclaré hier le chef du Département de l'économie publique Jean-Pascal Delamuraz au Conseil des Etats.

Ce rapport était demandé dans un postulat du conseiller aux Etats Paul Gemperli (PDC/SG), que le Conseil fédéral a accepté. Par la même occasion, une réponse a été donnée à une interpellation de Monika Weber (AdI/ZH), également inquisiteur pour la place économique suisse face à une concurrence internationale accrue. Plusieurs signaux dangereux existent, ont relevé les deux intervenants en soulignant notamment la méfiance des investisseurs ou le phénomène de délocalisation des emplois vers des pays moins chers.

La nécessité d'améliorer la compétitivité économique de la Suisse est évidente, selon Jean-Pascal Delamuraz. Les mesures de revitalisation prises après le refus de l'Espace économique européen (EEE) ne doivent pas être considérées comme une étape, mais comme un programme qui doit se poursuivre.

Jean-Pascal Delamuraz a toutefois mis en garde contre une libéralisation brutale, un retour à la «loi de la jungle». Le facteur économique doit trouver son compte, mais il ne faut pas lui sacrifier tout le reste. Pour une apparente réussite dans un secteur donné, le prix à payer sur le plan humain ou culturel par exemple pourrait devenir exagéré, et aurait à terme des effets négatifs. Le monde est devenu un grand village, a encore dit Jean-Pascal Delamuraz. La Suisse doit s'y adapter. Il est capital de soutenir sa seule véritable ressource, la matière grise de ses habitants. Dans cette optique, il convient de trouver les modalités d'une «coopération créatrice» entre l'économie et l'Etat, en particulier avec les Hautes Ecoles. /ats

# OFFRE SPÉCIALE: BOTTES POUR DAMES

non encore réduites

# 300%

CHAUSSURES

VÖGELE

MARIN: Centre commercial MAGRO. PESEUX: Place de la Fontaine. NEUCHÂTEL: Rue St. Honoré 10.

260228-110

## INFORMATIQUE

### Pentium 120 Multimedia

RAM 8 Mb - HDD 540 Mb  
CD-ROM - 4x carte son HP  
Complet avec moniteur souris

Fr. 1'990.- complet

MidiLab SA Rue J-L Pourtales 4  
2000 Neuchâtel tel 038 / 21 36 10



265748-110

266048-111

## THE BALKAN SCHOOL OF ENGLISH



Cours généraux tous niveaux  
Préparation aux examens de Cambridge  
Anglais commercial

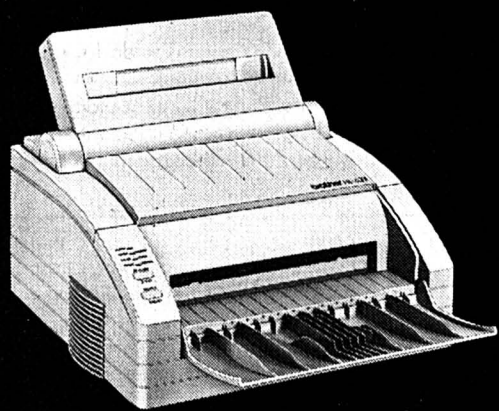
Début des cours: janvier 96

Evoles 13 - Neuchâtel - 038 24 78 20



## Trio laser: la plus avantageuse, la plus nette et la plus compétente sous Windows.

La Brother HL-631, la HL-660 et la WL-660 sont des imprimantes laser éprouvées d'avant-garde. La première se distingue par son excellent rapport prix-performances, la deuxième par sa haute résolution et la troisième par ses qualités professionnelles sous Windows.



- Imprimantes à 300 et à 600 ppp
- 6 pages à la minute
- Cheminement papier rectiligne
- Formats de la carte de visite à 216 x 356 mm
- Epaisseurs de 60 à 135 g/m<sup>2</sup>
- A partir de Fr. 750.- seulement

**brother**

On a toujours besoin d'un Brother.

Auprès de votre détaillant Brother, en grande surface et en bureautique.

Pour plus ample information, remplissez ce coupon et renvoyez-le!

210-37156/ROC

- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> les imprimantes laser        | <input type="checkbox"/> les machines à écrire   | <input type="checkbox"/> les étiqueteuses                      | <input type="checkbox"/> les machines à coudre |
| <input type="checkbox"/> les multifonctionnels        | <input type="checkbox"/> les ordinateurs         | <input type="checkbox"/> électroniques P-touch                 | <input type="checkbox"/> les brodeuses         |
| <input type="checkbox"/> les télécopieurs             | <input type="checkbox"/> les écrans d'ordinateur | <input type="checkbox"/> l'estampeur électronique StampCreator | <input type="checkbox"/> les surjeteuses       |
| <input type="checkbox"/> les imprimantes matricielles | <input type="checkbox"/> les calculatrices       |  | <input type="checkbox"/> les tricoteuses       |

Nom \_\_\_\_\_ Maison \_\_\_\_\_

Rue/n° \_\_\_\_\_ NPA/localité \_\_\_\_\_

Par courrier: Brother Handels AG, 5405 Baden. Par télécopie: 056 484 11 22.

EX

## Cours « SANTÉ ET SOINS »

Vous souhaitez réfléchir à votre propre santé et à celle de votre famille.

Il vous arrive de prendre en charge un de vos proches, malade (enfant ou adulte) et vous aimeriez agir efficacement.

Alors ce cours s'adresse à vous!

Il sera animé par une infirmière, monitrice Croix-Rouge.

Début du cours: le mardi 9 janvier 1996 de 18 h à 20 h (8 x 2 heures).

Renseignements et inscriptions: Croix-Rouge Suisse, section Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz, avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 2a, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 10.

138197-111

## Offre de Noël

5 lectures de pied pour une meilleure compréhension de soi, physique, mentale, émotive, travail corporel, méthode Grinberg.  
Tél. 30 24 05.  
234339-110

## DU JAMAIS VU!!!

25 CUISINES CHÊNE ou CHÂTAIGNIER  
cédées à Fr. 8350.-  
très beaux appareils inclus  
+ LAVE-VAISSELLE GRATUIT  
faisable encore sur plan ou mesure.  
salles de bains de couleurs  
Fr. 1295.-

L'HABITAT - 1907 SAXON - ☎ (026) 44 19 19  
Téléphoner avant de venir ou  
TAVANNES - Grand-Rue 8 - ☎ (032) 91 32 44  
Ouvert que le samedi  
En cas de non réponse des deux numéros  
(089) 220 25 87

36-301503/4+4

232844-132



## Le Castel

RÉSIDENCE POUR PERSONNES DU 3<sup>e</sup> ÂGE

Chemin du Vigner 13 - CH - 2072 Saint-Blaise

Appartements et chambres médicalisés pour 1 ou 2 personnes

Piscine chauffée intérieure, cafétéria, salons, bibliothèque  
Animation, balades, bricolages, coiffure, manucure, etc...

En convalescence ou à demeure

Rue du Vigner 13, 2072 Saint-Blaise 038/359 000.

## Contre les risques et effets secondaires:



Consultez maintenant votre revendeur de pneus:

**GOODYEAR**

GARAGE

**C. Mosset**

PARCS 147 NEUCHÂTEL

Tél. 038/24 19 55

266083-110

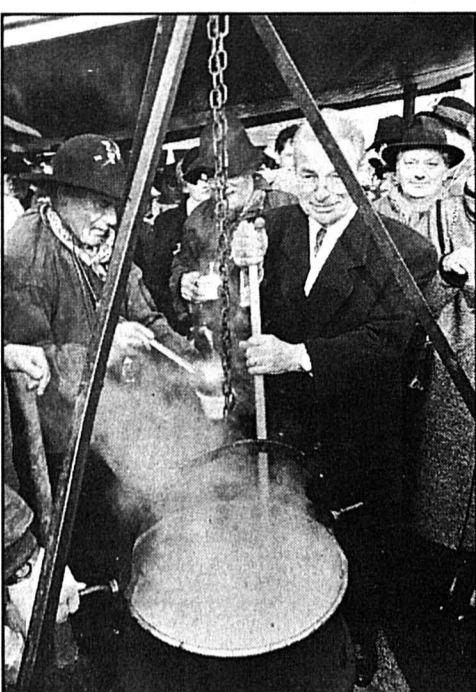
Votre concessionnaire.

**PEUGEOT**



LAUSANNE/ Jean-Pascal Delamuraz en visite
Vaud fête le président

Le nouveau président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, a été accueilli hier à Lausanne. Il est arrivé par bateau, accompagné notamment du conseiller fédéral Kaspar Villiger.



PALÉZIEUX - Le président de la Confédération en compagnie des Brigands du Jorat.

Vin d'honneur à Saint-François
Le président du gouvernement vaudois Claude Ruey ainsi que la Municipalité de Lausanne ont ensuite accueilli les invités à leur descente de bateau à Ouchy vers 16h30.

Discours improvisé
Une petite centaine d'étudiants ont profité de la présence de Jean-Pascal Delamuraz en fin d'après-midi sur le site universitaire de Dornig pour protester avec un mégaphone contre le programme cantonal d'économie Orchidée.

me à son habitude. Il a appelé à la restauration intérieure et à l'ouverture internationale.
Vœux de Kaspar Villiger
Apportant les vœux du Conseil fédéral, Kaspar Villiger, le président sortant de la Confédération, a rappelé que «la cohésion nationale n'est jamais définitivement assurée».

MÉTÉO/ Plus de vent que de neige en Romandie
La Suisse grelotte

La neige tombée jusqu'en plaine depuis mercredi sur presque toute la Suisse n'a pas provoqué de grosses perturbations. En Valais, elle est à l'origine d'un accident mortel. Les précipitations ont cessé hier.
Arrivé par l'est mercredi, le front neigeux a surtout touché la moitié orientale de la Suisse. Entre Berne et le lac de Constance, cinq à dix centimètres sont tombés dans la nuit de mercredi à hier.

de neige. Protégé par la «bise noire», le sud du bassin lémanique n'a pas connu de précipitations, mais a dû subir des rafales de plus de 80 km/h. La «bise noire» a nécessité une trentaine d'interventions de la police et du service incendies-secours à Genève.
Selon le Touring club suisse (TCS), les perturbations du trafic dues à la neige sont restées faibles. Un accident mortel de la circulation a toutefois été déploré en Valais.

Moins de sel sur les routes

Les cantons ont toujours moins recours au sel pour lutter contre la neige et le verglas sur les routes. Dans la mesure du possible, ils lui substituent le chasse-neige et l'épandage de sable ou de gravier. De nouvelles méthodes font aussi leur apparition: chauffage électrique ou utilisation de chaleur naturelle.
Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale sur les substances dangereuses pour l'environnement, en 1986, les cantons ont mis la pédale douce en ce qui concerne le salage hivernal des routes.

La politique en matière de salage des routes reste cependant propre à chaque canton, voire à chaque région. Sur le plateau franc-montagnard par exemple, l'état des routes varie de part et d'autre des frontières cantonales.
Berne et le Jura ont opté pour les «routes blanches», alors que Neuchâtel continue d'utiliser le sel en fonction de l'état des routes.

RHÔNE-RHIN

PANORAMA BOURBAKI - Le parlement de Lucerne a accepté hier un crédit de 19,35 millions de francs pour restaurer le Panorama Bourbaki. Il a aussi accordé un deuxième crédit, de 1,69 million, pour l'acquisition de locaux destinés à l'art contemporain dans le bâtiment qui abrite la célèbre œuvre.

TELL QUEL - Dès le 29 décembre, Christophe Chaudet présentera Tell Quel en remplacement de Dominique von Burg. Ce dernier quitte également sa fonction de co-producteur de l'émission, dont Michel Heiniger reste seul producteur, a indiqué hier la Télévision suisse romande (TSR).

ARTISTES PRIMÉS - Le poète vaudois Philippe Jaccottet et le peintre tessinois Niele Toroni sont deux des 22 lauréats des Grands Prix nationaux remis chaque année à Paris. Ces distinctions, attribuées hier par le ministre Philippe Douste-Blazy, sont dotées de 12.000 francs suisses chacune.

PRIX DE LA VIANDE - La Migros va baisser avant lundi les prix payés aux producteurs pour la viande de porc. Les offres promotionnelles n'ont pas eu les effets escomptés, a indiqué hier la Fédération des coopératives Migros. Du côté des paysans, on est déçu par cette décision.

NOUVEAU JUGEMENT - Daniel Bloch sera rejugé pour l'enlèvement raté d'un industriel vaudois en avril 1991. Il a contesté y avoir participé, hier devant le Tribunal criminel de Morges. Condamné par défaut à 15 ans de réclusion en janvier 1994, l'ancien membre de la bande à Fasel avait demandé le relief du jugement après son arrestation cet été.

TÉLÉPHONE - Les tarifs des appels téléphoniques vers l'Europe et l'Amérique du Nord baisseront le 1er janvier, de 12 % à 29 pour cent. La moitié profitera à la clientèle privée. Du 21 décembre au 1er janvier, tous les appels à l'étranger seront facturés au tarif réduit, a indiqué hier Télécom PTT.

MONDE

GLOBE

ACCIDENT D'AVION - Un avion charter roumain s'est écrasé une minute après son décollage mercredi soir de l'aéroport Villafranca de Vérone pour la ville roumaine de Timisoara avec 41 passagers et huit membres d'équipage à bord.

CONGÉ PARENTAL - Les organisations patronales et syndicales européennes ont signé hier à Bruxelles un accord sur le congé parental. L'accord établit des prescriptions minimales. Un droit individuel à un congé parental, non payé, de trois mois au moins est reconnu.

ÉMEUTES - Douze personnes, dont trois policiers, ont été blessées lors des émeutes de mercredi soir à Brixton, banlieue sud de Londres à prédominance noire, et les forces de l'ordre ont procédé à sept arrestations.

ARAFAT - Le président de l'OLP, Yasser Arafat, a fixé mercredi par décret la date des premières élections palestiniennes au 20 janvier 1996. Le dépôt des candidatures a débuté hier pour une durée de neuf jours.

HAÏTI - Les électeurs haïtiens sont appelés dimanche aux urnes pour élire un successeur au président Jean-Bertrand Aristide. La campagne électorale s'achèvera jeudi.

CAMBODGE - Le roi du Cambodge Norodom Sihanouk est arrivé hier à Hanoi pour une visite officielle de trois jours au Vietnam. Il s'agit de la première visite du monarque cambodgien dans ce pays depuis 22 ans.

SUISSE/ La BNS baisse son taux d'escompte
Coup de fouet économique

L'instar de la Bundesbank, la Banque nationale suisse a abaissé hier son taux d'escompte. Celui-ci est ramené de 2 à 1,5 %, à compter du 15 décembre. L'économie espère une impulsion positive dans la conjoncture morose. Propriétaires et locataires attendent une nouvelle baisse des taux hypothécaires.
La croissance de la masse monétaire est inférieure aux attentes et laisse une certaine marge de manœuvre pour une diminution des taux, expliquait la Banque nationale suisse (BNS) hier dans son communiqué.

Yves Seydoux, porte-parole de Jean-Pascal Delamuraz. Cette décision très rapide peut concourir à la baisse du franc suisse, ajoute le porte-parole du chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) contacté hier par l'ATS.

Taux hypothécaires
La Société suisse des propriétaires fonciers et l'Association suisse des locataires (Asloca) saluent de même l'initiative de la BNS. La concurrence entre les banques pourrait conduire à la baisse des taux hypothécaires de 5 % actuellement, à 4,5 pour cent.
Même satisfaction, pour d'autres motifs, à l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort) et l'Union syndicale suisse (USS). La BNS et le Conseil fédéral ont admis publiquement que la surévaluation du franc a des conséquences néfastes pour l'économie.

La Bundesbank aussi

La Bundesbank (Buba) a elle aussi annoncé hier une baisse d'un demi point de ses deux taux directeurs, à compter d'aujourd'hui. Le taux d'escompte allemand est ainsi abaissé à 3,0 % et le taux lombard à 5,0 pour cent.

nière prise en pension mercredi avait été accordée au taux majoritaire de 3,99 pour cent.
La banque centrale allemande justifie cette baisse par l'évolution de la masse monétaire. «Sa croissance qui s'était temporairement renforcée cet été, s'est à nouveau affaiblie», a-t-elle expliqué dans un communiqué.

ALLEMAGNE/ Tiraillements au sein du FDP
Un ministre démissionne

Désavouée par les militants de son parti, la libérale Sabine Leutheusser-Schnarrenberger a démissionné hier de ses fonctions de ministre allemande de la Justice. Son successeur, Eduard Schmidt-Jortzig, libéral lui aussi, a immédiatement été désigné.
Sabine Leutheusser-Schnarrenberger a annoncé son départ peu après qu'il eut été rendu public le résultat d'une consultation des militants de sa formation, le parti libéral FDP. Ces derniers ont approuvé majoritairement un projet de loi qui autorise les écoutes policières chez les particuliers et auquel le ministre en place s'opposait.



AU REVOIR - Au bord des larmes, le ministre de la Justice Sabine Leutheusser-Schnarrenberger a annoncé sa démission.

Dans la foulée, l'un des vice-présidents du Bundestag (chambre basse du parlement), le libéral Burkhard Hirsch, défavorable comme elle au projet de loi, a annoncé sa démission de ses fonctions de porte-parole du groupe parlementaire FDP pour la politique intérieure et de membre de la commission de l'intérieur du Bundestag.

RUSSIE/ Cavadini et Tschopp en observateurs
Législatives à surveiller

L'invitation du gouvernement russe, le conseiller aux Etats Jean Cavadini (PLS/NE) et le conseiller national Peter Tschopp (PRD/GE) se sont rendus mercredi à Moscou. Ils participeront à l'observation des élections législatives du 17 décembre, a indiqué hier le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).
L'Union européenne (UE) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) chapeautent l'observation du scrutin dans le cadre d'une coopération informelle. Jean Cavadini et Peter Tschopp suivront les opérations de vote dans les villes de Smolensk et Kazan. Depuis fin novembre,

la Suisse a mis quatre observateurs à long terme à disposition du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE en Russie.
Deux Suisses joueront un rôle particulier lors des élections à la Douma. Ernst Mühlemann (PRD/TG) conduira une délégation de députés au Conseil de l'Europe et Hans-Peter Kleiner coordonnera au nom de l'OSCE le travail de quelque 600 observateurs internationaux.

Un choix plus vaste que jamais!

# Ackermann MINIPRIX SHOP

Dès maintenant tout à

# 1/2 PRIX

# Ackermann

MINIPRIX SHOP

City Centre, Rue de l'Ecluse  
Neuchâtel

GASTRONOMIE

**Hôtel du Marché**  
Place des Halles 4  
Tél. (038) 24 58 00  
234416-113

Demain  
samedi matin  
Dégustation -  
vente de foie gras  
de 10 h à 11 h 30  
au 1<sup>er</sup> étage  
et exceptionnellement  
le restaurant sera  
ouvert entre Noël et  
Nouvel-An

Restaurant 234416-113  
**LE SILEX**  
Port d'Hauterive  
Tél. (038) 25 03 25

**Sur assiette:**  
Filets de perche meunière Fr. 18.-  
Filets mignons aux morilles Fr. 20.-

24 décembre ouvert jusqu'à 16 h  
25 et 26 décembre fermé

**Fermeture annuelle:**  
du 1<sup>er</sup> au 16 janvier 1996  
**Réouverture;**  
le 17 janvier 1996

Nous souhaitons à notre fidèle  
clientèle un joyeux Noël et une  
bonne et heureuse année 1996

**Barbecue**  
**La Lagune**  
RESTAURANT - CAFÉ

Lundi au samedi  
11H00 à 15H00 Repas rapide-  
léger-savoureux

**SPECIAL - LUNCH**  
comprenant:  
• 1 boisson  
• 1 salade  
• 1 assiette  
Buffet/Barbecue  
Fr. 15.- seulement!

232553-113  
7H00 à 18H00 CAFÉ Fr. 2.- Profitez!

2000 NEUCHÂTEL - 038/25 14 05  
Face à la poste centrale  
LA LAGUNE, également à:  
2525 LE LANDERON - 038/51 26 88  
Face au lac - Route de la Piscine  
2000 NEUCHÂTEL - 038/25 51 82  
Face au lac - Quai Robert-Comtesse 10

## Cherchez le mot caché !

Qui a deux ailes, un mot de 7 lettres

La solution de la grille paraîtra demain  
dans l'édition de L'EXPRESS

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

B	E	F	F	O	T	E	R	C	E	S	S	O	F	E
E	O	B	L	N	T	G	A	I	E	L	U	I	N	B
N	T	N	A	O	U	A	L	V	A	P	L	U	M	E
E	P	R	N	E	P	R	I	U	E	S	C	O	E	S
F	C	N	E	E	L	R	B	G	G	N	N	N	M	O
I	E	A	L	B	T	A	O	N	A	E	I	N	U	I
C	E	L	L	E	I	B	U	R	D	L	U	R	R	N
I	P	E	E	N	S	L	M	O	O	E	P	R	G	U
E	M	R	E	A	E	I	A	D	R	G	C	A	A	N
E	O	D	U	G	M	I	N	M	G	A	E	E	G	E
C	P	N	R	E	L	A	D	E	P	R	S	R	G	E
O	M	O	N	U	M	O	R	R	R	I	U	R	L	I
R	A	T	N	R	I	A	I	L	O	M	O	O	O	T
C	H	A	R	G	E	C	L	R	I	G	A	N	B	R
E	C	B	T	E	E	E	L	C	E	I	S	E	E	O

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>A</b> Agir<br>Agrume<br>Alpage<br>Aubaine<br>Avenir<br>Barrage<br>Bâton<br>Bénéficié<br>Besoin<br>Bielle<br>Bonnet<br>Bourg<br>Brun<br>Caprice<br>Champ | <b>C</b> Charge<br>Clameur<br>Croc<br><b>D</b> Doigt<br><b>E</b> Egorgé<br>Enlacé<br>Eponge<br>Erroné<br>Etoffe<br>Etonné<br>Etrive<br><b>F</b> Fils<br>Flanelle<br>Fossé<br><b>G</b> Globe | <b>I</b> Gloire<br>Gordien<br><b>L</b> Inclus<br>Lampion<br>Lésiner<br>Liberté<br>Lugeur<br><b>M</b> Mandoline<br>Mandrill<br>Marli<br>Menthe<br>Mirage<br>Molle<br><b>N</b> Nageur<br><b>O</b> Oiseau | <b>P</b> Ortie<br>Pédaler<br>Plagiat<br>Plume<br>Pompe<br>Proroger<br><b>R</b> Rancune<br>Rodage<br><b>S</b> Saroual<br>Secret<br>Siècle<br>Taon<br>Tondre |
|--|---|--|--|



**Pendant vos achats  
de Noël  
les enfants jouent  
au P'tit Sioux**

La garderie est exceptionnellement  
ouverte le samedi après-midi les  
16 décembre et 23 décembre, de  
13 h 45 à 17 h 15.

Rue Saint-Maurice 2, Neuchâtel  
234294-110

**VOYANCE MEDIUM**  
En direct par téléphone  
**156 80 36** 265163-110  
7/7 de 9 h à 23 h - Fr. 2.13/min

**CABINET KEPLER MEDIUMS**  
CLARA **156 78 53**  
MAYA **156 73 51**  
ALEX **156 73 45**

## N'oubliez pas

qu'il est encore temps de partici-  
per au « Budget des Autres » du  
Centre social protestant. Son  
but: alléger avec votre aide, en  
fin d'année, le budget de ceux  
auxquels un revenu insuffisant,  
souvent réduit par le chômage,  
impose sans cesse des sacrifices  
et qui voient périodiquement  
approcher les paiements de fin de  
mois avec angoisse.

**Centre social protestant  
Neuchâtel CCP 20-7413-6  
La Chaux-de-Fonds  
CCP 23-2583-8**

en mentionnant « Budget des  
Autres ». 234153-110

\* Par mesure d'économie, il ne sera pas  
accusé réception des versements.

secours  
DÉTTES

AIDE  
efficace

(038) 51 17 76

MEYER GESTION DÉTTES  
2520 LA NEUVEVILLE

67267-110.

MANIFESTATIONS

**CADRE  
CHALEUREUX  
AVEC ARTISTES  
INTERNATIONALES**  
Spectacle spécial  
Grande illusion  
avec  
**SHALLOFF  
Brothers**  
Du lundi au samedi  
de 22 h à 4 h  
266334-156

**Le Cercle  
National**  
Centre-Ville  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 08 22

Dans un cadre agréable,  
venez déguster nos spécialités  
neuchâteloises, françaises  
et italiennes.

Pour vos repas entre amis ou en  
famille, soupers d'entreprises ou  
de bureaux: salles à disposition  
jusqu'à 200 personnes.

La semaine à midi:

Menu du jour

OUVERT 7 JOURS SUR 7 233937-113



Patinoires du Littoral

## SEMAINES GASTRONOMIQUES INDONESIENNES

Du 12 au 23 décembre 1995

avec l'aimable collaboration  
du Chef Kamal Khitsiri et  
de Mme Sri Noviani de Djakarta

Laissez-vous tenter par les saveurs inattendues  
de la cuisine indonésienne, une des meilleures.  
Les mets forts ou très épicés se  
combinent avec le salé, l'aigre, le doux.

**Vous goûterez par exemple à:**

L'indonesian rijsttafel

**Le menu dégustation avec différentes  
viandes et crevettes et de nombreux  
accompagnements**

ou l'un des nombreux mets indonésiens  
que nous proposons à la carte.

A midi: assiette du jour indonésienne

N'oubliez pas de réserver votre table  
Tél. 25 25 17 - M. Gilles Gétaz

PAIX EN BOSNIE/ Bosniaques, Croates et Serbes ont signé hier à Paris l'accord de Dayton

# La guerre est officiellement terminée

La paix en Bosnie-Herzégovine a été signée hier à Paris. Fermant le chapitre de trois ans et demi de guerre, l'accord de paix ouvre celui d'une réconciliation difficile entre les anciens ennemis bosniaques, croates et serbes. Une force multinationale de 60.000 est chargée de surveiller les accords.

Personne en dehors de la Bosnie ne peut garantir que les Musulmans, les Croates et les Serbes se rapprocheront et vivront ensemble en citoyens libres dans un pays uni et en partageant une destinée commune, a prévenu le président américain Bill Clinton.

## Une «médecine amère»

Cette paix nouvelle, après 200.000 morts et 2,7 millions de réfugiés, a été qualifiée de «médecine amère» par le président bosniaque Alija Izetbegovic. Alija Izetbegovic a été le premier à apposer sa signature au bas de l'«Accord de paix en Bosnie-Herzégovine», avant celle des présidents de Croatie, Franjo Tudjman, et de Serbie, Slobodan Milosevic. Ils se sont serré la main sous les applaudissements de la dizaine de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que d'une quarantaine de ministres étrangers et de secrétaires généraux d'organisations internationales. Le conseiller fédéral Flavio Cotti était présent en tant que prochain président de l'OSCE.

L'accord a été signé dans la grande salle des Fêtes du palais de l'Élysée. Derrière les anciens ennemis se tenaient debout les présidents américain, Bill Clinton, français Jacques Chirac, le pre-

mier ministre britannique John Major, son homologue russe Viktor Tchernomyrdine, le chancelier allemand Helmut Kohl, ainsi que le chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez, en tant que président en exercice de l'UE. Ils ont également signé, en tant que témoins, ce document négocié et paraphé le 21 novembre à Dayton sous l'égide des Etats-Unis.

## Trouver «un langage commun»

La viabilité du plan de paix, a souligné Alija Izetbegovic «dépend de nous». «La bataille n'est pas perdue, mais elle n'est pas encore gagnée. Elle va se poursuivre, non par la force des armes, mais par la force des idées», a-t-il dit. Alija Izetbegovic, qui s'est abstenu d'applaudir les discours de ses pairs serbe et croate après la signature, a assuré qu'il n'y aura «pas de vengeance». Il a toutefois demandé «la justice» pour les crimes de guerre, allusion limpide aux principaux chefs des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic.

Le président Milosevic, qui a signé la paix également au nom des Serbes de Bosnie, s'est déclaré convaincu que les peuples de Bosnie sauront «trouver un langage commun». Abondant dans le même sens, le président Tudjman a considéré que cet accord était «un grand pas en avant». Le président croate a toutefois omis dans ses remerciements de citer la Russie, soupçonné à Zagreb d'être de parti pris en faveur des Serbes.

En marge de la signature de l'accord de paix, le président Slobodan Milosevic a déclaré hier que la population serbe de Sarajevo ne devait pas éprouver de crainte à l'idée de passer sous contrôle bosniaque. Il a déclaré dans une interview à la télévision serbe depuis Paris que le monde en général et la Serbie en particulier se portaient garants de leurs droits.

## Acte de guerre à Sarajevo

La fragilité de cette paix, souligné par tous, s'est néanmoins déjà traduite par des tirs de grenades contre le centre de Sarajevo, qui n'ont pas fait de victimes. Cet acte de guerre a immédiatement et unanimement été condamné à Paris par les protagonistes du conflit bosniaque.

L'accord de Paris rétablit l'unité théorique de la Bosnie-Herzégovine qui est désormais composée de deux entités distinctes, la Republika srpska (RS) sur 49%



PARRAINAGE INTERNATIONAL - Alija Izetbegovic (assis, à dr.) a été le premier à apposer sa signature au bas de l'«Accord de paix en Bosnie-Herzégovine», avant celle des présidents de Croatie, Franjo Tudjman (assis, au milieu), et de Serbie, Slobodan Milosevic (assis, à g.). Parrains de l'accord, les chefs de gouvernements européens et russe entourent Bill Clinton (debout, 2me à partir de la gauche).

du territoire et la fédération croato-musulmane sur les 51% restant. Le risque de partition n'est pas pour autant écarté, la RS et la fédération s'étant vu reconnaître le droit d'établir des «relations spéciales» avec leur voisin, la Serbie pour la première, la Croatie pour la seconde.

Néanmoins, des institutions communes, au pouvoir restreint, sont prévues:

une présidence tournante, un parlement, un gouvernement, une banque centrale et une nationalité commune. Une force multinationale de 60.000 hommes dont plus d'un tiers d'Européens et 20.000 Américains, est chargée de surveiller les accords. Cette force devrait prendre dès lundi le relais des Casques bleus de l'ONU. /afp-reuter

## Soutien conditionnel

Le Sénat américain a approuvé mercredi une résolution accordant un soutien conditionnel à l'envoi de 20.000 soldats américains en Bosnie. Cette force était réclamée par le président Bill Clinton afin de faire respecter l'accord de Dayton. «Le président peut seulement remplir son engagement à déployer des forces armées américaines en Bosnie-Herzégovine pendant approximativement un an», stipule la résolution. Pour sa part, la Chambre des représentants a décidé mercredi à une très courte majorité de ne pas faire obstacle à l'envoi de troupes américaines en Bosnie. Par ailleurs, selon un sondage réalisé pour le «New York Times» et CBS et publié mercredi, 36% seulement des Américains estiment que la décision de Bill Clinton d'envoyer des soldats en Bosnie est la bonne chose à faire. /reuter-ap

## Les Parisiens stoïques

Paris qui s'éveille dans les embouteillages, les Parisiens en avaient pris leur parti depuis plus de deux semaines que la SNCF et la RATP sont en grève. Mais hier matin, sans métro, au milieu des autos, des vélos, des motos et des bateaux, il fallut en outre faire de la place aux hélicoptères.

Car la journée était à l'histoire: l'accord de paix en Bosnie était signé au palais de l'Élysée, en présence de plus d'une centaine d'invités de plus d'une quarantaine de pays.

La ronde des hélicoptères, qui convoquaient les délégations des aéroports à l'esplanade des Invalides transformée en piste d'atterrissage, a commencé avant même le lever du jour, tandis que les premiers automobilistes se pressaient déjà sur le chemin du travail. Immobilisés autour du secteur bloqué, ils ont souvent salué l'embouteillage d'un nouveau genre par un concert de klaxon, tandis que les voitures officielles flanquées de motards

avaient elles aussi parfois du mal à se frayer un passage.

On s'invective et on râle, mais, selon le degré de fatigue et d'énervement, on fini par lâcher du lest. «Bon, c'est vrai, ils ont attendu quatre ans, on peut bien attendre une heure de plus», reconnaît un quadragénaire derrière son volant.

## Retard possible pour l'Otan

Plus sérieusement, la grève qui paralyse les trains en France, conjuguée à la rudesse de l'hiver bosniaque, pourrait retarder la mise en place des forces de l'Otan, bien que les préparatifs soient à ce jour conformes au calendrier. Du matériel militaire destiné à la mission de maintien de la paix se trouve bloqué dans des wagons de chemins de fer en France où il a servi lors de manœuvres récentes.

«Nous allons avoir un problème si les wagons n'arrivent pas», a déclaré hier le colonel Douglas Walters, commandant-adjoint des opérations de l'armée de terre américaine en Europe. /ap

# Des milliards pour la reconstruction

Trois ans et demi de guerre ont dévasté la Bosnie-Herzégovine et sa reconstruction coûtera au moins cinq milliards de dollars (environ 6 milliards de francs suisses) selon les estimations des autorités bosniaques et de la Banque Mondiale. En Suisse, le Conseil fédéral dira mardi s'il entend fournir une aide extraordinaire à la reconstruction en ex-Yougoslavie.

Sur le total estimé de 5 milliards de dollars, 3,7 milliards devraient être accordés à la fédération croato-bosniaque. Des centaines de milliers de réfugiés devront être relégués car beaucoup ne retrouveront plus leurs foyers ou ne comptent pas retourner dans les zones où ils vivaient autrefois et qui sont passées sous le contrôle de «l'ennemi».

L'Union européenne organise les 20 et 21 décembre à Bruxelles une conférence pour réunir les 518 millions de dollars (600 millions de fr.) qui permettront d'amorcer le programme de reconstruction. De son côté, la Banque mondiale débloquent 600 millions de dollars pour relancer l'économie.

## Les intentions suisses

Le Conseil fédéral dira mardi s'il entend fournir une aide extraordinaire à la reconstruction en ex-Yougoslavie. Il répondra ainsi devant le Conseil national à une interpellation urgente de Rolf Engler (PDC/Al). Pour ce dernier, l'aide



DÉSOLATION - A l'instar de cette demeure de Gorazde, d'innombrables bâtiments ont été réduits en cendres.

doit permettre un rapatriement rapide des réfugiés de guerre séjournant en Suisse.

Le Conseil fédéral devra expliquer sur quels critères il compte se fonder pour attribuer l'aide le cas échéant. L'interpellation suggère que l'aide revienne en premier lieu aux territoires dont proviennent les quelque 40.000 réfugiés actuellement en Suisse et dans lesquels il leur serait possible de s'établir. En outre, le montant de l'aide devrait dépendre

des prestations d'assistance actuellement versées en Suisse.

## Contribution de Caritas

Caritas Suisse a contribué à reconstruire 65 maisons détruites par la guerre dans la région de Mostar. En Bosnie centrale et dans l'enclave de Bihac, 200 autres habitations doivent être remises en état. Au total, l'organisation investira 13,2 millions de francs pour les reconstructions en ex-Yougoslavie, a-t-elle indiqué hier.

Caritas Suisse a commencé depuis quelques jours à organiser le retour des réfugiés chez eux conformément à ce qui est prévu dans l'accord de paix de Dayton. L'organisation soutient notamment 50 familles croates qui, en vertu de l'accord de paix, peuvent rentrer dans leur ville de Bugojno, en Bosnie.

Quelque 3,2 millions de francs sont investis dans la première étape du programme, la reconstruction de plus de 200 maisons. Quelque 10 millions de francs doivent en outre être investis dans une seconde phase qui couvre la reconstruction d'habitations, d'écoles et de remise en état des réseaux d'eau et d'électricité.

La Confédération et la Chaîne du Bonheur apportent leur soutien à ce programme de reconstruction, auquel participent aussi les gouvernements luxembourgeois et suédois et les organisations Caritas de ces pays.

Caritas Suisse a commencé son action au printemps 1995 dans un village de la région de Mostar, où 65 maisons sont aujourd'hui pratiquement terminées. Les habitants reconstruisent eux-mêmes leur logis et le matériel vient, dans la mesure du possible, de la région. L'aide est procurée sans distinction ethnique ou religieuse.

Depuis le début de la guerre en août 1991, Caritas Suisse a consacré 18,8 millions de francs à l'ex-Yougoslavie, dont 5,1 millions en Croatie, 4,3 millions en Serbie et 9 millions en Bosnie. /ats-ap

## France: des signes d'apaisement

La grève des cheminots en France se poursuivra aujourd'hui à la SNCF. Mais la tendance à l'apaisement s'est confirmée hier avec le vote de la reprise du travail dans plusieurs villes. La CGT et FO ont appelé à une journée d'action nationale samedi et ont demandé à Alain Juppé d'avancer son «sommet social».

En outre, le gouvernement a proposé hier d'ouvrir un débat national de plusieurs mois sur l'avenir de la SNCF. Au terme de ce débat sera élaboré un nouveau contrat de plan, comme le demandaient les syndicats de cheminots. Le ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme Bernard Pons et le secrétaire d'Etat aux Transports Anne-Marie Idrac ont reçu les syndicats de cheminots hier après-midi pour leur proposer ce débat.

«Une reprise progressive de la circulation des trains de voyageurs est envisagée pour aujourd'hui» dans le nord de la France, a annoncé en fin d'après-midi la direction régionale de la SNCF à Lille. A Paris, quelques rames de métro ont circulé hier, pour la première fois depuis plus de deux semaines, selon la direction de la régie des transports (RATP). Cette nouvelle a été démentie par des sources syndicales, qui ont parlé d'«intoxication». La plupart des syndicats ont affirmé que la grève de la RATP allait se poursuivre aujourd'hui.

## Essoufflement à la Poste

Parmi les 2,1 millions de fonctionnaires de l'Etat, le taux de grévistes s'est établi officiellement à 5,5% hier, contre 4,3% la veille. C'est dans l'enseignement que le mouvement est resté le plus important (8,4%). La direction des services postaux a fait état d'un essoufflement de la grève.

Les marchés ont immédiatement salué la perspective d'une reprise du travail, même si le trafic ferroviaire restait bloqué pour le 21e jour consécutif. Ces espoirs ont dopé le franc français et la Bourse de Paris, en pleine effervescence, a regagné 2,25% en une seule séance, après avoir cédé environ 3% depuis le début du conflit.

Malgré les appels à la poursuite de la grève lancés par les syndicats CGT (proche des communistes) et Force ouvrière (FO, indépendant), les opérateurs pensent que la France pourrait se remettre au travail au début de la semaine prochaine. Et ce après la nouvelle journée de manifestations prévue samedi à l'appel de ces deux syndicats, auxquels s'est joint la FSU (enseignants).

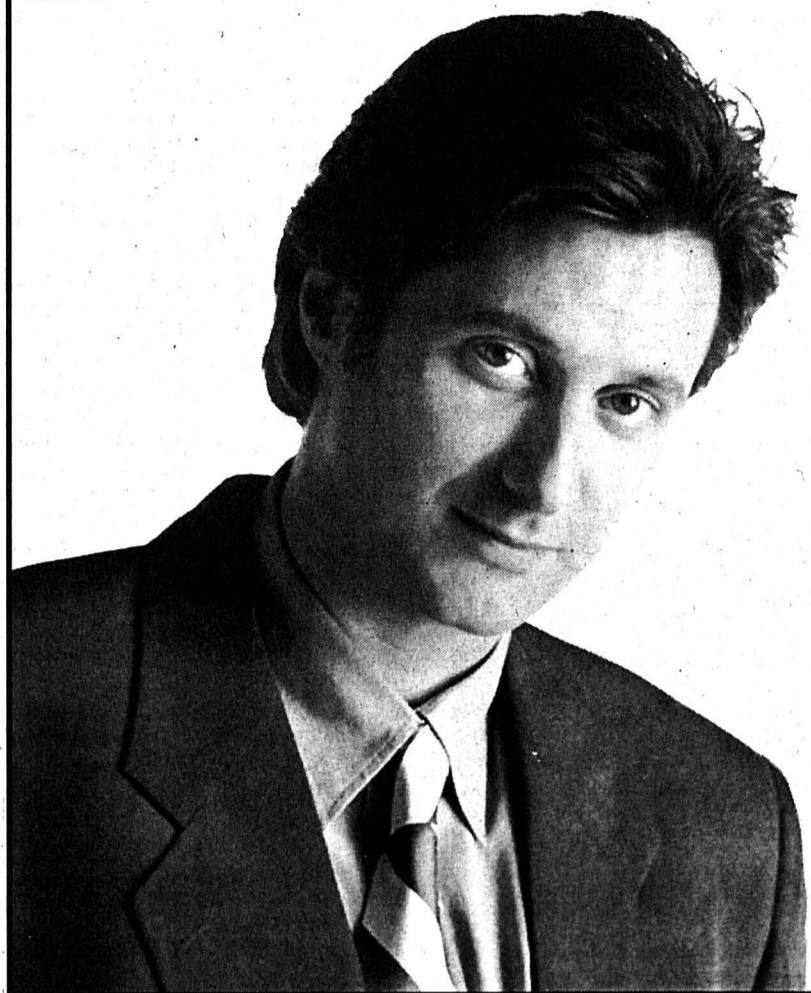
A l'issue d'un entretien d'une heure avec le premier ministre, Michel Descamps, secrétaire général de la FSU, a dit avoir constaté encore des «blocages» dans le discours d'Alain Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale. Dans les milieux gouvernementaux comme à la direction syndicat CFTD (tendance sociale-démocrate), on dénonce maintenant la «politisation» d'un mouvement qui serait notamment orchestré par FO pour pousser Alain Juppé à la démission.

Quelques manifestations contre le plan Juppé ont eu lieu encore hier en province. A Bordeaux, environ 5000 personnes ont manifesté à l'appel de la CGT. A Toulouse, ils étaient 10.000, selon la police, et 15.000, selon les organisateurs. /afp-reuter

## Aucun TGV n'a circulé en Suisse

Aucun TGV n'a circulé hier entre la France et la Suisse et aucun ne circulera tant que la grève des cheminots français se poursuit. La liaison Lausanne-Paris par autocar a été supprimée hier mais sera rétablie aujourd'hui, a indiqué la régie.

«La demande de voyages entre la Suisse et la capitale française a considérablement baissé», selon Jacques Zulauff, porte-parole des CFF. Cette situation explique la suppression hier de l'autocar affrété par la régie et qui fait le voyage de Paris depuis Lausanne. Aujourd'hui toutefois, un départ est prévu à 13 heures. Pour ce week-end, une décision sera prise aujourd'hui. /ats



en **dédicace** exclusive!

Antoine de CAUNES

Samedi 16 décembre 1995  
de 10h à 11h30

Jelmoli

ARMOURINS • NEUCHÂTEL

## Concours MaryLong

Ses admirateurs  
lui écrivent...  
Ils ont gagné!



Mary Long Club

"... Je ne me souviens pas exactement du temps où tu as enflammé mon coeur. Je sais seulement que tu as fait partie intégrante de mes premiers amours. Mea culpa je ne t'ai pas toujours été fidèle, mais le premier amour laisse une trace si indélébile que régulièrement tu envahis mon esprit. Alors mon coeur s'enflamme à nouveau pour toi, tu l'accroches à mes lèvres, et je me délecte à vivre intensément cet instant privilégié..."  
Elienne Z. Genève

"...le flou même de ses origines aurait contribué à augmenter l'attraction de celle qui allait devenir l'amie fidèle des rendez-vous secrets de ma pensée. Moments d'émotion, de détente, de réflexion ou de rêve, tout était prétexte à me laisser envelopper dans sa fumée bleue..."  
M. P.

"...Envahi par une attirance incontrôlable, je m'approchai de toi. Tu me glissas entre les doigts. Au fil des années, tu es devenue doublement connue, une star. Pas étonnant, car tu étais si adulée, appréciée. En persistant à te connaître, tu es devenue si douce, si extra, tu ne pouvais être que la numéro 1..."  
Brigitte C. La Chaux-de-Fonds

"... Toute ma vie j'ai croisé MaryLong. Déjà en 1953 sa silhouette, sa joie de vivre, l'insolence de ses dix huit ans m'ont frappé de plein fouet.... Miracle en 1966, je la revois à Paris à la terrasse du café de Flore. Elle refaisait le monde avec ses amis, toujours aussi gaie, souriante... Dès qu'on la voit, on est sous son charme, son aura fait des ravages. Je suis comme tous les hommes qui ont croisé ou vont croiser sa route, envoûté. Par timidité ou, trop impressionné, je ne saurais jamais ce parfum qui l'enveloppe..."  
Jean V. Perly

Si MaryLong imaginez son histoire... vous inspire,

...et dites-nous qui est MaryLong, quand et comment vous avez fait sa connaissance, ce qu'elle représente pour vous. Adressez vos textes d'une page à MaryLong, case postale 369, 1217 Meyrin 1. Tous les auteurs recevront un cadeau original. Les dix meilleurs textes parvenus avant le 31 décembre 1995 seront récompensés par un prix d'une valeur de Fr. 500.-. Condition de participation : âge minimum 20 ans.

Concours ouvert  
jusqu'au 31 décembre

**BLM**  
Meubles S.à.r.l.

2034 Peseux

Rue Tombet 29 - Tél. 038/30 62 05 - Fax 038/306 205

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 toute la journée  
A l'Hôtel Beaulac à Neuchâtel

**Grande vente de tapis chinois  
tibétains et orientaux**

A des prix imbattables.

A l'occasion des fêtes de fin d'année,  
BLM sacrifie ses tapis et ses prix. 234424-110

**meublorama**  
SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

**LIT PLIABLE**



avec sommier à lattes  
et matelas.  
La solution pratique...

**75.-**

Vente directe du dépôt (8500m<sup>2</sup>)  
Exposition sur 2 étages, avec ascenseur  
Sur demande, livraison à domicile

AUTOMOBILISTES: dès le centre  
de Bôle, suivez les flèches  
«MEUBLORAMA»

OUVERT:  
de 9 h à 12 h et  
de 13 h 45 à 18 h 30  
Samedi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h  
Lundi matin fermé

Venez comparer...  
Un choix gigantesque...  
Des prix révolutionnaires

GRAND P GRATUIT

234154-110

**meublorama**  
MEUBLES-DISCOUNT  
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)







Vos photos de Noël avec numéro du négatif au verso!



Sur tous les premiers tirages d'après films négatifs couleur 135/24 x 36 mm avec code DXN, par exemple en FORMAT NORMAL 10 x 15 cm

**-.70**

Pour vous faciliter la commande de vos agrandissements!



Par exemple: poster 35 x 50 cm à partir de négatif couleur, monté sur carton

**22.50**

A propos: avez-vous pensé à vos cartes de nouvel an?



Cartes photographiques avec vos propres prises de vues, enveloppe comprise

**1.50**

pièce

Le bon partenaire.

**MIGROS**  
SERVICE-PHOTO

Un magnifique présent. Offrez cette édition unique du livre:

## «Serrières... hier et aujourd'hui»

Un livre passionnant qui vous fera voyager à travers le temps par des illustrations du passé et du présent.

Volume relié, format 20x23 cm 240 pages, 212 photo noir/blanc et couleurs

Pour l'obtenir, veuillez verser préalablement Fr. 61.- sur le CCP 20-4906-7 Photo-Club KJS Francis Roulet Edition 2000 Neuchâtel

«Serrières... hier et aujourd'hui»



MAISONS OUVRIÈRES AU QUAI PH. SUCHARD.

265969-110

**UBS** Union de Banques Suisses

**RED-FISH NEUCHÂTEL**  
PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Le bassin intérieur des piscines du Nid-du-Crô sera fermé au public les **samedi 16 décembre 1995 et dimanche 17 décembre 1995** toute la journée pour la finale des championnats suisses interclubs.

Entrée libre pour les spectateurs. 234389-110

## FACE À FACE

26 et 27 mars 1996

### Entreprises!

vous êtes à la recherche d'universitaires

Venez rencontrer les futurs diplômés de l'Université de Neuchâtel et présenter vos activités.

Pour tout renseignement, contacter:

**AIESEC Neuchâtel**  
Fbg de l'Hôpital 106  
2000 Neuchâtel  
Tél. et Fax (038) 24 54 70.

234016-110

FOURRURES & CUIRS DEPUIS 1890

## AU TIGRE ROYAL

Une idée cadeau pour vous protéger du froid

**GRAND CHOIX DE MOUTONS RETOURNÉS DAME ET MONSIEUR**

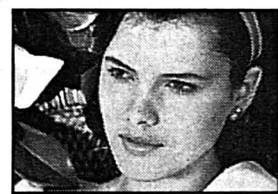
Chez votre spécialiste



234456-110

CLAUDE MONNIER & FILS AU TIGRE ROYAL  
HÔPITAL 6, 2000 NEUCHÂTEL

OFFRE SPECIALE  
CHEZ YVES ROCHER  
JUSQU'AU 31. 12. 95



## SOIN DE NOËL



SOIN ÉCLAT

+ ÉPILATION  
1/2 JAMBE

Fr. **69.-**



**CENTRE DE BEAUTÉ**

Françoise Criqui  
Rue de l'Hôpital  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 / 24 12 82

234428-110

**1000**

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NPA/Domicile \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au **038-24 63 63**

**BANQUE X procrédit**

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre d de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

CEX500Fr

tous différents tous différents tous différents tous différents tous différents tous  
tous égaux tous égaux tous égaux tous égaux tous égaux tous

## INVITATION

à la soirée de clôture de la campagne

## TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX

**VENDREDI 15 DÉCEMBRE 1995**  
**20 h, AULA DES JEUNES-RIVES**

Espace Louis-Agassiz, Neuchâtel.

En avant-première, projection de « Lettres Vidéo » de Claude Bianchi et Pierre-Yves Jeanneret.

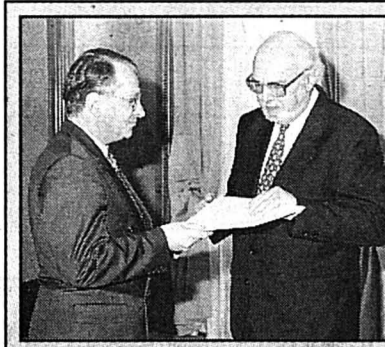
Organisation: Fédération des étudiants neuchâtelois et Bureau du délégué aux étrangers.

234219-159

Campagne de la jeunesse du Conseil de l'Europe contre le racisme et l'intolérance

# Neuchâtel

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



**Hommage à Scaramouche**  
NEUCHÂTEL - Fondateur de la compagnie Scaramouche, Max Kubler a été récompensé pour sa contribution au rayonnement du chef-lieu.

Page 15

HISTORIQUE/ Des extraits du patrimoine cinématographique cantonal édités en vidéo

## Neuchâtel au film du temps

Quelles images le cinéma a-t-il glané en cent ans dans le canton de Neuchâtel? Le «Musée neuchâtelois» en propose un aperçu détaillé dans un numéro spécial de 112 pages, complété par une cassette vidéo VHS de 90 minutes intitulée «Neuchâtel - Mémoire du cinéma».

Depuis l'invention des frères Lumière, il a bien fallu cinquante ans pour que l'on commence à préserver le patrimoine cinématographique. A l'échelle mondiale, seuls 10 à 15% des films tournés entre 1895 et 1920 ont été sauvés, explique le cinéaste et spécialiste de la restauration des bobines Jean-Blaise Junod. Parmi ceux-ci, un document de 15 minutes absent des anthologies du

cinéma: le cortège historique de 1910 à La Chaux-de-Fonds. Sylviane Musy-Ramseyer en a retiré les bobines du coffre-fort du Musée d'histoire et médailler en 1984. On y voit la foule célébrer dans une fièvre costumière débridée l'histoire du pays de Neuchâtel de la Préhistoire à la fin du XIXe siècle!

A l'heure où les cinéastes suisses tournaient des drames alpestres, personne n'est venu situer un «Heimatfilm» sur fond de sapins jurassiens. En revanche, un petit immigré hongrois a retracé avec force détails «La vie d'un ouvrier dans les Montagnes neuchâteloises» en 1930. Même maladroit et bricolé, ce film de propagande commandité par la gauche valorise avec entrain les loisirs

ouvriers. Ce faisant, note l'historien Marc Perrenoud, il démontre «que la réduction du temps de travail ne favorise pas la paresse, l'oisiveté ou l'alcoolisme et dément ceux qui affirment que les ouvriers sont incapables d'organiser leur existence».

Animatrice du Département audiovisuel (DAV), Caroline Neeser dresse ensuite le premier inventaire du patrimoine cinématographique neuchâtelois. Alors que Freddy Buache passe la main à la Cinémathèque, «notre» Freddy (Landry) dévide ses «libres propos sur le 7me art». En des pages essentielles et éclairantes, le critique et producteur brosse (presque) cinquante ans d'animation et de création cinématographiques dans le

canton. Freddy Landry fait subtilement ressentir la place que le cinéma a prise dans le cœur de quelques passionnés, celle qu'il a perdue dans celui du grand public et les succès contre l'adversité que la réalisation de films en pays de Neuchâtel a remportés, parfois jusqu'à Cannes...

◇ Christian Georges

● «Le cinéma neuchâtelois au fil du temps» et la cassette «Neuchâtel - Mémoire du cinéma» peuvent être commandés auprès des archives de l'Etat (038/39 60 40). Revue et vidéo sont en vente au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ainsi qu'à La Chaux-de-Fonds, au département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville et au Musée d'histoire et médailler.

## Ski de fond cherche vendeurs

Au paradis du ski de fond, la neige tomberait chaque hiver en abondance, les tracés seraient parfaits du matin au soir et personne ne débourserait le moindre kopeck pour les emprunter. Dans le canton de Neuchâtel, il en va un peu différemment. L'entretien des pistes est l'affaire exclusive de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR). Seule la contribution volontaire des sportifs lui permet d'assurer ce service à la population.

A l'heure où tombent les premières neiges, skieurs et randonneurs sont donc invités à acheter sans tarder la vignette de Romandie ski de fond. Celle-ci leur donne accès à toutes les pistes de Suisse, à l'exception de celles de la vallée de Conches. Tous ceux qui ne sont pas membres de l'ANSFR peuvent commander ce sésame au secrétariat (038/25 17 89).

Si Neuchâtel veut améliorer la qualité des tracés offerts, il n'y a pas trente-six solutions. L'ANSFR doit augmenter ses ressources en vendant davantage de vignettes. A ce jour, seuls 3500 skieurs s'acquittent de la redevance annuelle, soit le tiers des fondeurs réguliers. «Il faut doubler ce nombre à terme», estime Yann Engel, responsable de la promotion de l'association et directeur de la Fédération neuchâteloise du tourisme.

Pas question cependant d'imposer l'achat d'une vignette ni de faire la police sur les pistes. Cependant, cette saison 1995-1996 coïncidera avec un effort de sensibilisation accru. Pour faire «boule de neige», les fondeurs seront invités à arborer leur carte de soutien dans un étui bien visible. Des panneaux informeront le public au départ des pistes. L'ANSFR cherche par ailleurs des personnes disposées à vendre des vignettes au départ des tracés les plus fréquentés. Il manque encore des volontaires dans les Montagnes neuchâteloises (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-du-Milieu, vallée de La Sagne). L'association compte sur l'intérêt de personnes d'un bon contact qui assureraient une présence aux heures d'affluence sur les pistes. Ces vendeurs seront rétribués sur le produit des ventes. Une séance d'information à leur intention est agendée lundi prochain à Neuchâtel.

◇ C. G.

● Les personnes intéressées sont priées de contacter Anne Merlotti ou Yann Engel à la Fédération neuchâteloise du tourisme, au 038/25 17 89.

## Filles en fleur et en Dufaycolor

Des 90 minutes et douze extraits de films de la cassette «Neuchâtel - Mémoire du cinéma», chacun retiendra son inventaire à la Prévert. Il y a cette bourgeoise de Neuchâtel au chapeau imposant, qui fascine visiblement l'opérateur en train de filmer la place Pury en 1913. Le tram de Serrières coupe court à cette apparition propre à transfigurer le banal spectacle de la rue. Il y a, trois ans plus tôt, ces hommes de Cro-Magnon qui défilent sur le Pod à La Chaux-de-Fonds pour célébrer l'érection du monument à la république...

Les canotiers envahissent Couvet l'espace d'une fête de gymnastique (1929). Un traîneau glisse devant l'hôtel du Grand-Frédéric, tandis que le speaker de Pathé s'extasie des liaisons hivernales entre La Brévine et Les Verrières (1934). Zénith et Suchard van-

terent leurs produits en de plaisantes séquences animées.

Dans la fièvre des promotions, «Les heures dorées du pays de l'heure» jette un œil gourmand sur des jeunes filles en fleur, en socquettes blanches et en maillot de bain, avec le réjouissant réalisme du Dufaycolor (1939-1940). A la lueur de flambeaux, «l'enthousiasme des Neuchâtelois est à son comble» pour la réception de Max Petitpierre, président de la Confédération pour 1950.

Le clou de la cassette? La version courte mais complète de «La vie d'un ouvrier dans les Montagnes neuchâteloises». Tourné en 1930 par Etienne Adler, ce film de propagande détaille scrupuleusement le contexte social et économique de l'époque, avec cette immédiateté qui fait tellement défaut à l'écrit./cg



LA CHAUX-DE-FONDS, 1910 - Un cortège historique tel que la pellicule en a conservé la trace.

PONTS ET CHAUSSÉES/ «Le tunnel sous La Vue-des-Alpes, un trait d'union»: le film d'une aventure

## Le manuel du parfait tunnelier

Saisi au vol les étapes marquantes d'une aventure périlleuse: telle était la mission du cinéaste de Chézard André Paratte en suivant entre 1987 et 1995 les travaux de la J20. Son film «Le tunnel sous La Vue-des-Alpes, un trait d'union» rend compte de la métamorphose des sites avec éloquence. Présenté en première au Club 44 à La Chaux-de-Fonds hier, cet hymne de 54 minutes à la gloire des Ponts et chaussées est déjà disponible en vidéo!

Pour mesurer l'ampleur d'une réalisation en cours, rien de tel que de saisissantes vues aériennes. En hélicoptère, André Paratte survole la J20 en chantier depuis Vauseyon. Un commentaire débordant de suavité rappelle qu'il relevait «de la quadrature du cercle» de mener à chef les travaux sans interrompre le trafic. Un arbre s'abat devant la caméra? La voix-off nous rassure: chaque

mètre carré abattu a été reconstruit ailleurs. La station d'essence du Bas-du-Reymond? Elle a été démolie et reconstruite «comme le vieux chalet: plus belle qu'avant!»

On se prend à penser que le film fait la part plus belle au bitume et au béton qu'aux visages des ouvriers du chantier du siècle. La densité humaine de l'aventure peine en effet à trouver place dans le film. On a davantage l'impression de se trouver devant un démarcheur soucieux de nous «vendre» clé en mains un ouvrage high-tech et «parfaitement étanche». La marche du progrès doit-elle à ce point évacuer la sueur, les jurons, les rires et les coups de gueule? Aux platitudes prononcées par les officiels lors des jours d'inauguration, le spectateur aurait sans doute préféré les propos impromptus des hommes qui ont consacré plusieurs années de leur vie à cette réalisation...

Dans ce manuel du parfait tunnelier, la vie trouve quelques interstices: elle jaillit tel le foreur de la brèche qu'il vient de créer. Elle est présente dans la pose de la statue de Sainte-Barbe dans sa niche, patronne d'albâtre des fourmis du béton. Elle grouille dans la marche populaire du 1er mars 1992 et lors des fêtes d'inauguration en 1994. Mais dans un anonymat gênant. Pendant que Neuchâtel fête son tunnel trait

d'union, le film ne nous apprend pas que le chômage explose et que la Suisse rejette l'Espace économique européen.

— Les Montagnes neuchâteloises se sentent plus près de la Suisse. En sera-t-il de même dans l'autre sens? questionne néanmoins la voix-off en final, avant qu'un très beau plan tournant ne rende justice à la majestueuse sculpture de Patrick Honegger.

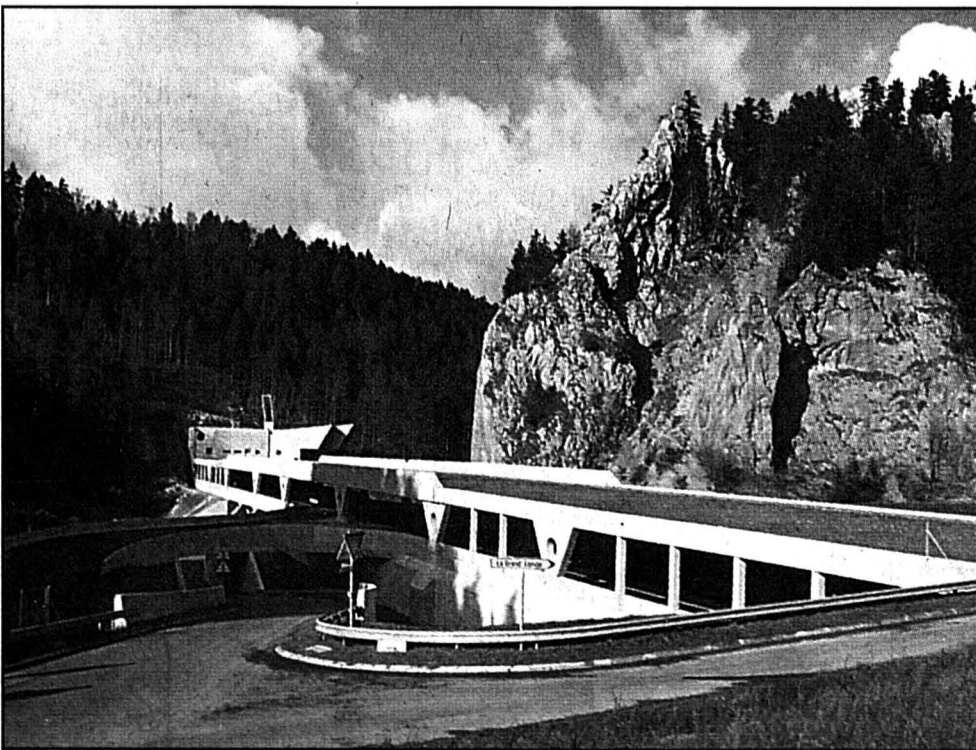
A l'instar de ses prédécesseurs André Brandt et Jean-Claude Jaggi, le

conseiller d'Etat Pierre Hirschy a été saisi par l'émotion des bâtisseurs à la vision du film:

— C'est le couronnement d'un énorme travail. On se rend compte de tout ce qui s'est passé. C'est le trait d'union qui a été voulu et on l'apprécie des jours comme aujourd'hui.

◇ C. G.

● La cassette vidéo du film peut être commandée au Service des ponts et chaussées 038/39 67 10



LES CONVERS - Le film d'André Paratte témoigne avec éloquence de la saisissante métamorphose du site surplombé par le roc Mille-Deux.

## Nez rouge: c'est parti

Dès ce soir et pendant les deux semaines de fin d'année, les automobilistes qui ne se sentent plus en état de conduire peuvent faire appel aux équipes de Nez rouge, au 155.22.08.

L'opération neuchâteloise débute aujourd'hui et durera jusqu'au 1er janvier à l'aube. Deux équipes se partageront le canton et assureront un service de piquet toutes les nuits de 22 heures à 4 heures du matin (jusqu'à 6 heures la nuit de la Saint-Sylvestre). L'une sera installée au Verger-Rond, à Neuchâtel, dans une salle de théorie mise à disposition par le Service d'incendie et de secours. L'autre se trouvera dans la salle du comité du Football club La Chaux-de-Fonds, au stade de la Charrière. Cette permanence du Haut sera notamment tenue par le TCS et le Rotary club des Montagnes et par le groupement de jeunesse de La Chaux-du-Milieu.

Quelques bénévoles sont encore nécessaires au bon déroulement des «rapatriements» dans le canton. Les intéressés peuvent s'inscrire par téléphone au 038/53.20.39.

Lors de sa dernière séance, le comité a décidé, comme l'an passé, de verser aux Cartons du cœur l'intégralité des pourboires laissés par les «clients» de Nez rouge. /comm-Æ

● Nez Rouge: 155.22.08

**Fêtes de fin d'année**  
Chez vous... ou chez nous.

Buffets froids et chauds  
Homards de notre vivier, foie gras, saumon fumé  
Huîtres, scampis, crevettes géantes  
Gratin de fruits de mer au Noilly Prat  
Scampis au curry  
Médailles de chevreuil à l'orange et poivre vert  
Médailles de veau aux morilles  
Canard aux pêches  
Délicieux desserts 234.178.328

**Lucien Gétaz**  
Tél. (038) 25 48 53

**Buffet de la Gare Neuchâtel**

### Aujourd'hui

#### La sainte du jour

Primesautières et d'esprit joyeux, les Ninon ne sont pas pour autant tête en l'air. Affectueuses et sûres d'elles, elles font partie des personnes sur lesquelles il faut compter. E


#### Théâtre

Les Amis de la scène de Boudry proposent «Des vacances de rêve» à 20h30, à la salle de spectacles de Boudry. E



#### Improvisation

Le groupe Peutsch s'en donne à cœur joie sur les thèmes invraisemblables de l'improvisation théâtrale. A suivre à 20h30, au théâtre du Pommier, à Neuchâtel. E



#### Conférence

Gaston Fischer parle de l'origine des grandes structures de l'univers, à 14h15, au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. E

#### Concert

L'Orchestre symphonique neuchâtois et le chœur Bach de Berne donnent un concert à 20h15, au temple du Bas de Neuchâtel. Oeuvres de Mozart, Beethoven et Mendelssohn. E



## NEUCHÂTEL/ La campagne contre le racisme touche à sa fin

# Jeunes prêts à poursuivre

La campagne de la jeunesse du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance «Tous différents, tous égaux» est arrivée à son terme. A l'heure du bilan, hier, au Château, les Neuchâtelois ont déclaré: «On poursuit!».

Les jeunes Neuchâtelois se sont énormément investis dans la conception et la réalisation de projets visant à plus de tolérance et de compréhension. Ils ont mis sur pied douze des soixante projets présentés en Suisse dans le cadre de la campagne «Tous différents, tous égaux!» Un engagement salué hier par le conseiller d'Etat Pierre Dubois et par André Brandt, président de la Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers, un engagement stimulé et constamment soutenu par le délégué aux étrangers Thomas Facchinetti.

Les projets neuchâtelois ont réuni une somme d'initiatives aussi originales que

variées: manifestations dans les rues, camps pluriculturels, vidéos, débats, fresques, spectacles, jeux, concerts, publications, pub TV, concours de poésie, témoignages, conférences... sans omettre la participation à une rencontre européenne à Strasbourg.

«Le Conseil d'Etat est sensible à tout ce que vous avez fait», a déclaré Pierre Dubois en relevant que la campagne a atteint son objectif: informer, mobiliser et agir. Il faut le faire dans un climat serein car, une fois qu'on a atteint une certaine violence, les explications ne servent plus à rien, a-t-il remarqué en relevant par ailleurs les réels problèmes qui se vivent au sein de la population. Le danger menace lorsque l'on cherche un bouc émissaire, car «ce bouc émissaire devient très rapidement l'autre, l'étranger».

«La mobilisation de toutes les énergies pour inculquer à la jeunesse un certain sens de l'autre est une question essentielle

pour André Brandt, qui a exprimé aux jeunes Neuchâtelois engagés la satisfaction de la communauté qu'il préside. Toutefois, une seule action, même étendue sur une année, ne suffit évidemment pas à ouvrir d'un seul coup les esprits, aussi ne faut-il «jamais perdre courage, jamais s'arrêter», a-t-il commenté.

Cet encouragement a conforté les jeunes dans leur souhait de poursuivre. Alors que sur le plan national une commission fédérale contre le racisme vient d'être nommée, les Neuchâtelois ont créé un comité contre la xénophobie, l'antisémitisme, le racisme et l'intolérance (Xari) qui appelle à la collaboration jeunes et moins jeunes (case postale 42, 2052 Fontainemelon).

◇ A. T./ROC

● Soirée de clôture de la campagne: ce soir à 20h, à l'aula des Jeunes-Rives de la faculté des lettres

## TRAVAILLEURS D'EX-YOUGOSLAVIE/ Petite manif hier soir à Neuchâtel

# Ne pas renvoyer les saisonniers

**DANS LE CALME** - A l'appel du Syndicat industrie & bâtiment, qui espérait 300 participants, une septantaine de personnes ont manifesté hier soir à Neuchâtel contre le renvoi des saisonniers d'ex-Yougoslavie. Bravant le froid (-4 degrés), le cortège s'est rendu à l'Hôtel de ville. Le conseiller national socialiste François Borel a dénoncé «les bureaucrates, le conseiller fédéral Arnold Koller en tête», ayant émis des directives rendant presque impossible l'obtention d'un permis de séjour annuel par les travailleurs d'ex-Yougoslavie. Les manifestants en ont appelé à des solutions humaines. Ils ont soutenu une résolution demandant au Conseil d'Etat neuchâtelois d'utiliser la souplesse laissée par Berne pour accorder des permis annuels à la quarantaine de saisonniers d'ex-Yougoslavie travaillant dans le canton. Il s'agit de leur éviter un retour dans une région dont l'avenir est incertain malgré la signature de la paix. /axb



SCHNEIDER 95, LE MANDERON

BETON FRAIS SA

AUTOGRUE

BUHLER SA

**BUHLER MARIN**  
RUE DES HELVETES - CH-2074 MARIN - TEL. 038 33 33 31 / 33 44 32 - FAX 038 33 68 49

**AUTOGRUE MARIN**

**BETON FRAIS**

Payerne

# MEUBLES Alba SA

## Grande fête de Noël

JOYEUX NOËL

### Journées portes ouvertes

Vendredi 15 et samedi 16 décembre 1995

BONNE ANNEE

Nos prix spéciaux de fin d'année, rabais de 20 % à 50 %

Renseignements: centrale 037 61 59 66

234333-110

**PUB**

### Ouverture de la N5 Traversée de Neuchâtel:

Avec nos doubles goujons STAIFIX DSD des forces de cisaillement de 3.000.000 kN sont transmises dans les radiers et dalles de l'autoroute

DSD 150 Ouverture du joint 30 mm force de cisaillement par DSD 150/234 kN  
DSD 400 Ouverture du joint 0-10 mm force de cisaillement par DSD 400/370 kN.

Maître de l'ouvrage: République et canton de Neuchâtel, Département des travaux publics.

Les bureaux d'ingénieurs civils du Canton de Neuchâtel ont fait confiance à notre système de double goujon STAIFIX DSD.

Les entreprises de génie civil du Canton de Neuchâtel ont utilisé de manière rationnelle notre système de double goujon STAIFIX DSD.

234425-159

**PFLÜGER + PARTNER AG**

Produits inoxydables pour l'industrie de la construction

Kirchlindachstrasse 98 CH-3052 Zollikofen  
Téléphone 031 911 62 12 Fax 031 911 52 87

Grande manifestation populaire

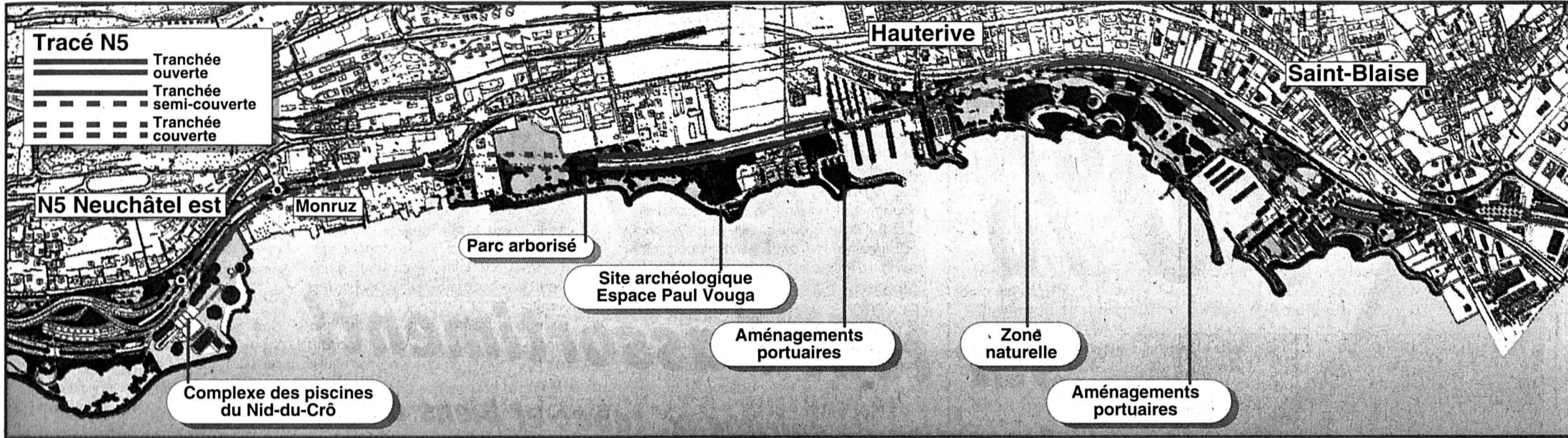
Samedi 16 décembre de 10 h à 16 h

## Dans le nouveau tronçon est de la N5

Organisation: communes d'Hauterive, Saint-Blaise et Marin

N5/ Dans quatre jours s'ouvrira le tronçon Neuchâtel-Marin, pour le plaisir des voitures et des poussettes

# Quand la route épouse la verdure



L'autoroute du plaisir. C'est ainsi qu'on pourrait nommer le tronçon Neuchâtel-Marin de la N5, qui sera inauguré mardi. Parce que cette construction fera le bonheur des automobilistes, mais aussi celui des conducteurs de poussettes et autres navigateurs. Car, si une route souterraine est née, de nouvelles et très belles rives ont été aménagées. Histoire d'un mariage entre le monde de la route et celui des loisirs.

L'inauguration de la N5 entre Neuchâtel et Marin mettra un terme à un très long feuilleton. Mais, si plus d'une décennie aura été nécessaire pour permettre le passage du trafic sous terre, on le doit à l'énormité des travaux, dont certains n'étaient pas piqués des vers (voir encadré). Approuvé définitivement en 1986, le projet a bénéficié d'une conjoncture très favorable qu'il est facile aujourd'hui de mesurer. Comprenez qu'il y avait de l'argent dans les caisses. S'il y avait des fonds, le résultat est cependant à la hauteur de l'investissement.

Plusieurs autres facteurs ont aussi joué un rôle déterminant dans la bonne conduite du gigantesque chantier. Tout d'abord, le Service cantonal des ponts et chaussées jouissait d'une belle expérience en la matière grâce à la réalisation des tunnels sous la ville de Neuchâtel. Le concept n'a pas non plus souffert des contraintes contenues dans la nouvelle loi sur la protection des eaux

(1991) qui n'aurait pas permis de gagner quelque 30 hectares de terrains sur le lac. Le remblayage de cette grande surface a d'ailleurs été rendu possible grâce à l'apport des matériaux d'excavation des tunnels de Neuchâtel.

## Une route en dessous de la nappe phréatique

Cette conjonction de données positives, à laquelle il convient d'ajouter l'excellente collaboration entre la Confédération, le Canton et les communes concernées, a permis la construction d'un tronçon d'autoroute qui oscille entre tranchées ouvertes, semi-ouvertes et fermées. Terminé, celui-ci présente une belle fiche technique sur laquelle on lit notamment: 180 feux, 12 panneaux de direction, 400 km de câbles et plus de 70 signaux de tous genres.

Ces équipements assureront une utilisation optimale de ce tracé qui comprend deux tubes (nord et sud) de deux voies chacun. Une bande d'urgence a trouvé place également dans les deux sens de circulation. La particularité de cette construction réside dans le fait qu'elle se trouve, sur toute sa longueur, en-dessous du niveau de la nappe phréatique. Autre caractéristique: une bonne partie de cette route est située sur des terrains gagnés sur le lac.

Ce dernier aspect est hautement important, puisque les conducteurs ne se-

ront pas les seuls à profiter de cette construction. La naissance de la N5 à Saint-Blaise et à Hauterive a engendré en effet l'aménagement de plusieurs infrastructures «annexes» qui feront la joie de celles et ceux qui dirigent une poussette ou un dériveur, des amoureux de la baignade et du bronzage ou encore des fervents d'archéologie.

En d'autres termes, le terrain gagné sur le lac a débouché sur la création de près de deux kilomètres de nouvelles rives qu'il s'agissait d'aménager pour le bien de la population et de la nature. Cet espace a permis aux concepteurs, peut-être là bien plus qu'ailleurs, de respecter les exigences de la législation fédérale relative à la protection de l'environnement.

## Un parc arborisé et une zone naturelle

Aujourd'hui, le résultat est plus que probant. Un rapide coup d'œil sur le plan d'aménagement permet de voir, entre autres, un parc arborisé et une zone naturelle. Saint-Blaisois et Altaripiens ont également retrouvé des installations portuaires plus grandes, plus belles et mieux équipées que celles qu'il avait fallu détruire.

Les badauds et autres baigneurs trouveront aussi leur bonheur sur ces nouvelles rives. Les deux communes ont en tous les cas tout mis en œuvre pour que ces parcelles deviennent de vrais endroits

de détente et de rencontre. On y trouvera pêle-mêle des bancs, des plages, des jeux pour petits, des terrains de sports...

Mais s'il est une réalisation qui illustre bien l'influence qu'aura joué sur la région la construction de l'autoroute, c'est le tout nouveau espace Paul Vouga, à Hauterive. Un endroit où a trouvé refuge le fabuleux site archéologique magdalénien découvert dans le secteur de Monruz.

## Le prix au kilomètre: 150 millions de francs

On le voit, toute une population profitera d'une manière ou d'une autre de la réalisation de ce secteur de la N5. Mais, les douze ans de travaux, qui ont marié route, détente et nature, ont bien

évidemment accouché d'une facture. Celle-ci se monte à 435 millions de francs pour le secteur de 2,85 kilomètres allant de la sortie de la tranchée de Monruz (construite avec la traversée de Neuchâtel) jusqu'à Marin. Ce qui met le prix au kilomètre à 150 millions.

En tenant compte de la tranchée de Monruz et de divers travaux entrepris à Marin - entre le pont de l'Etoile et l'entrée des tranchées -, la N5 entre Neuchâtel et l'autoroute de l'Entre-deux-Lacs (3,8 km) aura nécessité un investissement de quelque 540 millions de francs. En y ajoutant la traversée de la ville, c'est grosso modo un milliard de francs qui aura été enseveli.

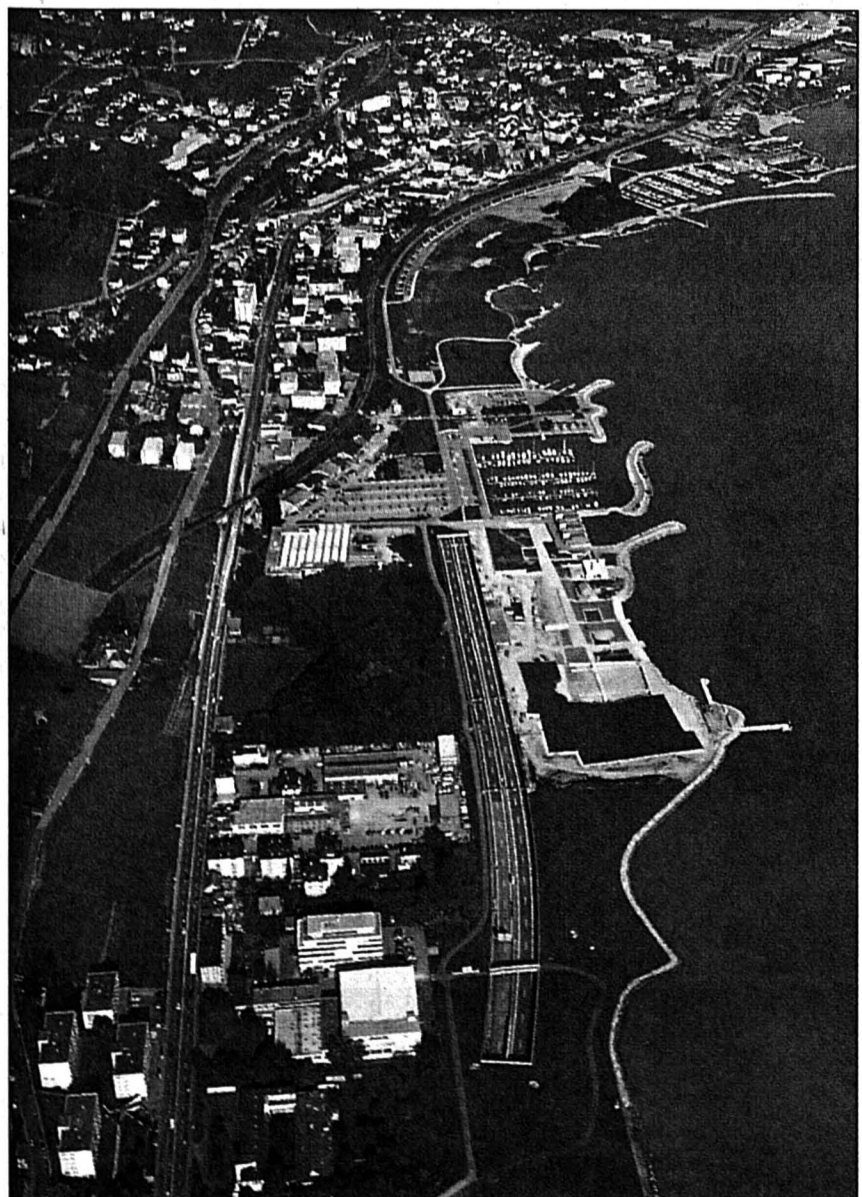
◇ Philippe Racine

## Place à la fête

Lorsque dix ans de galère prennent fin, cela se fête. Alors, les communes de Saint-Blaise, d'Hauterive et de Marin ont décidé de mettre sur pied une grande manifestation villageoise. Celle-ci se tiendra demain, de 10h à 16h, à l'intérieur même des tranchées de la N5.

Les populations, qui ont tant trinqué en subissant le bruit et la poussière de l'énorme chantier, lèveront le verre de l'amitié à la santé du dernier coup de

balai. Quant à l'inauguration du tronçon, elle aura lieu mardi prochain de 10h à 12 heures. C'est dans la tranchée couverte de Vignier que les quelque 800 invités assisteront aux officialités. En sus des discours d'usage, ils auront l'occasion d'entendre les chants des écoliers d'Hauterive et de Saint-Blaise, ainsi que l'association musicale saint-blaisoise L'Helvetia et la musique militaire du chef-lieu. / phr



LA ROUTE ET LES RIVES - Le tronçon de la N5 a été construit presque entièrement sur un terrain gagné sur le lac. D'où la création notamment de zones vertes et de nouvelles installations portuaires. photo-report Eric Leuba

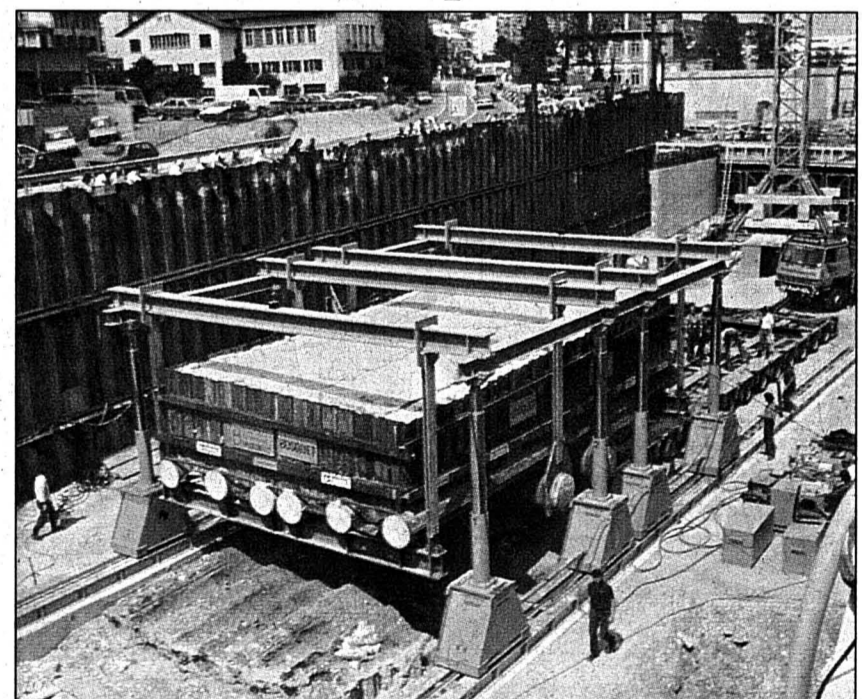
## Des travaux très spéciaux

Lorsqu'en 1990, les bâtisseurs de la N5 se sont attelés à creuser le secteur de Monruz, ils savaient qu'ils s'attaquaient à la partie la plus délicate du tracé. Ceci parce qu'il allait leur falloir travailler dans une zone fortement urbanisée et, surtout, creuser sous la route existante. Le coin allait cependant leur réserver une surprise de taille sous la forme d'un formidable site archéologique d'importance européenne. Pour sauvegarder cette exceptionnelle découverte, d'incroyables moyens ont été mis en œuvre.

La mise à jour d'un campement de chasseurs de chevaux du magdalénien (plus de 10.000 ans avant J.C.) posait un gigantesque problème aux Ponts et chaussées. Si la fouille exhaustive de ce site devait inévitablement être entreprise, elle allait considérablement retarder l'avancement des travaux de la N5. Les maîtres d'œuvre ont alors décidé ni plus ni moins de déménager deux énormes morceaux de terrain pour les installer à Hauterive.

Une maison zurichoise, très spécialisée en la matière, entreprenait en mars 1990 de transporter le premier bloc (150 tonnes). Le second morceau de choix (400 tonnes) prenait le même chemin trois mois plus tard.

La découverte archéologique a trouvé place sur le site de Champréveyres. Le village de chasseurs, reconstitué, fait dorénavant partie du parc de la découverte, lui-même installé sur les nouvelles rives d'Hauterive. C'est là que devrait également prendre place le musée cantonal d'archéologie, pour



TRANSPORT SPECIAL - En 1990, une entreprise zurichoise s'était chargée, à l'aide de quatre camions représentant 1600 chevaux, de déplacer de Monruz à Hauterive deux gros blocs de terrain. Ceux-ci renfermaient le très fameux site archéologique du magdalénien découvert lors de la construction de l'autoroute. E

autant que le peuple neuchâtelois accepte sa construction. Si tel devait être le cas, Champréveyres deviendrait alors un très haut lieu de l'archéologie qu'on viendrait visiter de très loin. Ceci grâce à la N5...

Un autre travail très spécial a également dû être réalisé sur le tronçon Neuchâtel-Marin de la route nationa-

le. Il a consisté à déplacer l'église catholique et la cure de Saint-Blaise. Toutes deux se trouvaient là «où il ne fallait pas». Dès lors, le sanctuaire construit en 1939 a été monté sur des rails et ripé sur une distance de 50 mètres. Quant à la cure, elle se trouve dorénavant 70m plus au sud qu'auparavant./phr

# PICK PAW

Le Discounter de marques

Profitez:

# 10% de rabais!

sur tout l'assortiment!

(à l'exception de spiritueux, tabac et biens durables)



68268-110

Valable le 15 et 16 décembre 1995  
à Cernier, Centre Littoral Cortaillod,  
Le Landeron, Marin Centre et Peseux

# muller sports

Profitez: toutes nos chaussures à

50% Visitez nos sous-sols

Jogging, tennis, montagne, football, loisirs

ainsi que toutes nos raquettes de tennis et confection d'été

Cartes de crédit acceptées

Fbg de l'Hôpital 1 - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 19 93

Notre service d'entretien continue. Aiguillage de patins. Services de ski et surf.

# muller sports

234098-110

## CRÉATION D'UNE ARMÉE EUROPÉENNE DE PAIX

L'armée blanche, huitième information (communiqué). Provenant de la nomenclature des termes et codifications officiels qui seront utilisés au cours de sa progression, se trouve les mots-codes: UNGATOR, UNGARIT, PLASFAR, ONUPRON. Ces codes, partiellement formés, s'appliqueront également à la nouvelle base de recherche spatiale afférente. Les responsables de la création de cette force de Paix se consacrent actuellement à l'élaboration de son protocole.

Pour référence, lire l'annonce N° 170043-472 du vendredi 12 août 1994. 266226-110

A12954



**Dominique Rolle** 199585-110

Accordage, réparations, expertise, vente, devis (sans engagement)

**COLOMBIER - CÔTE 12**  
Tél. (038) 41 18 88 prof.  
ÉPINETTES 4. Tél. (038) 41 11 90, privé

**10% RABAIS**  
Sex Shop Evi

Bienne Route de Boujean 175  
Vis à vis Post Boujean

233767-110

# FIESTA

Une Fiesta du tonnerre, tous les jours, et à ce prix... vous allez voir comme la vie est belle! Ford Fiesta Poco Loco dès

# 197

Leasing

par mois



234438-110

Leasing 48 mois, 10 000 km par année et un acompte de Fr. 1500.-



Ford  
Crédit

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS  
039/ 26 81 81  
LE LOCLE  
039/ 31 24 31  
NEUCHÂTEL  
038/ 21 21 11

L'EXPRESS

038 25 65 01 pub'



2300 La Chaux-de-Fonds  
av. Léopold-Robert 27, 039-23 07 70  
1003 Lausanne  
4, place St-François, 021-320 59 71  
2000 Neuchâtel  
rue des Moulins 45, 038-21 26 60

### Nikon AF 220

Le Nikon AF 220 est un compact automatique d'un maniement enfantin pour faire des photos brillantes et toujours bien exposées. C'est le bloc-notes parfait pour les vacances et les voyages.



Nikon AF 220 avec étui 98.-



Nikon F50 avec AF 4,0/35-80mm et AF 4,5/80-200mm 998.-

### Nikon F50

Le Nikon F50 met à votre disposition le meilleur de tout ce dont vous avez besoin pour réaliser des photos parfaitement nettes, éclatantes de couleurs: la puissance de la technologie associée à une grande facilité d'utilisation, tellement simple que toutes les explications nécessaires pour commencer à utiliser le F50 tiennent seulement dans une mince notice de 4 pages!

Veuillez s. v. p. m'envoyer gratuitement le nouveau catalogue «swissphoto» à l'adresse suivante:

Nom/Prénom

Adresse

266295-110



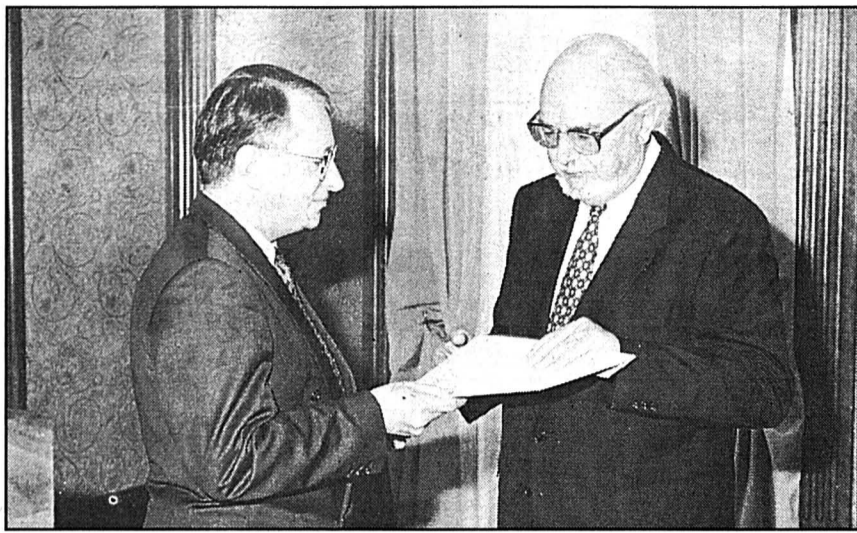
RAYONNEMENT DE NEUCHÂTEL/ La fondation remet son prix à un grand monsieur du théâtre amateur

# Honneur à Max Kubler et à Scaramouche

Le prix de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel a été remis hier par Claude Delley à Max Kubler, avocat et fondateur de la compagnie de théâtre amateur Scaramouche. Son épouse Denise Kubler a été bien sûr associée à cet hommage, ainsi que toute la troupe. Cette aimable cérémonie s'est déroulée dans un salon de l'hôtel Beaufort, à Neuchâtel, devant un parterre composé de délégués du Conseil communal, de représentants du monde théâtral et de nombreux amis.

Après la remise du prix, la parole a été donnée à Charles Joris, directeur du Théâtre populaire romand (TPR), qui a relevé le rôle indispensable joué par les comédiens amateurs.

- La cité a besoin que certains de ses personnages soient aussi des hommes de théâtre. Mais que se passait-il donc avant Scaramouche? s'est-il demandé, tant cette troupe constituée il y a 45 ans fait désormais partie intégrante du panorama culturel neuchâtelois. Avant, a rappelé Charles Joris, il y avait la compagnie Saint-Grégoire de Jean Kiel, inspiré par Copeau et «La Bourgade», plus classique, de Samuel Putod.



MOMENT D'ÉMOTION - Max Kubler, (à droite), fondateur et directeur de la compagnie Scaramouche, reçoit le prix de la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel, de la main de Claude Delley.

Charles Joris a ensuite argumenté sur la pureté des intentions des comédiens amateurs, moins suspects paraît-il que les professionnels de se laisser aller à la prostitution, à la corruption et au cabotage.

Les débuts quasi sacrés de Scaramouche en 1949, à la veille de Noël avec «L'homme sans masque», donné à la collégiale, assuraient à la compagnie une base irrécusable.

- Elle pouvait dès lors commencer à se corrompre et c'est ce qu'elle a fait en s'offrant une jouissance de cabot, plutôt qu'une austérité à la Copeau, a ajouté Charles Joris, avec un clin d'œil complice à Max Kubler.

C'est bien ce plaisir de faire vivre le théâtre et de partager ensemble l'aventure et l'engagement de la création qui a soudé la compagnie Scaramouche, malgré la diversité de ses membres. Cet insatiable engouement l'a amenée à explorer tous les genres de la manière la plus éclectique. Le directeur du TPR a fait en outre un rapide portrait de Max Kubler, authentique militant du théâtre, suivant avec son épouse la plupart des spectacles de la région et actif dans plusieurs commissions, ainsi qu'au comité de l'association du TPR.

Charles Joris s'est aussi gentiment amusé de Max Kubler, chef de troupe patriarcal réunissant ses brebis le moment venu pour les faire rentrer au chaud, non sans rappeler malicieusement ses équipées passées, dans les pressoirs, lors des débuts de Scaramouche qu'on surnommait alors «Scaracuite».

◇ Laurence Carducci

TRIBUNAL DE POLICE/ Bagarre entre employés d'une boulangerie

## Entre lardons et jambon

Au milieu des croissants, des lardons, du jambon et des sandwiches d'une boulangerie de Neuchâtel, au petit matin du 19 janvier, deux employés en sont venus aux mains, pour, semble-t-il, une histoire de porte ouverte par un froid de canard. Ce qui fit monter la température ambiante... Une plainte et une contre-plainte plus tard, J. G. et son collègue I. H. se sont fait face, hier, au Tribunal de police de Neuchâtel.

I. H. a raconté le début de l'altercation et l'agression subie par son collègue: coup de poing; veste déchirée.

- Est-ce que vous croyez à cette histoire, Monsieur le juge? a interrogé J. G., ironique.

Qui se lança dans une explication embrouillée sur qui des deux s'occupait des croissants, du jambon, des sandwiches ou des lardons dans la boulangerie. Le président du tribunal a alors lâché que ce n'était pas précisément les points qui l'intéressaient...

J. G. mettait une mauvaise ambiance dans le commerce. La patronne est venue, hier, témoigner de la grande jalousie de J. G. envers son collègue. Selon elle, il a d'ailleurs semé la zizanie dans toute la boulangerie. A la suite de bagarres à répétition, elle l'a licencié.

- Cette femme est contre moi, s'est écrié le prévenu. C'est mon collègue qui a commencé la bagarre pour me faire congédier.

A quoi le juge a répliqué qu'il semblait être l'ennemi de beaucoup de monde.

Au rythme de rafales de mitraille, J. G. a alors interrogé le témoin, parfois sans lui

laisser le temps de répondre. Il a en outre affirmé que son patron l'avait «supplié de rester travailler» quand sa femme l'a congédié. Comme preuve, il a sorti son certificat de travail, plutôt élogieux.

- Mais vous aviez déjà été licencié par votre précédent employeur également pour des altercations avec vos collègues? a demandé l'avocat de I. H.

- Oui. Autre question? a lancé J. G.

La réplique du juge ne s'est pas fait attendre, lui demandant de ne pas faire le malin, parce qu'il n'était pas en position d'en rajouter.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de I. H. a souligné que c'était rendre service à J. G.

que de le condamner, pour qu'il comprenne que certains comportements ne sont pas admissibles. De plus «le protagoniste persiste et signe. Il a d'ailleurs refusé toute discussion sereine au sujet d'un arrangement».

Dans le rôle de la victime convaincue, J. G. a argué qu'il avait supporté tous les «petits pièges» tendus par son collègue pour garder son travail.

Mais le président du tribunal l'a cependant condamné à 200 francs d'amende - peine requise par le Ministère public - et à des frais de justice s'élevant à 250 francs.

◇ I. K.

## Encore du bruit au menu

On prend les mêmes et on recommence! Pour les ingrédients, prenez le centre-ville avec un établissement public nocturne et des voisins inquiets pour leur sommeil. Ajoutez quelques décibels audibles hors du bâtiment ou des clients bruyants à sa sortie. Secouez le tout: vous obtenez une audience de tribunal de police. Hier, c'était au tour du nouveau gérant d'un bar de nuit de Neuchâtel - l'ex-tenancier avait d'ailleurs comparu pour les mêmes infractions quelques semaines plus tôt.

A l'origine, on ne devait parler hier que d'un soir du mois d'août, peu

après minuit, lorsqu'une riveraine s'était plainte à la police de la musique qui sortait de l'établissement. «Seulement, l'affaire a pris plus d'ampleur depuis, et le Ministère public a jugé plus intelligent de faire un multi-pack de tous les cas», a précisé le président du tribunal. Une amende dépassant les 1000 francs a ainsi été requise contre le gérant du bar. Mais pour permettre à la défense de mieux se préparer à ce nouveau programme, une nouvelle audience a été agendée pour début 1996, assaisonnée de plusieurs témoignages. /ik

CENTRE DE SECOURS/ Remise des clés d'un nouveau tonne-pompe

## D'un vert flamboyant

Impossible de confondre le nouveau tonne-pompe du Centre de secours de Neuchâtel avec un des autres véhicules frappés aux armes du Service d'incendie et de secours (SIS): le dernier-né arbore le vert pétaradant et eurocompatible porté depuis peu par les agents de police quand leur mission et leur sécurité nécessitent qu'ils soient particulièrement visibles. Le contenu du nouveau véhicule est moins révolutionnaire que sa peinture. Il offre tout de même, on l'a vu hier matin lors de sa remise officielle au SIS, un ensemble de modernisations et d'astuces qui devrait rendre les interventions des sapeurs-pompier encore plus efficaces.

Par exemple, les installations et matériels emportés par ce camion ont été répartis symétriquement, si bien que les hommes du feu n'ont pas, dans une rue étroite, à se demander contre quel mur ils vont parquer. Ils pourront aussi se



NOUVEAU TONNE-POMPE - Il remplace un véhicule de 1980.

consacrer plus complètement au sinistre lui-même: un seul homme suffit à descendre l'échelle de secours du toit, la pression hydraulique se règle automatiquement, la mousse est immédiatement disponible, et, une fois installée, la

De marque Mercedes pour le châssis, le moteur et la cabine, équipé, pour sa partie feu, par l'entreprise Vogt à Oberdiessbach (BE), le nouveau véhicule vaut, neuf, 520.000 francs. Un montant payé par l'Etat dans le cadre du renouvellement du matériel des centres de secours.

◇ J.-M. P.

## Nouvelles prestations à la gare

Les voyageurs peu attentifs ou un peu trop pressés n'auront peut-être pas remarqué le changement. L'agence de voyages CFF de la gare de Neuchâtel s'est métamorphosée en agence de voyages CFF-Kuoni. L'inauguration s'est faite hier soir.

Deux nouvelles enseignes, des affiches sur les fenêtres, des catalogues sur les étagères, la collaboration entre les CFF et Kuoni a pris forme. Ce nouveau partenariat organisé à l'échelle suisse remonte à fin 1993, début 1994. L'agence CFF de la place Numa-Droz fut la première en Suisse romande à collaborer avec le leader de la branche des voyages. Après ce succès, le tour de celui de la gare est arrivé.

Réglée par un contrat de franchise, cette nouvelle collaboration permet aux CFF de vendre des voyages à forfait (train + avion à destination du monde entier). En contrepartie, Kuoni offre aux employés des CFF une formation de vente ainsi qu'un soutien informatique.

Les CFF, entreprise publique, sont désormais contraints d'agir comme tout privé. Ils doivent augmenter leur part de marché et améliorer leur rentabilité, au besoin en collaborant avec d'autres... /sje

## EXPRESS-CITÉ

■ CONCERT-DÉMONSTRATION - La première partie de ce concert programmé dimanche à 17 heures au Salon de musique du haut de la ville, est consacrée à une démonstration des sonorités en lutherie, par l'atelier Philippe Girardin de Neuchâtel. Peter Meyer, violoncelliste et professeur à Bâle, présentera l'influence de l'archet sur le son, mais aussi sur l'interprétation. Il mettra en évidence ces différences à travers plusieurs petites pièces retraçant cinq siècles de musique. /lc

■ DÉFENSE DES CHÔMEURS - L'Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel propose des réunions hebdomadaires à son local du passage Max-Meuron 6, à Neuchâtel. Mardi prochain, de 9 h 30 à 11 h, rendez-vous est pris avec Pierre-Alain Lécho, secrétaire syndical. Il sera question de notions de base du droit du travail, sur le thème: «Je vais être licencié; on me propose une place de travail; je suis en conflit avec mon employeur. Quels sont mes droits et mes responsabilités?». L'entrée est libre et un café est offert. E

■ EXPO - Directeur de l'académie Maximilien de Meuron, Gérald Comtesse pratique aussi le plaisir de peindre. Dans le cadre de l'importante exposition que lui consacre actuellement la galerie des Amis des arts à Neuchâtel, il convie ses amis et admirateurs à un apéritif conversation, mardi prochain de 18 heures à 20 heures. E

## EXPRESS-CITÉ

■ COLLÈGE ILLUMINÉ - Les calendriers de l'Avent format géant s'illuminent aux quatre coins de Neuchâtel. Après les Acacias, c'est au tour du collège des Parcs de décorer les fenêtres côté nord de son bâtiment, illuminées soir après soir, jusqu'à 22 heures. Quatorze classes ont participé à l'opération et proposent aux parents ainsi qu'au public de venir admirer leur chef-d'œuvre jeudi prochain entre 17 heures et 18 h 30. Un thé chaud offert réchauffera les curieux, tandis que cakes et biscuits seront les bienvenus. /ik

L'EXPRESS - Ville de Neuchâtel

Case postale 561  
2001 Neuchâtel

Jean-Michel Pauchard  
Laurence Carducci Isabelle Kottelat  
038/25 65 01 Fax 038/25 00 39

Ce soir, réouverture du  
**Garbo Resto**  
avec  
sa nouvelle carte  
et ses pizzas...  
Service de 21h à 6h,  
du mardi au samedi.

**GARBO CAFÉ**  
Chavannes 5&7, Neuchâtel  
Tél. 038/24 31 81 88970-376

Aujourd'hui à 20 heures  
Salle de spectacles - Peseux  
**DERNIER LOTO**  
système fribourgeois  
22 tours - abonnement 10.-  
Hors abonnement  
1 ROYALE EN OR  
+ 1 TOUR GRATUIT

Société des Accordéonistes  
de la Côte - Peseux 266228-376

**Avant 7 heures**  
être informé grâce  
au portage à domicile.

Une possibilité offerte par

**L'EXPRESS**

L'EXPRESS

## Région

- **Accueil pour la petite enfance: non de Valangin** Page 18
- **Horlogerie: affaire de contrefaçons en jugement** Page 19



**Une pinte de bon sang**

LE LOCLE - Avec Cuche et Barbezat sur scène, les fêtes ressembleront à un grand éclat de rire. E

Page 17

VAUMARCUS/ Spectaculaire accident dû à la très forte bise; pollution minime au mazout

# Une grue au fond du lac

**P**osée sur une barge à cinquante mètres de la rive devant Vaumarcus, une autogru de plus de septante tonnes a basculé dans le lac dans la nuit de mercredi à hier. Elle gît maintenant par huit mètres de fond. C'est sans doute la bise qui soufflait à ce moment-là avec une rare violence qui est à l'origine de cet accident spectaculaire qui n'a heureusement pas fait de victime. Une pollution au mazout a été constatée, mais elle devrait heureusement être de faible ampleur.

Quand une grue de septante tonnes tombe dans le lac, ça doit faire un sacré «plouf». Hier matin vers quatre heures, plusieurs habitants de Vaumarcus ont été réveillés par un grand fracas. Ils ont bien scruté l'horizon, mais en vain. Et quand le jour s'est levé, ils ont bien dû constater que ce bruit avait été provoqué par l'engin qui avait basculé dans l'eau.

Montée sur une barge de 150 tonnes elle-même arrimée sur le fond par quatre énormes pieds hydrauliques, cette autogru de quatre essieux (dix mètres de long) comprenant une flèche dressée à 36 mètres et un marteau hydraulique, se trouve depuis quelque temps à une cinquantaine de mètres de la rive. Elle met en place des pieux métalliques servant à l'infrastructure de chargement des gravats qui seront excavés des tunnels de la N5. Un travail presque de routine pour l'entreprise spécialisée dans ce genre d'opération.

## A décorner les bœufs

Mais la nuit passée, la bise pourtant déjà forte dans la journée a redoublé d'intensité et certains estiment qu'elle devait souffler à au moins 80 km/heure. Subissant l'assaut des vagues, l'un des pieds s'est rompu (l'enquête devra encore déterminer les causes exactes de cette cassure). Il a alors dû heurter le fond de la barge, provoquant un trou qui s'est peu à peu rempli d'eau. Et quand la plateforme s'est mise à pencher, la grue a alors glissé sur la glace qui la recouvrait. Plus rien ne pouvait la retenir.



À L'EAU - La bise a eu raison du monstre de fer.

olig. E

Immédiatement alertés, le Centre de secours de Cortaillod, les pompiers de Vaumarcus et le SIS de Neuchâtel ont mis en place un barrage antipollution. Par mesure préventive, le centre de défense contre les hydrocarbures d'Yverdon-les-Bains a aussi été mis de piquet. Il y a bien eu pollution et du produit absorbant a été déversé sur les rives. S'il est difficile d'évaluer la quantité de mazout et d'huile qui a pu s'échapper de la machine, il semble que cela soit heureusement assez limité, comme l'a confirmé le porte-parole de la police cantonale, Claude Nicati, lors d'une conférence de presse convoquée hier après-midi sur place. Des plongeurs ont

sondé la carcasse qui repose à huit mètres de fond et les réservoirs ont tenu le coup.

## Réseau d'eau pas touché

C'est une chance, car à cet endroit, comme l'a indiqué une hydrogéologue du Service de protection de l'environnement, se trouve justement le puits de pompage du village de Vaumarcus. Actuellement, parce que les sources sur les hauts n'ont pas suffisamment de débit, la pompe fonctionne un jour sur deux: «Elle a été arrêtée à deux heures du matin et il n'y a donc rien eu dans le réseau, expliquent, soulagés, les conseillers communaux Bernard Hauser et François Bo-

rel. Bien entendu, elle va rester hors service et nous allons prendre l'eau qui nous manque à Saint-Aubin». Malgré tout, il est certain que la nature souffrira de cet accident. Samy Arm, pêcheur professionnel, n'était d'ailleurs pas très heureux: «Ça va nous détruire à cet endroit toutes les frayères de palées».

Restera à renflouer ce monstre d'acier et là, l'opération s'avère très délicate, car il n'y a aucun accès par la rive. L'entreprise va devoir utiliser des bateaux reliés entre eux par des poutres sur lesquelles seront fixés des treuils. Une fois au-dessus de la grue, celle-ci sera remontée à la surface, puis tirée dans un port permettant de la sortir, au Nid-du-Crô ou à Onnens. «Mais pas tout de suite, précisent les responsables. Nous devons attendre que le lac soit parfaitement calme car il nous faudra au moins deux jours».

◇ Henri Vivarelli

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 17

MARIN/ Bel élan de solidarité pour les Cartons du cœur

# Après la récolte, le jogging

**L**es écoliers du Centre scolaire secondaire du Bas-Lac ont battu tous les records à Marin. En moins de quatre jours, ils ont réussi à récolter, au centre commercial, plus d'une tonne de denrées alimentaires en faveur des Cartons du cœur. Lundi, en lançant leur action, ils avaient déclaré haut et fort qu'ils courraient dans les tranchées de la N5 un kilomètre par kilo de victuailles amassées. Eh bien, cet après-midi, ils vont sérieusement suer,

puisqu'ils auront à parcourir une distance de 1582 kilomètres...

De lundi après-midi à hier, des élèves se sont succédé à la sortie des caisses du centre commercial. Devant eux, de grands cartons attendaient les dons que les clients voulaient bien faire en faveur des familles défavorisées du canton. Les cartons se sont progressivement remplis et, hier à l'heure du pesage, une montagne de boîtes se dressait dans le hall d'entrée du magasin.

Carton après carton, les élèves ont pesé leur récolte. Au bout du compte, le nombre total de kilos affichait le chiffre impressionnant de 1356,5. Les écoliers n'étaient pas encore au bout de leur surprise, puisque la direction de Migros a souhaité se joindre à l'action. C'est alors que d'autres cartons ont été amenés, pour un poids de 225 kg 5 représentant une valeur de 500 francs.

Jean-Michel Erard, directeur du centre scolaire, était ébahi par ce résultat:

«Franchement, nous pensions au mieux récolter deux ou trois cents kilos de nourriture. Les gens ont été extrêmement généreux. Quant aux élèves, ils ont formidablement joué le jeu, ceci grâce notamment à deux enseignants de notre école, Marie-Christine Schnegg et Didier Thorens».

Bon nombre de gens ont également versé de l'argent pour les Cartons du cœur, ce qui a aussi surpris Jean-Michel Erard: «Ces dons spontanés représentent plus de 1500 francs».

Le centre scolaire voulait associer son action à la toute prochaine ouverture du tronçon Neuchâtel-Marin de la N5. Il avait donc annoncé que les enfants allaient courir sur l'autoroute un kilomètre par kilo de denrées alimentaires.

Eh bien, cet après-midi, sur le coup des 13 h 45, tout le centre scolaire devra s'y mettre, conciergerie et enseignants compris. Car ce sont en tout 1582 km qui devront être parcourus...

◇ Ph. R.

● D'autres nouvelles de L'Entre-deux-Lacs en page 17



**GRANDE GÉNÉROSITÉ** - Une partie des élèves du Centre scolaire secondaire du Bas-Lac ont assisté hier au pesage de la récolte qu'ils ont réalisée en faveur des Cartons du cœur. Résultat: 1582 kilos. olig. E

BUTTES

## La Robella veut plaire

Action promotionnelle d'envergure

Après quelques hivers sans neige et des déboires financiers, la société du télésiège et des téléskis Buttes-La Robella met les bouchées doubles en matière de promotion. La station de ski veut plaire et se faire mieux connaître. Un journal touristique - baptisé Robella news - vient de sortir de presse. Il sera distribué loin à la ronde.

Le Robella news, version estivale, a été une réussite. Aussi, décision a été prise d'éditer un numéro hivernal. Deux cent mille exemplaires de cette plaquette publicitaire, richement illustrée, ont été commandés. Ils seront distribués, en tout-ménage, non seulement au Val-de-Travers, mais également sur le Littoral neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à Yverdon et dans le Nord vaudois. La France voisine ne sera pas ignorée. Bien au contraire.

Le journal contient une foule de renseignements et d'offres. On y trouve bien-sûr toutes les coordonnées sur le domaine skiable de Buttes, cartes à l'appui, la liste des manifestations prévues sur le site, les possibilités d'hébergement, les forfaits concoctés pour séduire les habitants du Littoral et ceux de la région de Pontarlier, les attractions touristiques de la région...

Les particularités et les points forts de la Robella sont évidemment mis en exergue, du jardin des neiges - qui permet aux parents de laisser leurs enfants sous bonne garde le temps de faire quelques descentes - au forfait «Télétrappeur» (balade en raquettes à neige et repas au Chasseron), sans oublier les nombreux cours organisés par les écoles de ski et de snowboard. De quoi passer un hiver magique au Pays des fées... /mdc

● D'autres nouvelles du Val-de-Travers en page 18

L'EXPRESS - Val-de-Travers

Case postale 252  
2114 Fleurier

Mariano De Cristofano ☎ 038/61 38 77  
Fax 038/61 36 82

## Grand concours des Portes-Rouges



Du 22 novembre au 9 décembre dernier, les commerçants de la rue des Portes-Rouges ont présenté le Centre thermal d'Yverdon-les-Bains. A cette occasion, un grand concours a été organisé sous forme de questionnaire relatif au Centre thermal. Réponses aux trois questions posées: 1. La température de la source découverte en 1982 est de 29° C; 2. Le centre compte 3 bassins; 3. L'inauguration a eu lieu le 10 septembre 1977. 20 gagnants ont été tirés au sort, en présence de M. Claude Ogay, directeur du Centre thermal. Résultats: 1. Berthe Frauchiger, Reconvilier (gagne 1 week-end pour deux personnes en demi-pension au Grand Hôtel des Bains); 2. Ruth Vouillamoz, Neuchâtel (1 bon de 300 fr. pour un repas au Grand Hôtel). Ensuite, jusqu'au 20me, les gagnants reçoivent des abonnements au Centre thermal; ce sont: 3. Felisa Jaquet, Auvornier; 4. Lise Stauffer, Neuchâtel; 5. Monique Laubscher, Neuchâtel; 6. Philippe Tissot, Neuchâtel; 7. Henri Rey, Neuchâtel; 8. Berit Form, Neuchâtel; 9. Michel Porret, Enges; 10. Catherine Perrin, Fontainemelon; 11. Paul Favre, Neuchâtel; 12. Marcel Dousse, Neuchâtel; 13. Jean-Pierre Schüpbach, Bôle; 14. Marlène Wuillemin, Champ-du-Moulin; 15. Margaret von Gunten, Chaumont; 16. Séverine Bugnon, Neuchâtel; 17. Edmée Rossier, Neuchâtel; 18. Silvana Ceppi, Enges; 19. Séverine Perrin, Brot-Plamboz; 20. Lia Rüegger, Hauterive. Les prix sont à retirer au magasin Migros des Portes-Rouges, jusqu'au 30 décembre 1995. /clg. E

23443237



BÔLE/ Prévisions budgétaires déficitaires

## Le rouge est encore mis

Le budget 1996 de la commune de Bôle que le Conseil général examinera lundi soir n'est guère optimiste et accuse un déficit présumé de plus de 422.000 fr. sur un total de charges dépassant les sept millions. Pour les «Bolets», le rouge devient une constante puisque les budgets prévoient des excédents de dépenses de presque 400.000 fr. pour 1995 et même près d'un demi-million pour 1994.

Si les déficits présumés se suivent et se ressemblent à Bôle, les prévisions budgétaires doivent toutefois être relativisées. Il faut en effet se souvenir que le compte de 1994, alors que le budget était largement dans le rouge, ont finalement laissé apparaître un léger boni.

Pour l'an prochain, l'influence des charges cantonales est manifeste et les diverses mesures de correction prises par le Grand Conseil pèsent d'un poids certain dans le ménage prévisionnel bôlois. «Il s'agira, pour notre commune, d'assumer une charge de 113.740 fr. au titre d'une nouvelle répartition entre l'Etat et les communes, répartition qui touche d'une manière sensible les domaines de la part des communes aux charges d'assistance, hospitalières et AVS/AI/PC», précise l'exécutif dans son rapport.

Afin d'atténuer un peu certaines charges, en particulier celles liées à l'épuration des eaux, nettement supérieures aux recettes – près de deux millions ont été investis dans la construction et l'amélioration de canaux égouts –, le Conseil communal propose d'adapter la taxe en vigueur, inchangée depuis plus de treize ans. Actuellement fixée à 70 centimes le mètre cube, elle devrait passer à un franc.

Les élus devront aussi se pencher sur une demande de crédit de 165.000 fr. – dont à déduire des subventions fédérale et cantonale de 126.348 fr., la charge pour la commune étant de 38.652 fr. – destinée au financement de l'établissement du plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Ce document sera un complément indispensable au plan d'aménagement du territoire actuellement en phase finale d'élaboration.

Les conseillers généraux prendront également acte du don d'une petite parcelle de terrain par un particulier et de celui d'environ 23.000 fr. provenant de l'Oeuvre de la sœur visitante, aujourd'hui dissoute. Cette somme servira à couvrir une partie de la charge communale au Centre de santé de la Basse-Areuse. Ils procéderont aussi à deux nominations dans des commissions. ◇ H. Vi

BOUDRY/ Le budget 1996 s'annonce pratiquement équilibré

## Deux taxes à la hausse

Le budget 1996 de la commune de Boudry que le Conseil général examinera ce soir peut être considéré comme pratiquement équilibré. Il présente en effet un excédent de charges de «seulement» 54.000 fr. sur un total de dépenses de plus de 28 millions. La tendance suit donc celle du budget de cette année qui laissait apparaître un très léger bénéfice présumé de 6530 francs. Revers de la médaille: deux taxes prennent l'ascenseur.

Pour arriver à un budget relativement optimiste, le Conseil communal signale tout de même qu'il a dû prélever un peu plus de 15.000 fr. sur le fonds d'épuration des eaux usées. Il devra aussi adapter la taxe hospitalière et propose de la porter au maximum autorisé par la loi, soit dix pour cent de l'impôt communal. Ceci parce que la part de Boudry aux charges hospitalières est en constante augmentation. «Malgré la hausse, explique-t-il, le montant encaissé ne devrait d'ailleurs pas suffire à couvrir les frais».

Et comme les hausses sont dans l'air du temps, l'exécutif propose aussi de porter de quatre à cinq pour cent la taxe d'épuration des eaux usées. Ceci n'est en fait pas une surprise. Cette

éventualité avait déjà été évoquée lors de la décision du transfert des eaux usées de la step de Boudry-Cortailod à celle de la Saunerie à Colombier. Un transfert qui va engendrer de lourdes charges pour la ville de Boudry.

### Un vote en travers de la gorge

Dans l'analyse de son budget, le Conseil communal souligne qu'il a une nouvelle fois dû consentir à d'importants sacrifices en compressant au maximum les dépenses maîtrisables, tout en préservant un bon fonctionnement des services vitaux de la commune. Pour preuve, l'évolution des biens, services et marchandises ne sont augmentés que de 2,96% par rapport aux prévisions de cette année. Mais l'exécutif ne manque pas de rappeler que le résultat pourrait être bien meilleur si le législatif, lors de sa dernière séance, avait accepté de revoir la taxe d'exemption du service du feu. Une taxe censée rapporter quelque 70.000 fr. supplémentaires à la commune mais qu'une majorité de conseillers généraux avaient purement et simplement renvoyée à son expéditeur! Lequel semble l'avoir encore en travers de la gorge, même s'il ne le dit pas expressément: «Il s'agit là d'une option politique que nous ne voudrions

pas remettre en cause, précise l'autorité. Il faut souhaiter que la relance économique tant attendue daigne enfin montrer des signes plus optimistes pour envisager un avenir plus favorable de nos finances communales».

### Couverture des investissements

Parallèlement au budget, le législatif devra aussi se prononcer sur un crédit budgétaire de 939.000 fr. (dont à déduire 358.380 fr. des taxes de desertes, des contributions aux frais de réseaux et branchements encaissés et d'un autofinancement du télé-réseau) pour le financement de divers travaux de réfections, extensions et gros entretiens pouvant intervenir en 1996. C'est là une volonté de sortir de tels frais du compte de fonctionnement pour les intégrer aux investissements et les amortir sur une plus longue durée. Enfin, les élus débattent de l'autorisation de contracter un nouvel emprunt de 5,3 millions pour le renouvellement de deux emprunts arrivant à échéance et la couverture des investissements de 1996. Parmi ceux-ci, en particulier, l'aménagement définitif de la rue Louis-Favre dont le crédit de 1,5 million a été voté récemment. ◇ H. Vi

## BIENNE

### Le statut de fonctionnaire est aboli

Le statut de fonctionnaire communal sera aboli dès le 1er janvier 1997 à Bienne. A l'issue d'une séance marathon, le législatif de la ville a adopté mercredi soir le nouveau règlement du personnel de l'administration. La question de l'application du salaire au mérite a provoqué des discussions animées.

L'abandon des nominations pour une période de fonction donnée constitue la modification la plus marquante du nouveau règlement. Bien qu'assujéti à un rapport d'engagement de droit public, le personnel de la ville de Bienne sera soumis à un régime semblable à celui en vigueur dans l'économie privée dès 1997. La nouvelle réglementation assure en outre de manière plus claire l'égalité des chances entre francophones et alémaniques, ainsi qu'entre les hommes et les femmes.

L'entrée en matière a été acceptée sans problèmes. Le débat sur la suppression du statut de fonctionnaire avait en effet déjà eu lieu en avril 1994, lors de la discussion d'une motion à ce sujet. En revanche, les conseillers de ville ont débattu pendant plus de cinq heures sur des points de détail concernant les 67 articles du règlement.

Le mode d'appréciation des prestations des employés pour fixer les augmentations de salaires a provoqué des interventions animées. Mais toutes les propositions de la gauche en faveur de la protection des acquis du personnel de la ville ont échoué face à la majorité bourgeoise. Désormais, il n'y aura plus de promotion automatique liée à l'âge des employés. /ats

## DISTRICT DU LOCLE

LE LOCLE/ Cuche, Barbezat and Co à la veille de leur 3me revue

## Rire, et puis rire encore

Le miracle se reproduit. Cuche, Barbezat et leurs sbires remonteront sur scène pour les fêtes de Noël. Avec une nouvelle revue, une nouvelle édition de l'actualité décrite. Au Locle, la revue des deux humoristes a pris les élégantes allures d'une institution. Entre deux bouffées de dinde aux marrons, confortablement assis dans ces fauteuils de gala, on rit. Aux éclats. Des autres et pour les autres. Comme pour mieux expier les péchés de l'année.

Il y a trois ans, les étoiles jonchaient la piste du Casino. Refuge du rire où excellent Cuche et Barbezat. Trois ans plus tard, et à la veille d'une nouvelle édition, la piste est devenue celle des étoiles. Déjà la bonne humeur augure d'une prestation sans limites. Pour l'heure, on peint, on visse et on tape. On danse et l'on chante. On lit, répète, crie et rit. Le spectacle prend forme.

Dans le bar qui sert de coulisses, Cuche tapote sur son écran portable le script du sketch qu'il soumettra à son compère Barbezat, qui lui, tripote son téléphone portable. Faire rire est devenu une affaire. Et pourtant.

– Notre métier, c'est d'être Cuche et Barbezat. Le principe leur reste cher, nous ne voulons pas de professionnalisme dans la revue. En d'autres mots, au son de l'orchestre,

et «parce que personne ne joue sa carrière», la revue reste une «récréation».

Déjà du fardeau de la création qui doit se vendre à tout prix, les deux pères du Casino plotent sans prétention. La recette est bonne, légère, qui agrémente les festivités. Aujourd'hui, on assiste à la revue sans devoir porter de jugement. «C'est une bonne thérapie de fin d'année».

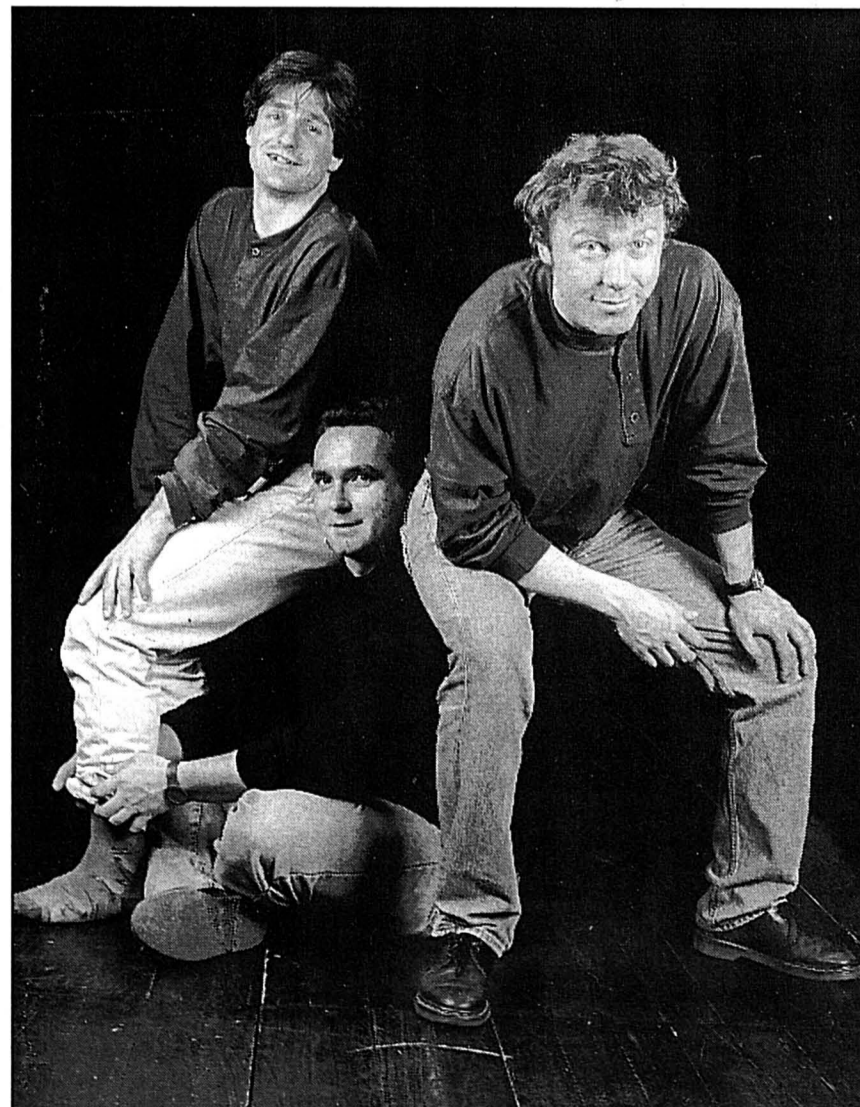
Doit-on toujours être drôle? «On ne doit pas toujours être gratuit». Et «l'on joue aussi avec l'émotion».

La revue locloise est un peu «le tire-pipe» du show-business. «Notre truc, c'est de s'éclater avec les copains. On ne veut pas mettre les gens mal à l'aise. On les égratigne, simplement. On n'a pas de tête de turc, on tire sur les ambulances». La revue, c'est un grand bizutage.

Cette année, «on continue de progresser». C'est un nouveau défi, dont la formule ressemblera à celle de l'an dernier. Le côté music-hall sera développé. Orchestre et danseuses donneront le rythme au spectacle. Jean-Henri et Pierre-Etienne se chargeront de la réplique neuchâteloise, et l'on se moquera de tous, tous azimuts. Quelque trente sketches sont programmés, que joueront Tex, Miserez, Dominique Mérot, Cuche et Barbezat.

Il y aura donc des paillettes, de la musique, de l'explosion. ◇ Th. C.

● Au Casino du Locle, les 21, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 décembre à 21 h 15. Le 31 à 17 h 15. Les 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19 et 20 janvier à 20 h 15. Les dimanches 14 et 21 janvier à 18 heures. Location au (039) 31.43.30.



CUCHE ET BARBEZAT – Les deux humoristes et quelques acolytes apporteront une grande bouffée de rire sur la scène locloise. E

## LES BRENETS

### Budget: le strict minimum

Pour commenter l'excédent de dépenses qui caractérise le budget 1996, l'exécutif brenassier n'a pas choisi les contours de la langue. «Comme l'année passée, et toujours d'entente avec la commission du budget et des comptes, ce budget a été établi pour couvrir les besoins stricts du fonctionnement de notre commune. Sans tenir compte de marges de sécurité excessives ni de dépenses planifiées pour des réfections spécifiques ou améliorations de notre patrimoine».

C'est donc un déficit présumé de plus de 205.000 francs qui grèvera l'exercice 1996. Soit 4,3% du total des charges, qui s'élèvent à 4,782 millions de francs. C'est en d'autres chiffres également une aggravation de quelque 2% par rapport au budget 1995, qui clôturait avec un déficit de 98.000 francs pour un total de dépenses presque équivalent.

C'est donc vers l'Etat que doivent se pointer les doigts accusateurs. «La volonté de l'Etat de faire participer de plus en plus activement les communes au déficit cantonal l'a notamment amené à revoir la péréquation financière. Ce qui a eu pour effet d'augmenter de manière non négligeable les charges imposées à notre commune de l'ordre de 100.000 francs».

Quant aux charges sur lesquelles la commune peut exercer une influence directe, elles représentent le quart à peine du budget. Difficile marge de manœuvre, veut-on bien dire. Au chapitre des recettes, Les Brenets «espèrent une légère augmentation. Car le maintien du niveau de nos industries communales confirme les prévisions de la commission de taxation qui suggère une adaptation d'environ 3,5 pour cent»...

Et l'exécutif de conclure: «Si notre budget ne présente pas un résultat positif, il faut tout de même souligner que notre fortune nette nous permet d'absorber un tel excédent de charges».

Aux élus d'en débattre le 20 décembre. /thc

## ENTRE-LACS

### CRESSIER

■ CONCERT DE L'AVEUT – Le traditionnel concert de l'Avent de la société de musique L'Espérance de Cressier aura lieu une semaine plus tard que d'habitude, soit dimanche à 17h, au Centre protestant. La fanfare invitée est L'Ouvrière de Chézard-Saint-Martin, dirigée par Christian Blandinier. L'ouverture du concert se fera par L'Espérance sous la baguette de son directeur Daniel Brunner. Elle cédera ensuite la place à la fanfare invitée pour la deuxième partie d'un programme très varié. /sh

## PUB

### Un gagnant au Garage des Jordils



Du 25 au 27 novembre dernier, le GARAGE DES JORDILS S.A., à BOUDRY (HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL) a organisé un concours lors de l'exposition consacrée à la Honda Civic (nouvelle génération). Plus de 400 visiteurs ont participé au concours, dont les réponses étaient les suivantes: 1. Prix de base de la Honda Civic: 16.900 fr. 2. Douze harasses de 6 bouteilles peuvent prendre place dans le coffre. 3. Il fallait trouver le nombre de 748 pailles. Le directeur du garage, Alfredo Gandoy, a récemment remis le prix au gagnant du concours, M. Carmelo Danzi, de Corcelles (à gauche sur la photo), soit un voyage de trois jours à Rome pour deux personnes. /E 234243-337

## VALANGIN

## Petite enfance: nouveau refus

La validation de l'initiative socialiste lancée ce printemps dans onze communes du Val-de-Ruz n'a pas passé la rampe lundi soir à Valangin. Sans autre forme de procès, neuf conseillers généraux ont refusé le texte et ainsi porté l'objet devant le verdict du peuple. La création de structures d'accueil pour la petite enfance n'a pas paru nécessaire à la majorité du Conseil général, du moment que le jardin d'enfants est ouvert dès l'âge de quatre ans et qu'un service de mamans de jour s'est implanté au Val-de-Ruz grâce à Pro Juventute. Seul la votation communale permettra de déterminer le sort de cette initiative, que seul Fontainemelon avait acceptée au moment où les élus de Valangin l'ont traitée.

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le budget pour 1996 de la commune, qui révèle un déficit de 62.815 fr. pour un total de dépenses de 1,5 million. L'avenir des finances de Valangin n'est cependant pas trop sombre même si des charges supplémentaires pointent déjà le bout de leur nez. Les élus ont également accepté quatre crédits. Ils ont débouqué 15.000 fr. pour la création d'une place de stationnement pour caravanes et remorques appartenant aux habitants du village. Ce parc se situera juste après le pont sur le Seyon, à l'entrée de la forêt.

Un deuxième crédit de 16.000 fr. permettra de remettre en état la barrière qui entoure la cour du collège, pour mieux répondre aux exigences de sécurité des écoliers. Le Conseil général a alloué 120.000 fr. à l'amélioration de la défense incendie de La Borcarderie. Il est apparu que la solution la moins onéreuse pour ce hameau consistait à construire une citerne de 100 mètres cubes, subventionnée pour la moitié par l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière. Enfin, l'Etat subventionnera à 50 pour cent un crédit de 30.000 fr. voté par les élus pour poser un paratonnerre sur le toit de la collégiale.

Le Conseil général a également pris un arrêté réglant le remboursement intégral des frais de transports des élèves de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, même si ces derniers y passent une année supplémentaire. Le Conseil communal a soulevé le problème du déficit régulier du service des eaux. Il pourrait à l'avenir installer des compteurs dans chaque immeuble ou exiger une taxe par habitant, basée sur une population de 400 personnes. Le Conseil général a pris acte des démissions d'Evelyn Touch (PS) et de Pierre-René Beljean (PL-PPN), pour raisons professionnelles, et a nommé Elisabeth Arrigo et Bernard Tschanz (PRD) à la commission scolaire.

◇ A. M.

## TÊTE-DE-RAN

## Troisième buvette dans l'hôtel

Bonne nouvelle pour les nombreux amateurs sportifs et autres personnes qui apprécient cette région de Tête-de-Ran! Le restaurant de la Bosse, aménagé dans l'hôtel, va rouvrir ses portes demain dès 9 heures. En effet, Karen et Jean-Pierre Besson viennent de recevoir l'autorisation de l'exploiter durant la saison d'hiver, cela grâce à la compréhension du nouveau propriétaire de l'hôtel, la Banque cantonale neuchâteloise. Il ne manque plus que la neige pour faire tourner le téléski de la Bosse, aisément accessible puisque la route depuis La Vue-des-Alpes a été aussi refaite.

Cela fait la troisième fois que Jean-Pierre Besson, propriétaire du téléski de Tête-de-Ran, ouvre un débit de boissons et de petite restauration en bordure de ses pistes. La première fois, il avait répondu à la fermeture de l'école hôtelière et du restaurant. A la suite du capotage de la reprise de l'établissement, il avait récidivé l'hiver dernier, à la plus grande joie des nombreux skieurs. Outre de quoi manger et boire, les adeptes des sports d'hiver pourront au moins disposer de toilettes à proximité des pistes de ski, eux qui devaient, l'hôtel étant fermé, se rabattre sur les sapins du Jura pour satisfaire leurs besoins naturels./mh-phc

## LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE / Nouveau barème fiscal adopté hier soir

# Picsou épouse Robin des Bois

Le nouveau barème fiscal des Geneveys-sur-Coffrane, que le Conseil général a accepté hier soir, est un compromis savant qui devrait permettre à la caisse communale d'engranger plus de 100.000 fr. supplémentaires. Les élus l'ont même situé dans une perspective de haute littérature, puisque l'impôt ménagera tant les «Picsou» de la commune - les gros revenus qui contribuent à l'économie villageoise - qu'il supposera une stratégie à la Robin des Bois - qui donne aux pauvres ce qu'il a prélevé aux riches.

Ces images de personnages de haute littérature, livrées par le rapporteur de la commission fiscale, Jean-Daniel Etienne (PS), illustrent bien comment ce groupe a travaillé pendant un an et demi. Il a fallu tant ménager les petits revenus, qui sont gagnants du nouveau barème, qu'inciter, «ma non troppo», les gros contribuables à faire un effort supplémentaire. «C'est un petit progrès, mais un progrès quand même», ont affirmé

les socialistes. Le groupe libéral-PPN (Jean-Claude Guyot) a regretté que la réflexion n'ait pas pu être étendue à l'impôt sur la fortune. «C'est faute de données suffisamment pointues», ont répondu la commission et le président de commune Claude Martignier. Il fera toujours bon vivre aux Geneveys-sur-Coffrane avec ce nouveau barème, qui ne prévoit une hausse d'impôt que pour certaines catégories de contribuables.

### Petite enfance en mains régionales

Les élus ont accepté ensuite à la quasi-unanimité de confier l'étude de l'initiative socialiste demandant la création de structures d'accueil pour la petite enfance à une commission de l'Association région Val-de-Ruz. La discussion a été nettement plus sereine que dans les autres communes où cet objet a déjà été traité. Même si des divergences demeurent quant à l'intention de l'initiative. Jean-Claude Guyot s'est montré nettement moins affirmatif sur la clause du besoin

invoquée vigoureusement par les socialistes.

L'examen du budget pour 1996 n'a pas soulevé de contestations particulières, si ce n'est sur la subvention communale à la bibliothèque pour enfants des Geneveys-sur-Coffrane. Les socialistes ont regretté que le Conseil communal la réduise de 500 fr. pour la fixer à 2500 fr. l'an prochain. Cela tenant compte du succès de cette bibliothèque, qui attire aussi des enfants d'autres communes, et qui propose des animations bien suivies. Jean-Claude Guyot a suggéré d'étudier une participation financière des autres communes dont les enfants fréquentent cette bibliothèque. Mais discussion il n'y a pas eu, au grand dam de Philippe Jaquet (PS) qui a proposé d'embellir un amendement fixant la subvention à 3000 francs. Sans obtenir gain de cause. Les élus ont enfin rendu un hommage appuyé à Jacques-Eric Dubois (PS), décédé tragiquement en Italie en juillet dernier.

◇ Ph. C.

## LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

■ AÎNÉS DE L'OUEST RÉUNIS - Une soixantaine d'aînés et de personnes isolées, venus de Montmolin, de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane, ont récemment participé dans ce dernier village à leur dernière rencontre amicale de l'année, parrainée par les samaritains de Val-de-Ruz ouest. Les participants ont eu le bonheur d'entendre des productions chorales et musicales complètes par un récit de voyage en Californie présenté par le pasteur Pierre Wyss. Des bénévoles ont offert un bouquet de bonheur et de plaisir en préparant un succulent goûter accompagné d'une très jolie décoration florale. Ces rencontres récréatives rencontrent un écho favorable dans la région depuis trente ans. /mh

## L'EXPRESS - Val-de-Ruz

Case postale 22  
2053 Cernier

Philippe Chopard ☎ 038/53 16 46  
Fax 038/53 43 31

## SUD DU LAC

## BAS-VULLY / Finances communales au menu

# L'heure des hausses



NOS AMIES LES BÊTES - L'assemblée communale a accepté une modification tarifaire pour les propriétaires de chiens. E

Réunis en assemblée ordinaire mardi soir, sous la présidence du syndic Jean-Pierre Derron, les citoyennes et citoyens de la commune du Bas-Vully étaient confrontés à un ordre du jour très chargé. Pas moins de huit points y figuraient, la plupart ayant trait aux finances communales.

Modifications tarifaires concernant l'enlèvement des ordures, l'évacuation des eaux usées, l'impôt pour les chiens, modification du taux d'imposition communale sur le revenu et la fortune ainsi que les budgets de fonctionnement et d'investissement étaient soumis à leur approbation. Le Conseil communal avait très bien préparé son affaire puisque toutes ses propositions ont été approuvées pratiquement sans opposition, seuls deux ou trois citoyens faisant valoir leur point de vue.

Ainsi, les habitants du Bas-Vully payeront dorénavant 50 fr. (au lieu de 30 fr.) par an et par personne la taxe pour l'enlèvement des ordures. La taxe des résidences secondaires passant, elle, de 100 fr. à 180 francs. Cette hausse des tarifs était nécessaire, car jouissant d'un quasi-monopole les propriétaires de la décharge de Teufftal n'ont cessé ces dernières années d'augmenter leur tarif, la tonne d'ordure livrée passant de 74 fr. en 1992 à 171 fr. en 1995!

L'assemblée a aussi adopté non sans quelques réticences le tarif de l'évacuation des eaux usées. La taxe de raccordement passe de 38 fr. à 45 fr. par mètre carré et celle de fonctionnement de 70 c à 1 fr. le mètre cube. Devisée en 1987 à six millions de francs, l'épuration des eaux qui touche à sa fin aura finalement coûté près de 11 millions, ce

dépassement donnant lieu à quelques objections.

Par contre, l'assemblée a accepté sans opposition la modification du taux d'imposition communale de 90 centimes à 80 centimes. Un budget équilibré, une bonne situation financière, les grands travaux terminés ont permis cette adaptation. Il faut relever que de 1984 à 1994 le taux était de 1 franc.

Le budget de fonctionnement avec des recettes s'élevant à 4.427.800 francs et des dépenses de 4.413.900 francs a été adopté sans problème, seuls quelques postes faisant l'objet de remarques.

Ce fut surtout le cas pour un montant de 10.000 fr. (8 fr. par habitant) contribuant au maintien de l'exploitation de la piscine couverte de Morat, dont l'état laisse quelque peu à désirer, la commune de Morat ne pouvant plus supporter seule le déficit grandissant de ce complexe. La rénovation et de la tour des Sarrasins a aussi donné lieu à quelques discussions.

Le budget des investissements présentant un découvert à financer de 390.000 fr. a été adopté sans opposition. La création d'un terrain de sport au Chablais, l'achat d'un véhicule pour les pompiers, la part à la STEP de Montilier en sont les principaux postes. Il faut relever l'octroi par l'assemblée d'un crédit de 50.000 fr. pour l'étude de projet de la rénovation et de la transformation de l'ancienne école de Nant en complexe administratif communal. Ce projet sera présenté à l'assemblée de printemps.

L'assemblée a en outre, à l'unanimité, accordé le droit de cité communal à Herrmann Hügel, ressortissant allemand habitant la commune depuis 1980.

◇ J.-F. C.

## VAL-DE-TRAVERS

## MÔTIERS / Le législatif d'accord sur tout

# Le temple sonnera juste

L'unanimité d'un bout à l'autre! Hier soir, le législatif de Môtiers a accepté d'une seule voix tous les objets soumis à son approbation. A commencer par le budget 1996, déficitaire pour quelque 115.000 francs.

L'examen du budget n'a pas provoqué de débat. La seule intervention est venue de Jean-Baptiste Codoni (PRD). Il a souligné la faible autonomie financière communale et félicité l'ensemble de l'exécutif pour sa maîtrise des charges non imposées. «Vous avez fait de votre mieux», a-t-il conclu.

Les différents crédits à l'ordre du jour (voir notre édition du 13 décembre) n'ont pas plus que le budget suscité de discussions. Le législatif a accordé 7000 francs pour le remplacement de l'horloge du temple, 20.000 francs pour la remise en état de la toiture de ce même bâtiment, 10.000 francs pour l'entretien d'une fontaine du XVIIIe siècle et 37.000 francs pour l'installation d'une station de traitement de l'eau de la nappe.

### Des lacunes

A l'heure des interpellations, Claude-Alain Kleiner a souligné deux lacunes importantes à ses yeux: le manque de structures d'accueil pour la petite enfance et pour les personnes âgées. Il a proposé au Conseil communal de réfléchir à cela, tout en donnant une idée.

L'écu libéral serait favorable à la construction d'un ouvrage combinant une crèche et des appartements protégés pour les anciens, une construction qui pourrait prendre place au-dessus

d'un abri de protection civile. Le Conseil communal a pris acte et verra si la commune a les moyens de faire quelque chose ou le devoir de proposer quelque chose.

Toujours au chapitre des interpellations, Vincent Desaulles (PRD) a demandé à l'exécutif de se pencher sur le bien-fondé de l'existence d'une commission communale d'agriculture. Et deux législatures, cette commission s'est réunie deux fois, pour se constituer et basta! L'exécutif apportera une réponse ultérieurement. /mdc

## MOTIERS

■ MASCARONS - Le dernier spectacle musico-théâtre-rigolo du Groupe théâtral des Mascarons (GTM), «Les fantômes de l'opérette», rencontre un succès attendu. Les responsables du GTM viennent d'annoncer cinq représentations supplémentaires. Elles auront lieu les 29 et 30 décembre, les 5 et 6 janvier à 20 h 30, ainsi que le dimanche 7 janvier à 17 heures. Location à la Pharmacie centrale de Fleurier. /mdc

## COUVET

■ ÉGLISE EN FÊTE - L'église libre de Couvet organise, ce soir dès 20 heures, une fête de Noël à la salle de spectacles. Au programme, musique, sketches joués par des enfants, chant, méditation, conte illustré et collation. Une fête de Noël d'inspiration évangélique. /mdc

## AIDE A L'ENFANCE DEFAVORISEE



Cette année encore, la Table Ronde N°6 de Neuchâtel organise devant le café de l'Escale, une grande vente de sapins de Noël et de sèches au beurre dont le bénéfice intégral servira à offrir aux enfants nécessiteux de Neuchâtel des vêtements et des cadeaux. Soyez nombreux les jeudi 14 décembre dès 18h00 et samedi 16 décembre toute la journée à nous aider à réaliser notre action sociale.

## CHX-DE-FDS

## Trafic de contrefaçons devant les juges

Une affaire de contrefaçons de montres de luxe a été jugée hier par le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds. Les prévenus sont un patron d'une entreprise de boîtes de montres, un de ses anciens employés et deux de ses clients devenus associés. Le verdict sera rendu en janvier.

Les marques qui se sont portées plaignantes sont Rolex, Vacheron et Constantin ainsi que Breitling. L'Union suisse pour l'habillement de la montre (USH) est la quatrième partie plaignante. Elles accusent l'entreprise incriminée d'avoir falsifié plusieurs milliers de boîtes de montres. Le poinçon de ces marques était apposé abusivement sur des boîtiers en or.

## Flagrant délit

L'industriel chaux-de-fonnier avait été pris en flagrant délit en décembre 1991. Des documents ainsi que d'autres éléments entrant dans la composition de boîtes de montres avaient en outre été saisis dans une entreprise jurassienne appartenant en co-proprioité au patron chaux-de-fonnier.

Selon l'industriel, des clients italiens lui avaient passé une commande portant sur la fabrication d'une cinquantaine de boîtes de montres. Tardant à être payé, l'industriel aurait accepté d'utiliser un poinçon authentifiant la marque Rolex. Cette affaire a précipité l'entreprise dans la faillite.

La contrefaçon est un phénomène préoccupant, explique Jean-Daniel Pasche, directeur de la Fédération de l'industrie horlogère suisse. En Europe, certaines répliques parfaites sont même vendues en bijouterie. Ecrire, garantir et facturer à en-tête de la marque contribuent à tromper le consommateur. /ats

## FRANCE

■ MARCHÉ DE NOËL - La 9<sup>me</sup> édition du marché de Noël a débuté à Montbéliard, ville lumière et commerçante jusqu'au 24 décembre (82 pyramides et arches comptant 60.000 ampoules). Une bonne centaine d'artisans et exposants proposent toute une gamme de produits et d'articles de fête. Toute une série d'animations sont par ailleurs prévues, au château-musée, à la bibliothèque, sans oublier les saltimbanques du cirque Select. /db

■ JURA - Le conseil de la Communauté de travail du Jura (CTJ) a tenu une importante réunion au conseil régional de Besançon. Les délégations comptaient chacune une trentaine d'élus et représentants, un vrai parlement franco-suisse, qui symbolise une communauté de travail et d'études en dépit d'une frontière encore tenace. Le nouveau préfet de Franche-Comté, François Lépine, a été impressionné par l'esprit de coopération qui soufflait sur l'assemblée, d'autant plus que, via la CTJ, les quatre cantons suisses flirtent avec l'Union européenne, par l'intermédiaire du programme communautaire «Interreg». Ce programme concerne notamment la formation professionnelle et continue, l'amélioration des transports, la valorisation et la promotion des ressources agricoles et naturelles. /db

■ HORLOGERIE - Fabricant des boîtes et bracelets de montres haut de gamme dans le Doubs. Jean-Louis Burdet vient d'être nommé pour trois ans à la tête du Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE). Cet organisme fondé en 1967 a pour mission de débattre de l'intérêt général des industries horlogères de l'Europe et de la Suisse. On n'est pas surpris de voir ici le nom d'un Burdet, François d'origine suisse. Au surplus, François Habersaat, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse, a été porté à la vice-présidence du CPHE. Dans le domaine de l'horlogerie encore, mais au niveau des syndicats cette fois, le nouveau conseil syndical interrégional s'est réuni dernièrement à La Vrigne, près de Pontarlier. Le but recherché est de mieux appréhender les conditions de travail entre les deux pays. A plus long terme, les délégués souhaitent parvenir à faire admettre l'Arc jurassien comme un même bassin d'emploi, tout en cherchant à harmoniser les réglementations du travail frontalier. A cette réunion, la Suisse était représentée par MM. Prince et Thévenaz et la France, par MM. Bouvet et Kottelat. /db

## LA NEUVEVILLE/ Dédicaces à la Bibliothèque des jeunes

## Dessins pleins de fraîcheur

Catherine Louis dédicacera demain de 10 à 12h à la Bibliothèque des jeunes quelques livres et puzzles qu'elle a récemment illustrés. Retour au cru natal.

Les planches recouvertes d'esquisses ou de dessins achevés emplissent l'atelier de Dombresson. Petits personnages vifs et couleurs gaies expédient dès le premier coup d'œil dans un monde fantastique. Les six puzzles composés de 40 pièces de bois aux thèmes ludiques («table d'artistes», «jeu au parc», «jeu autour d'un étang») seront présentés demain, de même que le livre «C'est Noël», merveilleuse histoire composée des textes de Bernard Friot et des illustrations de Catherine Louis, qui l'a d'ailleurs dédié à ses filles, Mona et Sélina. Cet album à l'avantage de poser un regard actuel et frais sur la manière de vivre une fête. A découvrir également, «Ma maman est devenue une étoile», sur un texte d'Azouz Begag et des illustrations émouvantes. Les auteurs de ce petit chef-d'œuvre effleurent avec grande pudeur un thème difficile à traiter, même pour les adultes. «Symphonie pour piano et patins à roulettes», basé sur un texte de Catherine Challande, attend également les visiteurs. Les murs de la biblio seront d'autre part pendant quelque temps recouverts d'images issues des travaux de Catherine Louis.

## Longs nez, petits pieds

«Mona et le bateau livre», et bien d'autres encore; que les amateurs de



PROJETS - L'illustratrice Catherine Louis a plus d'une planche dans ses projets.

dessins de Catherine Louis se réjouissent: elle est sur le point de s'atteler à différentes commandes. Cette illustratrice d'origine neuvevilloise a commencé par suivre une formation de graphiste à l'Ecole cantonale d'Arts visuels de Bienne. Après un stage chez Jörg Müller (artiste biennois ayant obtenu le prix Andersen), elle devient élève libre à Strasbourg dans l'atelier de Claude Lapointe. Catherine Louis se souvient: «J'ai toujours eu envie de dessiner,

mais je n'avais jamais osé me lancer. Claude Lapointe encourage ses élèves à poursuivre dans leur style. J'avais par exemple l'habitude de dessiner les personnages avec de longs nez et de petits pieds, à ne pas esquisser de perspectives.» Elle a gardé ce style, et tant mieux. Aujourd'hui, Catherine Louis prépare un livre avec le clown Gardi Hutter. Et c'est tout simplement génial!

◇ F. T.

## PLATEAU DE DIESSE/ Le syndicat des eaux se penche sur l'entretien

## L'étanchéité a un prix

Les problèmes d'alimentation en eau sont résolus, il s'agit maintenant d'entretenir et de maintenir des installations. Le coût du mètre cube d'eau dépendra quant à lui toujours des conditions climatiques. Le point du syndicat des eaux.

L'assemblée générale des délégués du syndicat des eaux du Plateau de Diesse s'est récemment tenue à la salle des sociétés de la halle polyvalente de Prêles. Présidée par Serge Eschmann, président du comité d'administration, elle a réuni une bonne part des délégués représentants de toutes les communes du syndicat.

Le rapport présidentiel, reflet des activités de l'année écoulée, a rappelé les six réunions du comité. Ce dernier s'est particulièrement penché sur l'entretien des installations et des contrats de servitude à régler. L'extension du réseau d'eau aux Combes de Nods a été effectuée et Messieurs Droz et Marti bénéficient de l'eau du SED. Le décompte final, fourni par l'ingénieur Pierre-André Rufer, indique un montant total

de 68.058 fr.30, sur un montant budgété de 70.000 francs. Toujours dans le secteur des Combes de Nods, un problème de fuite reste à résoudre; des questions de fréquence avec l'émetteur de Chasseral ne permettent pas aux appareils de faire leur travail. Les recherches sont en cours.

## Chlore en question

Suite à un contrôle des installations de la station de pompage du SED à Diesse par les instances cantonales, et compte tenu de la proximité de nouvelles constructions, les installations de chlorage à Diesse doivent être réadaptées. La commune a été contactée et un rendez-vous fixé pour une entrevue dans la perspective d'une participation (problèmes de talus causés par les nouvelles constructions). Des travaux liés à l'étanchéité ont été effectués au réservoir de Nods, ainsi que d'amélioration des installations de filtrage à celui de Prêles. La signature de contrats de servitude est en voie. Une question relative à la commune de Nods reste à résoudre avec le canton.

A ce jour, 300.000 mètres cube d'eau ont transité à travers le Plateau, dont 3000 ont été pompés de Schernelz et environ 32.000 du trop-plein de Lamboing. Le reste provient des sources du syndicat. Ces chiffres sont tirés d'un travail des deux fontainiers, Daniel Bourquin et Paul Stauffer, qui s'engagent pour ce travail de maintenance et d'entretien.

## Budget 1996

Le secrétaire-caissier, Raymond Rollier, a expliqué tous les détails de la comptabilité. Les comptes, frais et recettes d'exploitation, se montent à 274.345 fr. avec un prix du mètre cube d'eau consommé variable d'une année à l'autre.

Malgré ces montants importants (ils comprennent l'administration, les finances et les frais et recettes d'exploitation), les habitants du Plateau ne devraient pas souffrir de soif pendant plusieurs décennies. Le président a encore remercié tous ceux qui s'engagent et se mettent à disposition d'une réalisation d'importance régionale. /jc

## LA NEUVEVILLE/ Repas de Noël à Mon Repos

## Petits plats succulents

Le comité des dames a une fois de plus occasionné de beaux moments en offrant un repas de Noël aux pensionnaires et à deux membres de leur famille. Jacques Flückiger, directeur de Mon Repos, s'est plu à saluer les personnalités présentes: Jacques Hirt, maire, et son épouse; Josiane Aegerter, présidente du comité de direction; René Diacon, président des institutions Gottesgnad; Rémy Bonjour, président d'honneur; Paulette Louis, président d'honneur du comité des dames; Raymond Bourquin, présidente du comité des dames ainsi que les aumôniers, le curé Torriani et les pasteurs Boder et Devaux.

Chacun a ensuite dégusté l'un des 400 repas préparés par l'équipe de cuisine dirigée par Christian Lehmann; ils étaient succulents.

Plusieurs personnes ont suivi un cours de perfectionnement au cours de

l'année; il s'agit de Christian Lehmann, Yves-Alain Vuilleumier, Ana Bernasconi, Christine Montassier, Maryline Montassier, Cécile Tas et Françoise Zaech. Anita Flück a quant à elle obtenu son CFC et a été désignée meilleure apprentie 1995. Jacques Flückiger a également exprimé sa reconnaissance aux jubilaires. Marc Pierrhumbert est la première personne à être fêtée dans l'institution pour 30 ans de service. Davor Becic et Margrit Wyler ont été cités pour 20 ans, Tas Bergüzar pour 15 ans, Monique Chillante, Rinaldo Chillante et Francine Conrad-Sunier pour 10 ans. Dix sept collaborateurs ont accompli cinq ans à Mon Repos.

Josiane Aegerter a remercié les pensionnaires et leur famille pour leur confiance, la commission des soins palliatifs et son président, le pasteur Devaux, pour leur dévouement, le Dr Fischer, les bénévoles et le directeur. /mj

## LA NEUVEVILLE

## La java pour tous à Nouvel-An

Une salle se crée? La Société de développement saute sur l'occasion pour organiser au Centre des épancheurs une fête de Nouvel-An qui puisse toucher tout le monde, au singulier ou en bandes organisées de foireurs invétérés.

Daniel Juillerat, animateur et maître de l'illusion, Ted&Co dans ses meilleurs parodies de vedettes du music-hall, des films court-métrages de Wallace & Gromit, l'orchestre de danse Les Vitamines, à boire et à manger, une garderie... Tout a été prévu pour que les Neuvevillois de près ou de loin passent le cap d'un bon pied.

Le nombre de places est limité à 150, et il est nécessaire de réserver ses billets (Office du tourisme, 038/51 49 49). /ft-comm

■ THÉÂTRE - La compagnie Tumulte continue de faire du bruit avec la création de Gilbert Pingeon, «Ça déménage». Assurément, le thème interpelle plus d'une âme liée au sort du mariage. Pour preuve: «Ça déménage ne peut laisser personne indifférent: qui n'a pas frêmi de peur ou de rage quand l'autre chéri, adoré ou haï, rentre aux aurores, la gueule enfarnée, l'air béat ou querelleur?». La critique poursuit son identification: «L'on peut être jongleur, éternelle Pénélope, parler en vers...et sombrer dans la banale scène de ménage, nul n'est à l'abri: c'est ce que suggère Gilbert Pingeon, délicieusement interprété par le tandem Diitshheim-Hoffman». Et ils vont continuer à se chamailler; deux suppléments sont annoncées, ce soir et samedi à 20h30... /sp-E

## PRÊLES

## Nomination d'un nouveau métayer

Présidée par André Gauchat, l'assemblée de la commune bourgeoise de Prêles s'est tenue récemment. Le trésorier Roland Englert a présenté le budget 1996. Ce dernier prévoit un excédent de charges de 12.545 francs. Ce résultat déficitaire prévisible est dû notamment à la constante diminution de la vente du bois de service.

L'assemblée a approuvé le budget à l'unanimité. Elle a du même coup donné son aval à l'octroi d'un crédit de 65.000 fr. pour l'assainissement et l'asphaltage des chemins d'accès à la métairie de Prêles.

Au sujet de ce haut-lieu de la gastronomie locale, le président a informé l'assemblée qu'un nouveau métayer avait été nommé par le Conseil de bourgeoisie.

Il s'agit de Claude-Alain Giaque, de Prêles. Il reprendra l'exploitation de cet établissement avec son épouse dès le 1<sup>er</sup> mai 1996. Il s'occupera bien sûr du bétail qui sera mis en estivation dans les pâturages de la bourgeoisie, et également du restaurant de la métairie. /yg

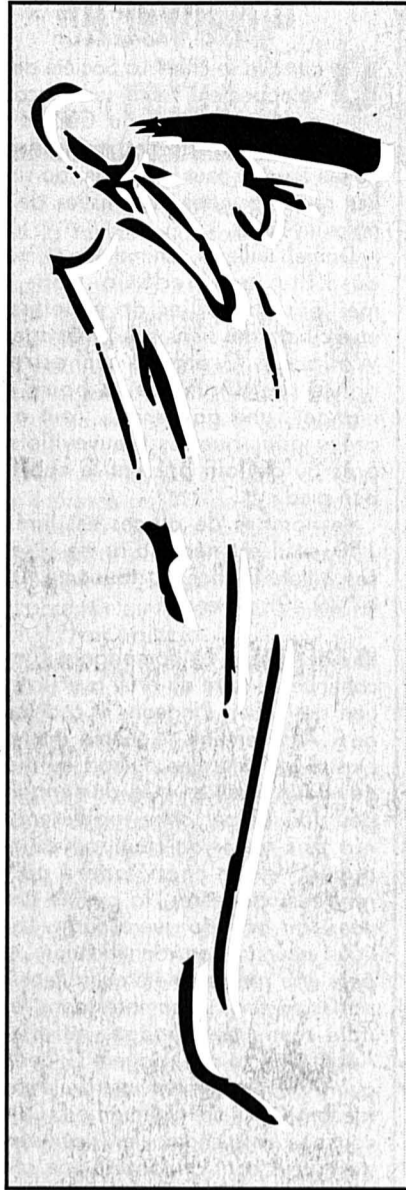
## PUB

## Une nouvelle succursale à Serrières



Loew, le spécialiste bon marché a transformé un ancien dépôt en magasin à la hauteur de vos besoins, avec plus de 2000 articles alimentaires tels que petite boulangerie, produits laitiers, fruits et légumes surgelés. Vous y trouverez encore de nombreux autres articles non alimentaires et une grande facilité de parcage. /E

...Pour votre table de fête



**NOTRE SERVICE "TRAITEUR" VOUS PROPOSE**

- ★ Aumônière de Saint-Jacques la pièce **5.20**
- ★ Aiguillette de saumon Bellevue 100 g **3.90**
- ★ ½ langouste parisienne 100 g **4.80**
- ★ Tournedos Wellington 100 g **7.20**

**Caviar russe, Festival de fruits de mer,  
Truffes noires brossées**

**Bûches de Noël aux divers arômes**

*Nous vous prions de passer vos commandes suffisamment tôt*

**Super Centre Portes-Rouges**

Av. des Portes-Rouges 55, Neuchâtel

Tél. 038/25.94.25

266233-110



**Super Centre Portes-Rouges**

**VOYAGES - EXCURSIONS**  
**WITTWER**  
**LUNDI 25 DÉCEMBRE**  
**LE NOËL WITTWER**  
 course surprise et repas de midi  
 Fr. 88.- (TVA 6,5% incl.)

\*\*\*\*\*  
**LUNDI 1<sup>er</sup> JANVIER**  
**Fêtons la nouvelle année à MARTIGNY (VS)**  
 repas de fête, cotillons, danse...  
 Fr. 95.- (TVA 6,5% incl.)

Renseignements et inscriptions: 138081-110  
 Couvet, rue Saint-Gervais 1 (038) 63 27 37  
 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2 (038) 25 82 82



234152-110

**LE CANARD FARCI DE MARIN**

Chaque année à cette époque, les frères Georges et Jean-Pierre Lehnherr et leurs 50 collaborateurs ont fait le plein de volaille, gibier, poisson et fruits de mer dans leur magasin approvisionné par leur département de Marin où se fait l'abattage quotidien de la volaille et le conditionnement de la marchandise.

Fondée en 1917, cette maison neuchâteloise réputée vend aussi bien ses produits dans son magasin de la rue Fleury qu'à 150 détaillants dans toute la Suisse. De très nombreux hôtels et restaurants sont devenus ses clients attirés.

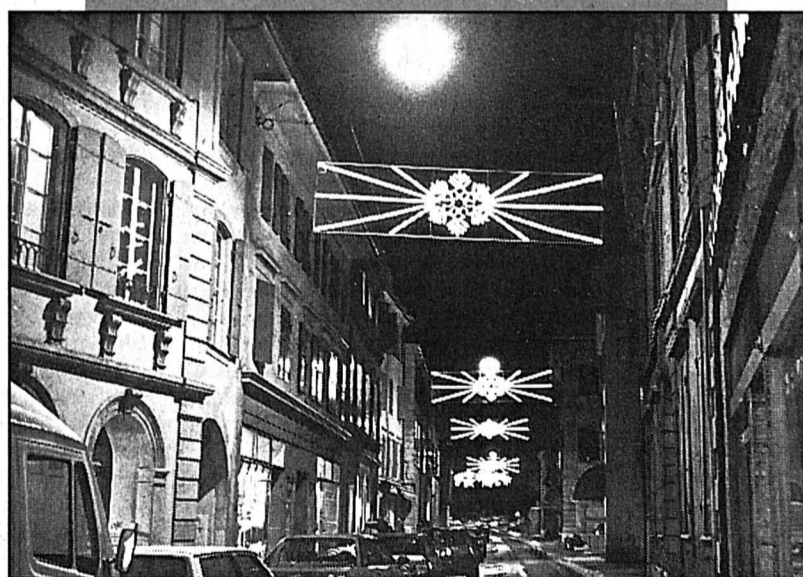
Parmi un grand assortiment, Lehnherr S.A., propose à ses clients de composer eux-mêmes leurs menus pour les fêtes de fin d'année.

On y trouve notamment le fameux canard farci de Marin, désossé, farci de viande de veau, de foie de volaille, épicé et arrosé d'un excellent cognac.

**Lehnherr SA**  
**VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS**  
**RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (038) 25 30 92**

**COLOMBIER**

**Vos achats de Noël à Colombier**



À LA RUE-HAUTE - Un air de fête pour accueillir les clients. / clg- E

Les consommateurs de Colombier ont la chance de bénéficier d'une activité commerciale très variée. Certes, les magasins de la localité ne connaissent pas l'ambiance des ouvertures nocturnes organisées dans d'autres villages de la région, avant les fêtes de fin d'année. Mais, à cette époque, les commerçants font toutefois preuve de beaucoup d'imagination pour accueillir leurs clients, aux heures habituelles, dans une atmosphère de fête. De la Rue-Haute à la rue du Château, de l'Avenue de la Gare à la Rue-Basse, partout c'est déjà Noël. Et pour compléter le décor, un nouvel éclairage de circonstance a été offert à la commune, l'année dernière, par l'Association de développement de Colombier; un joli cadeau de Noël qu'on appréciera chaque année. / E

**Bijouterie du Château**



**G. Jelsch-Flammer**  
 Colombier  
 Rue du Château 9  
 Tél. 038 / 41 38 38

178428-596

en collaboration avec  
**PHOTO BOUTIQUE Flamm**

**DROGUERIE DE COLOMBIER**



François Engdahl  
 2013 COLOMBIER

**VERNIS de qualité et CONSEILS**

-- OUVREZ UN " COMPTE PEINTURE " et mettez



de la **COULEUR** chez vous!

232954-596



**Vuilliomonet s.a.**  
 Electricité + Téléphone A + B

F.-C.-de-Marval 4a  
 2008 Neuchâtel  
 Tél. 038 / 25 17 12

177427-596

Magasin de vente: Grand-Rue 4 - 2000 Neuchâtel - Tél. 038 / 24 12 33

Succursale: rue Haute 12 - 2013 Colombier - Tél. 038 / 41 27 12

Avenue Léopold-Robert 11 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 / 24 17 24

**MOTOCARREFOUR CAGIVA DUCATI**

**Autocarrefour Colombier SA**



Michel Corradini  
 2013 Colombier  
 Tél. (038) 41 27 47  
 (038) 41 35 70  
 Fax (038) 41 14 44

233624-596



**Daniel Mayor**  
 Electroménager  
 Tél. 038 / 41 22 09

Votre spécialiste en gaz

Dépannages rapides  
 Réparations - Devis  
 Vente - Prix avantageux  
 Toutes marques



Exposition permanente  
 Sombacour 11 - 2013 Colombier

177426-596

**BARONI TRANSPORTS**  
 COLOMBIER 041 23 27

- Camions basculants
- Camions multibennes
- Sables et graviers
- Terrassements
- Récupérations de fers et métaux

177422-596

**Phitronic**

**Ph. Neri**  
 Rue du Château 11  
 2013 Colombier  
 Tél. 038 / 44 14 44  
 Fax 038 / 44 14 45  
 Natel 077 / 59 03 78

Dépannage  
 Vente  
 TV-HIFI-VIDÉO  
 Réparation toutes marques

- Un spécialiste à votre service  
 - Des produits de première qualité  
 - Des prix compétitifs

232955-596

**TOSALLI**

232958-596

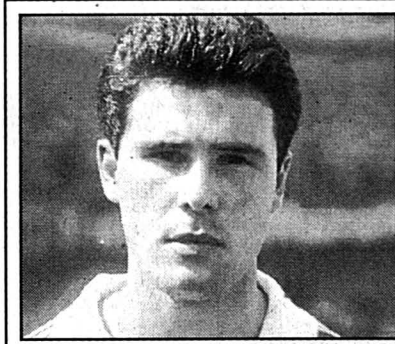
Colombier - Neuchâtel

9a, Avenue de la Gare  
 Tél. 038 / 41 23 12

10, Promenade-Noire  
 Tél. 038 / 24 00 40

**INTERSPORT KIDS**

ab 119.-  
 ab 149.-  
 ab 139.-  
 ab 89.-  
 ab 89.-  
 329.-



BOSMAN - La Cour de justice européenne rend ce matin son jugement dans l'affaire du footballeur belge.

● **Ski alpin: Didier Cuhe se rapproche des grands** Page 24

● **Hockey sur glace: état d'alerte à YS** Page 25

PATINAGE ARTISTIQUE

**Le vent du renouveau**

Les championnats de Suisse débutent aujourd'hui à Lugano

C'est le vent du renouveau qui devrait souffler sur le patinage helvétique, dès aujourd'hui à Lugano, à l'occasion des championnats de Suisse... 1996. La plupart de celles et ceux qui ont fait les beaux jours de l'Union suisse de patinage (USP) ces cinq dernières années n'étant plus là, la relève devrait s'affirmer aujourd'hui (programme court) et demain (programme libre) à la Resega.

Etat des lieux. Pour rappeler que Leslie et Cédric Monod, déçus de ne pas avoir été sélectionnés pour les Jeux de Lillehammer, avaient décidé de poser les plaques en février 1994. En danse, la Genevoise Diane Gencsler s'est proprement fait «larguer» l'été dernier par son partenaire ukrainien Alexander Stanislavov. Côté masculin, le Roumain Marius Negrea, sacré l'an dernier à Davos, a décidé de repatiner pour son pays d'origine. Enfin, côté féminin, Nathalie Krieg, déstabilisée par un hiver 94/95 catastrophique, a décidé de ne pas s'aligner en compétition cette saison et devrait logiquement quitter les rangs amateurs le printemps prochain.

Troisième il y a douze mois dans la station grisonne, Lucinda Ruh est ainsi susceptible de décrocher, à l'âge de 16 ans, son premier titre national élite, demain au Tessin. Sixième des prestigieux Skate Canada et 9<sup>me</sup> des récents Mondiaux juniors, la patineuse helvétique de Tokyo partira avec les faveurs de la cote. Ce d'autant plus que la championne en titre, Janine Bur (23 ans), a dû être hospitalisée à deux reprises cet automne pour des ennuis stomacaux et que la championne 1992, Nicole Skoda (18), souffre toujours de gros problèmes aux genoux. Tant l'Argovienne que la Zurichoise n'aborderont donc pas la compétition dans les meilleures dispositions qui soient.

Deux Romandes sont inscrites à cette épreuve féminine. Et toutes deux peuvent nourrir de légitimes ambitions. Quatrième l'an dernier, la Vaudoise Christel Borghi (15 ans et demi), du Club des patineurs de Leysin, peut rêver de monter cette fois-ci sur le podium. Cinquième il y a douze mois, la Chaux-de-Fonnière Catherine Chamartin (17), elle, a malheureusement et sérieusement été perturbée dans sa préparation par une infection virale.

Si 22 patineuses sont annoncées pour la compétition féminine, ils ne seront que trois couples de danse et quatre messieurs en lice dans les deux autres épreuves. Déjà sacré à deux reprises, Patrick Meier pourrait bien voler la vedette aux filles. Il y a deux mois à Vienne, le jeune Zurichois de 19 ans est en effet devenu le premier Suisse à réussir un triple Axel en compétition. L'avenir lui appartient.

◇ A. L.



NICOLE SKODA - Sacrée il y a quatre ans à Monthey, la Zurichoise comptera parmi les outsiders à Lugano.

COURSE À PIED / Le 11<sup>me</sup> Tour du Canton de Neuchâtel démarrera le 17 avril à Cornaux

**Moins dur et plus court**

Réjouissez-vous, fidèles amis du Tour du Canton: la boucle neuchâteloise 1996, organisée pour la première fois par la société «Sport Plus», sera moins longue et plus courte que les précédentes. Les parcours de cette 11<sup>me</sup> édition viennent en effet d'être définis. Le Tour du Canton de Neuchâtel 1996 démarrera le mercredi 17 avril à Cornaux et s'achèvera le mercredi 22 mai à Neuchâtel. Longueur totale de l'épreuve: un peu moins de 69 kilomètres. Contre 82 cette année.

La Banque cantonale neuchâteloise ayant décidé de transmettre le témoin le printemps dernier au terme du 10<sup>me</sup> Tour du Canton, c'est désormais la société «Sport Plus» qui a la responsabilité d'organiser la plus populaire des manifestations sportives neuchâteloises. A cet effet, «Sport Plus» a mandaté le Neuchâtelois Olivier von Gunten, ancien champion de Suisse cadet du 3000m et de cross-country, pour trouver, définir, dessiner et baliser les parcours des six étapes qui composeront cette 11<sup>me</sup> édition.

Epaulé par le Subièrois Aldo Fanti et les Chaux-de-Fonniers Nicole Clark et Jean-Pierre Müller au sein de la nouvelle commission technique, Olivier von Gunten s'est mis au travail au mois d'août. Lui et ses trois collègues viennent de terminer leur prospection. Le résultat: un Tour du Canton qui s'annonce attractif, varié et plaisant. Moins dur et plus court surtout que ceux mis sur pied ces dernières années.

- Dans l'ensemble, il s'agira de parcours pas trop difficiles voire faciles dont les longueurs varieront entre 10 et 13 kilomètres et demi, souligne le Neuchâtelois. Sur les conseils de Jean-Pierre Müller, qui est podologue de profession, nous avons tenté de dénicher des chemins le moins goudronnés possible, afin d'éviter le plus possible les problèmes de tendinite. Cela s'est avéré relativement facile dans le Haut, plus ardu dans le Bas.

Le TdCN 96 prendra de l'altitude durant la première quinzaine de mai, avec trois étapes successives programmées aux Verrières, aux Brenets et à La Vue-des-Alpes, «en espérant que la neige ne nous joue pas un mauvais tour!» souffle Olivier von Gunten.

Mis à part l'ultime manche (attention, grosse surprise!), les cinq premières étapes du millésime 96 se dérouleront selon une recette connue, c'est-à-dire avec départ et arrivée au même endroit.

Nous vous avons mis l'eau à la bouche? Alors, suivez le guide!



EN PLEIN CŒUR DE LA COURSE - Le peloton (ici à La Côte-aux-Fées le 3 mai dernier) aura 68km750 à parcourir le printemps prochain.

Olivier Gresset-E.

**Les six étapes**

**1<sup>re</sup> étape. - Mercredi 17 avril à Cornaux:** une entrée en matière relativement facile. De Cornaux à Cornaux en longeant la Thielle et en traversant Le Landeron et Cressier, le peloton aura 12km150 à avaler sur un parcours presque entièrement plat, «à l'exception», note Olivier von Gunten «d'une montée régulière d'environ deux kilomètres entre Le Landeron et Cressier».

**2<sup>me</sup> étape. - Mercredi 24 avril à Colombier:** l'étape goudronnée du TdCN 96. De Colombier à Colombier via Areuse, Planeyse, Trois Rods, Bôle, Treyvaux et Bôle encore une fois, les coureurs auront 11km150 de petites montées et de petites descentes à parcourir. L'étape casse-pattes par excellence, quoi. Majestueux théâtre du départ et de l'arrivée: le Château de Colombier!

**3<sup>me</sup> étape. - Mercredi 1<sup>er</sup> mai aux Verrières:** du joli Val-de-Travers, les fidèles du TdCN pourront admirer les montagnes. Mais ils resteront sur le plat! La dénivellation totale de cette manche composée aux trois quarts de chemins de campagne approchera en effet dangereusement le niveau 0. Du village des Verrières, le peloton filera en direction de La Vy Jeannet, ira jusqu'aux Bayards et revien-

dra par Le Crêt. Distance: 13km300. La plus longue des six étapes du TdCN 96.

**4<sup>me</sup> étape. - Mercredi 8 mai aux Brenets:** l'étape de montagne de cette 11<sup>me</sup> édition. La plus courte aussi avec ses 9km850. Les Brenets, Tête-de-Calvin, Goudebais, Les Brenets: il s'agira véritablement là de l'épreuve de vérité de cette édition 96, «même si», précise Olivier von Gunten, «comparativement aux autres années, cette étape dite de montagne s'annonce bien moins dure que celles des années précédentes». Avant de prendre la direction de la frontière française, le peloton arpentera les rues du village, «afin de rapprocher le plus possible le Tour de la population», explique encore von Gunten.

**5<sup>me</sup> étape. - Mercredi 15 mai à La Vue-des-Alpes:** la plus belle des six étapes, selon Olivier von Gunten.

- Il s'agira d'un véritable cross-country, composé quasi uniquement de pâturages, se réjouit le Neuchâtelois. Son profil reste rassurable, avec toutefois deux bonnes montées vers Montperreux et Tête-de-Ran. Rien de bien difficile, cependant.

Les parcours de ces 10km500 annoncés et, espérons-le, sans neige: La Vue-des-Alpes,

Montperreux, Les Loges, Tête-de-Ran, Derrière Tête-de-Ran, La Petite Corbatière et La Vue-des-Alpes.

**6<sup>me</sup> étape. - Mercredi 22 mai à Neuchâtel:** la grosse surprise de ce TdCN 96, qui réjouira certains, qui irritera d'autres. La classique Petit-Cortailod - Neuchâtel a en effet été abandonnée par la nouvelle commission technique! Cette dernière a porté son choix sur un tracé qui partira en principe de Champ-Monsieur, qui empruntera les parcours mesurés de Neuchâtel, Hauterive et Saint-Blaise via Le Villaret et qui plongera vers les bords du lac à la hauteur de Saint-Blaise avant de revenir par le port d'Hauterive et le Nid-du-Crô jusqu'aux patinoires du Littoral. Au total: 11km800 de terrain presque entièrement plat, à l'exception, bien sûr, de la descente vers le lac, «la seule incertitude restant le lieu où sera donné le départ, Champ-Monsieur ne se prêtant guère à ce genre d'opération», note Olivier von Gunten.

Le Tour du Canton de Neuchâtel 96 vous plaît? Alors, à vos baskets, afin de préparer au mieux les 68km750 de cette 11<sup>me</sup> édition!

◇ Alexandre Lachat

**Corinne et Philippe sont les plus forts**

**Le championnat des courses neuchâteloises 1995 a pris fin samedi dernier avec la corrida du chef-lieu. Voici donc les classements finaux des sept catégories - avec 619 participants -, qui nous permettent de saluer entre autres les victoires de Corinne Isler-Ducommun chez les dames et de Philippe Risler chez les hommes:**

**Messieurs (1956-1975):** 1. Philippe Risler (Le Crêt-du-Loche) 313 points; 2. François Glauser (Couvett) 303; 3. René Bel (Le Cerneux-Péquignot) 210; 4. Johnny Calame (La Chaux-de-Fonds) 207; 5. Marc-Henri Jaunin (Cortailod) 202; 6. Thierry Ray (Fleurier) 188; 7. Philippe Nussbaum (Gorgier) 177; 8. Jean-Michel Aubry (La Chaux-de-Fonds) 137; 9. Christophe Stauffer (Peseux) 134; 10. Claude Saisselin (Le Crêt-du-Loche) 127; 11. Benedetto Patti (Le Locle) 116; 12. Michel Gonella (Fenin) 109; 13. Jorg Hafner (Les Verrières) 103; 14. Christian Chiffelle (Boudévilliers) 95; 15. Jean-François Dupan (La Chaux-de-Fonds) 92; 16. Patrick Maccioli (Neuchâtel) 89; 17. Fabrizio Castellani (Fleurier) 87; 18. Pascal Gauthier (Le Cerneux-Péquignot) 84; 19. Ulrich Kaempf (Le Pâquier) 78; 20. Francesco Susino (La Chaux-de-

Fonds) 77; 21. Alfonso Silva (Neuchâtel) 74; 22. Patrick Vauthier (Les Vieux-Prés) 69; 23. Alain Montandon (Les Bois) et Manuel Silva (Peseux) 63; 25. Damiano Pavia (Couvett) et Claude Borel (La Brévine) 62; 27. Frank Gerhard (Hauterive) 60; 28. Marc Tirole (Dampierre Les Bois) 57; 29. Theophil Rohner



(Küssnacht) et Thierry Huguenin (Neuchâtel) 54; 31. Patrick Lambercier (La Sagne) 53; 32. Yves-Alain Rossier (Les Vieux-Prés) et Claude Robert (Peseux) 51; 34. Marius Hasler (Guin), Daniel Schumacher (Neuchâtel) et Christian Reber (Cernier) 50; 37. Bruno Todeschini (France) et Marin Boillat (Les Breuleux) 49; 39. Philippe Monnier (France) et Manuel Spoede (La Chaux-de-Fonds) 46; 41. Marcel Neuenschwander (Thielle) 45; 42.

Luc Béguin (Chaumont) et Didier Fatton (Vilars) 42; 44. Yves Ehret (La Chaux-de-Fonds) 40; 45. Raphaël Grandjean (Le Locle) 39. 221 classés.

**Dames (1956-1975):** 1. Corinne Isler-Ducommun (La Cibourg) 360 pts; 2. Dora Jakob (Cormondrèche) 336; 3. Doryane Schick (La Châtaine) 280; 4. Catia Nussbaum (Gorgier) 227; 5. Magaly Neuenschwander (Thielle) 146; 6. Isabelle Joly (Colombier) 120; 7. Catherine Marthaler (La Chaux-de-Fonds) 94; 8. Martine Dupan (La Chaux-de-Fonds) 91; 9. Fabiola Rueda-Oppliger (Corsier) 90; 10. Monique Denys (Fleurier) et Liselotte Gasser (La Chaux-de-Fonds) 79; 12. Andrée-Jeanne Bourquin (Auvonnier) 77; 13. Christine Weber-Gammeter (Peseux) 76; 14. Françoise Wyssen (Cortailod) 73; 15. Jocelyne Hirt (Cornaux) 72. 70 classées.

**Juniors messieurs (1976-1977):** 1. Bernard Lienher (Savagnier) 292 pts; 2. Nicolas Dubois (La Chaux-de-Fonds) 135; 3. Philippe Kitsos (Cortailod) 115; 4. Julien Perret (La Neuveville) 85; 5. Michaël Schmid (La Brévine) 76. 39 classés.

**Juniors dames (1976-1977):** 1. Isaline Krähnbühl (Colombier) 147 pts; 2. Delphine Zigerli (Fleurier) 139; 3. Janine Lauenstein (Cormondrèche) 60. 15 classées.

**Vétérans messieurs I (1946-1955):** 1. Serge Furrer (Bevaix) 346 pts; 2. Paul Bloch (Corcelles) 297; 3. Gérard Morard (Neuchâtel) 259; 4. Claudy Rosat (La Brévine) 258; 5. Patrice Girardin (La Chaux-de-Fonds) 235; 6. Hubert Gnaegi (Corcelles) 208; 7. Marcel Graf (Les Planchettes) 167; 8. Denis Lauber (Neuchâtel) 163; 9. Joao Da Silva (Cressier) 159; 10. Lucien Boillat (Les Planchettes) 153. 138 classés.

**Vétérans messieurs II (1945 et avant):** 1. Bernard Lamielle (La Chaux-de-Fonds) 354 pts; 2. Oscar Hirschi (Vilars) 334; 3. Stefano Pegarori (Le Landeron) 313; 4. Andres Boillat (La Chaux-de-Fonds) 291; 5. Pierre-André Rougemont (Neuchâtel) 259; 6. Edouard Benoît (Les Pons-de-Martel) 243; 7. Werner Fankhauser (La Chaux-de-Fonds) 147; 8. Christos Kitsos (La Chaux-de-Fonds) 141; 9. Jean-Daniel Cavin (La Chaux-de-Fonds) 112; 10. René Dumas (Romont) 99. 90 classés.

**Vétérans dames (1955 et avant):** 1. Silvana Ferrari (Couvett) 332 pts; 2. Charlotte Wyss (La Chaux-de-Fonds) 308; 3. Céline Desy (Cortailod) 283; 4. Françoise Thuler (Cornaux) 237; 5. Josette Montandon (La Chaux-de-Fonds) 223. 46 classées. E



FOOTBALL/ Le tirage des groupes de l'Euro 96 aura lieu dimanche à Birmingham (Angl)

# Les vœux du président Marcel Mathier..

**A** la veille des fêtes de fin d'années et de leur cortège de cadeaux, Marcel Mathier, le président de l'ASF (Association suisse de football), souhaite que le sort, dimanche à Birmingham, lors de la désignation des groupes de la phase finale de l'Euro 96, soit aussi favorable à la Suisse qu'il le fut mardi pour les éliminatoires de la Coupe du monde 98.

Marcel Mathier s'est amusé à composer son groupe idéal:

- Le Danemark, La République tchèque, la France et la Suisse. Je souhaite ne pas devoir affronter les têtes de série telles que l'Allemagne ou l'Espagne. Les statistiques

de nos confrontations avec ces deux témoins ne plaident de loin pas en notre faveur.

La Suisse retrouvera peut-être sur son chemin quelques adversaires qu'elle connaît mieux que d'autres. La Roumanie, par exemple, qu'elle avait dominée à Detroit (4-1) lors de la phase finale de la «World Cup» en juin 1994, ou l'Espagne, avec de la revanche dans l'air, histoire d'essayer l'affront de l'élimination en huitièmes de finale à Washington, lors de la même phase finale. Dans le genre défi, celui de l'Angleterre, dernier adversaire à avoir fait plier la sélection helvétique, ou de la Turquie, qui lui avait infligé une défaite sur ses terres en avril dernier. Avec

la Croatie, la Suisse pourrait croiser sur son chemin un compatriote, l'entraîneur Miroslav Blazevic. L'Ecosse et le Portugal, qui avaient fait les frais de la qualification dans leur groupe de la Suisse et de l'Italie pour les Etats-Unis, auront tous deux envie d'en appeler de cet échec.

### Réservations faites...

L'Allemagne et l'Italie, qui avaient été les hôtes de la Suisse pour le tournoi du Centenaire de l'ASF en juin dernier, retrouveraient sur leur route des adversaires nettement plus motivés, d'un côté un Sté-

phane Chapuisat qui devrait avoir recouvré tout son potentiel et de l'autre, Mister Roy Hodgson, qui, à cette occasion, aurait à cœur de confirmer tout le bien que les Transalpins pensent de lui.

A l'heure des plans sur la comète, la Suisse serait aussi à l'aise dans le groupe B, dont les rencontres se joueront entre Leeds et Newcastle. Les infrastructures de ces deux villes semblent déjà bien convenir aux Helvètes. La Fédération a en effet délégué depuis plusieurs jours Hanspeter Zaugg, l'assistant de Roy Hodgson, et Walter Peter, le secrétaire de l'équipe nationale, pour procéder à des repérages et les premières réservations. Si bien que, dès l'annonce du tirage au sort dimanche soir, les instances suisses n'auront qu'à confirmer ou à annuler leurs engagements. Forte de son expérience lors de la phase finale de la Coupe du monde, la Suisse ne veut laisser aucune place au hasard.

### Un candidat parmi d'autres

Malgré certaines rumeurs, le Portugais Artur Jorge ne détient pas plus qu'un autre les faveurs de l'ASF pour succéder à Roy Hodgson:

- Il s'agit d'un candidat parmi d'autres. Nous sommes actuellement en discussions avec plusieurs entraîneurs,

Les spéculations vont encore aller bon train.

- Pour l'instant, Roy Hodgson conserve toute notre confiance, ajoute le président Mathier. /si



MARCEL MATHIER - Le président de l'ASF est exigeant... archives

## Après le barrage Hollande-Eire Une présence réjouissante

**L**e cigare au bout des doigts, il écrase une larme du revers de la main.

Cette image de Jack Charlton fut largement reprise par la presse britannique hier. Au lendemain d'un barrage où les Irlandais ont vu s'évanouir l'espoir de participer au tour final de l'Euro 96, hommage est rendu à leur coach. A la conférence de presse, le grand Jack s'est contenté de souhaiter un joyeux Noël à la presse mais il n'a pas dévoilé ses intentions futures.

Néanmoins, une page se tourne. La République d'Irlande a vécu une belle épopée sous la direction de l'Anglais, lui-même vainqueur de la Coupe du monde 1966.

A Liverpool encore, les Irlandais ont opposé une résistance opiniâtre aux Hollandais. Sans complexe aucun, ils sont parvenus à compenser leur flagrante infériorité technique par le recours à un «kick and rush» sauvage. A chaque fois qu'un long dégagement du gardien trouvait la tête du Marseillais Cascarino, le vent du danger soufflait sur la défense batave. Le coach Guus Hiddink prit cette menace très au sérieux, puisqu'il n'hésita pas à sortir le pur-sang Bergkamp à 30 minutes du terme, afin d'introduire un défenseur supplémentaire de haute taille, Johan de Kock (Roda JC).

Ce barrage a été une réussite totale. Il a tout d'abord permis la qualification d'une équipe dont l'absence aurait représenté un appauvrissement pour le tournoi européen (une fois encore, les Hollandais furent éblouissants de facilité). De plus, le fair play affiché par les supporters des deux camps combla l'UEFA de satisfaction. En effet, il n'y eut pas le moindre heurt, tout se déroula dans le calme et la bonne humeur. Sur la longue route qui menait à la gare de Liverpool, casquettes oranges et vertes déambulaient paisiblement côte à côte.

A l'heure où une émeute raciale secouait un quartier noir du sud de Londres, la sérénité manifestée à Liverpool fut un sujet de soulagement pour les organisateurs britanniques de l'Euro 96. /si

### Charlton hésite...

Jackie Charlton a déclaré qu'il tiendrait compte de l'avis des supporters irlandais avant de décider de rester ou non à son poste d'entraîneur de l'Eire (il l'est depuis 10 ans).

- Je vais voir quelles seront les réactions à ce qui s'est passé, a-t-il dit à propos de l'élimination de la défaite de mercredi.

Charlton, 60 ans, se donne jusqu'au début de 1996 pour prendre une décision. /si

## Hooliganisme: sort dirigé?

**S**elon des propos tenus hier par le président de l'UEFA (Union européenne de football), le Suédois Lennart Johansson, le tirage au sort des groupes de l'Euro 96, dimanche à Birmingham, pourrait être dirigé de façon que l'Angleterre et l'Ecosse ne tombent pas dans la même poule. Jusqu'ici, l'UEFA avait toujours assuré que le tirage au sort serait intégral en dehors des quatre têtes de série (Danemark, Allemagne, Espagne et Angleterre). Lennart Johansson a souligné que l'UEFA ne

devait peut-être pas laisser le hasard du tirage au sort permettre aux supporters écossais d'envahir Wembley - où les Anglais doivent jouer toutes leurs rencontres du premier tour - si l'Ecosse devait affronter l'Angleterre. Le président de l'UEFA a déclaré que des dispositions pourraient être prises lors de réunions ces trois prochains jours afin d'éviter cet inconvénient.

Question à un penny: que fera l'UEFA si l'Angleterre et l'Ecosse doivent se rencontrer en quarts de finale? /si-£

## Affaire Bosman

### L'UEFA anxieuse

Outre les préparatifs du tirage au sort du tour final de l'Euro 96, l'affaire Bosman sera au centre des débats du comité exécutif de l'Union européenne de football, ce matin à Birmingham. La Cour européenne de justice de Luxembourg doit en effet rendre son jugement dans cette affaire aujourd'hui. Le joueur belge Jean-Marc Bosman a contesté devant la Cour la conformité de certains règlements de l'UEFA avec les dispositions du Traité de Rome.

Le litige porte, d'une part, sur l'obligation de verser au club qui possède le joueur des indemnités de transfert pour libérer le joueur en fin de contrat et, d'autre part, sur la limitation édictée par l'UEFA et les fédérations nationales de footballeurs professionnels du nombre d'étrangers, même ressortissants communautaires, autorisés à jouer dans les équipes professionnelles. Selon le joueur belge, ces deux contraintes sont en contradiction avec le principe de la libre circulation des travailleurs (article 48 du Traité) et avec celui de la libre concurrence (article 85).

L'avocat général de la Cour, dans un avis public rendu le 20 septembre, lui a donné raison. Les avocats du joueur ont bon espoir que le verdict des juges ira dans le même sens, mais ces derniers ne suivent pas toujours les recommandations de l'avocat général. De leur côté, l'UEFA et les présidents de toutes les fédérations nationales européennes ont sollicité l'intervention de nombreux dirigeants politiques à tous les niveaux. Si la Cour européenne de Justice suivait l'avis de l'avocat général, c'est tout le football européen qui tremblerait sur ses fondations. /si

## Coupe de Suisse

### Finale un dimanche

Prévue initialement le lundi de Pentecôte 27 mai, la finale de la Coupe de Suisse a été avancée au dimanche 19 mai, afin de ménager à l'équipe nationale un temps de préparation plus long pour l'Euro-96. Jamais encore la finale de la Coupe n'avait eu lieu un dimanche.

Les quarts de finale seront joués le jeudi 11 avril et les demi-finales le mardi 7 mai. /si

## Election des meilleurs sportifs neuchâtelois 95

### Concours A: sportif individuel

- Nicole Angelrath (snowboard)
- Alain Berger (course d'orientation)
- Caroline Jaquet (gymnastique)
- Annick Vautravers (natation)
- Steve Zampieri (cyclisme)

### Concours B: sportif d'équipe

- Vincent Cramer (basketball)
- Sébastien Jeanneret (football)
- Sandy Jeannin (hockey sur glace)
- Joël Magnin (football)
- Anne-Sylvie Monnet (volleyball)

Rappel: les bulletins comportant des noms autres que ceux proposés par «L'Express» ne seront pas pris en considération.

Prix: Les lecteurs les plus perspicaces seront récompensés, trois pour le concours A, trois pour le concours B.

1er prix: une semaine au Center Parcs de Sologne dans un cottage (type CH 134) VIP pour quatre personnes.

2me prix: un abonnement d'une année à «L'Express»

3me prix: un abonnement d'une demi-année à «L'Express»

TCS VOYAGES

Avec la collaboration de: Agence de neuchâtel

### BULLETIN DE VOTE

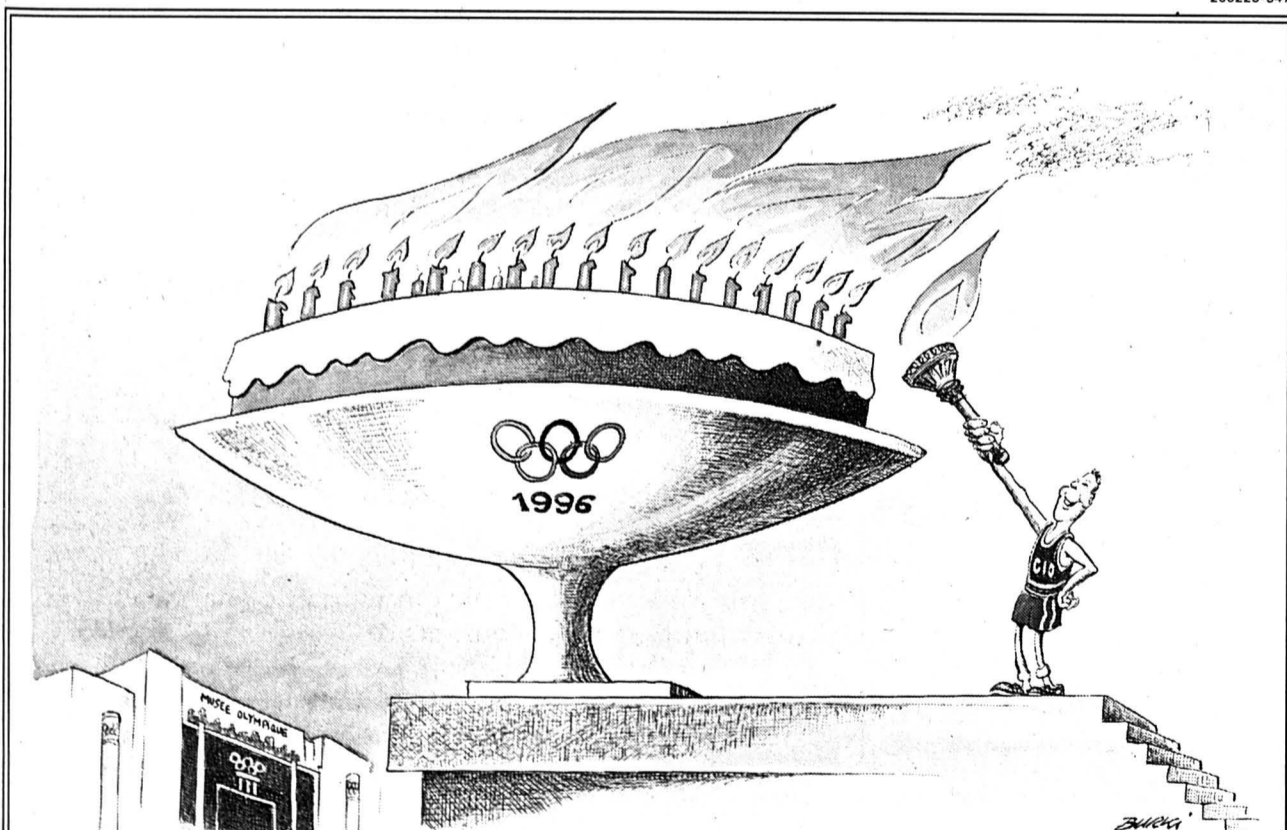
1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Ce bulletin doit être retourné, collé au dos d'une carte postale, à l'adresse suivante: «L'Express», concours des meilleurs sportifs neuchâtelois, 39, rue Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel. Dernier délai: samedi 6 janvier, minuit.



Le COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE et le MUSÉE OLYMPIQUE vous adressent leurs vœux les meilleurs pour 1996, année du Centenaire des Jeux Olympiques.

En échange de cette annonce, une entrée gratuite au Musée Olympique, Lausanne, Quai d'Ouchy 1, tél.: 021 621 65 11, vous sera offerte.

Offre valable dès ce jour jusqu'au 31 janvier 1996.









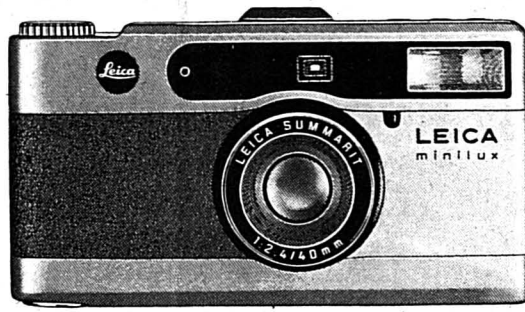
UNIPHOT

UNIPHOT

par exemple, un appareil compact LEICA...

LEICA minilux  
LEICA SUMMARIT 1:2,4/40 mm

Fr. 1'390.--



234423-110

appareils compacts LEICA dès Fr. 395.--

Photo GLOOR

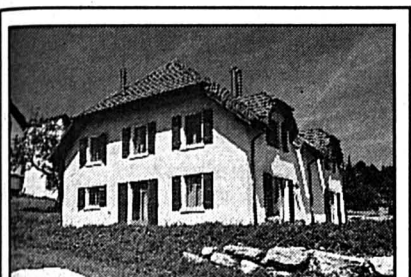
Fbg du Lac 6 - Neuchâtel

Photo AMERICAIN

vis-à-vis de la Poste - Neuchâtel

Immobilier

Parait chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h



A vendre à Montmollin vue sur le lac et les Alpes

**villa mitoyenne**  
neuve, d'une surface habitable de 160 m<sup>2</sup> environ, plus cave, buanderie, bricolage et 2 places de parc extérieures.  
Tél. (038) 24 77 40. 233877-122

A vendre, à **Marin**, Rue des Indiennes, dans immeuble récent  
**appartement de 4 1/2 pièces**  
cuisine agencée, deux salles d'eau, cheminée de salon, cave et place de parc dans garage.  
Tél. 038 / 24 77 40 233738-122



**À VENDRE**  
à La Chaux-de-Fonds  
**IMMEUBLE COMMERCIAL**  
de 4 niveaux sur sous-sol. Plusieurs entrées séparées. Ascenseur dans une aile du bâtiment. L'immeuble est fractionné en plusieurs locaux avec blocs sanitaires. Cour intérieure avec 11 places de parc. L'immeuble est bien entretenu. Les voies d'accès sont excellentes.  
Pour renseignements et notice, sans engagement s'adresser à:  
**GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.**  
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42



A vendre à Saint-Sulpice/Val-de-Travers  
**maison de maître**  
partiellement à rénover de 11 pièces, plafonds hauts, beaucoup de cachet, sur parcelle d'environ 1088 m<sup>2</sup>.  
Ecrire à case postale 45, 2005 Neuchâtel. 233535-122

A vendre, Rue du Locle à **La Chaux-de-Fonds**  
7<sup>me</sup> étage avec ascenseur,  
**appartement traversant**  
de 3 1/2 pièces, bain, balcon, cave et 1 place de parc dans garage souterrain.  
Fr. 210.000.-  
Tél. 038 / 24 77 40 233560-122



A vendre à Cormondèche/NE  
**immeuble mixte**  
appartements et restaurant, construction 1992, places de parc extérieures et garage souterrain, prix à discuter.  
Tél. (038) 24 77 40. 233878-122

A vendre à **CRESSIER** 233811-122  
**superbe villa individuelle de 5 1/2 pièces**  
sur un seul niveau, plus studio indépendant, 3 garages, terrain de 2037 m<sup>2</sup>.  
Michel Wolf S.A., tél. (038) 21 44 00  
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel.

Particulier souhaite acquérir à **Saint-Blaise, Hauterive, Marin, Wavre**  
**VILLA - VILLA MITOYENNE TERRAIN**  
C'est avec plaisir que j'étudierai toutes offres détaillées.  
Financement assuré.  
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 122-3202. 234436-122

A vendre à Neuchâtel  
**APPARTEMENT DUPLEX EN ZONE PIÉTONNE**  
Vaste salon-séjour avec cheminée, cuisine, W.-C. indépendant, réduit. Galerie sur salon, deux grandes chambres. Une salle de bains et une cave.  
Surface PPE 116 m<sup>2</sup>.  
**Superbe affaire!**  
**BUCHS PROSPECTIVE**  
Neuchâtel 038/31 80 12  
Fleurier 038/61 15 75. 234388-122

**VOUS CHERCHEZ À VENDRE VOTRE BIEN IMMOBILIER? (appartement, villa, etc...)**  
Je vous offre les services d'une grande société installée à Neuchâtel, spécialisée à tous niveaux dans la vente immobilière.  
Tél. (038) 24 57 31. 234156-122

Cherchons  
**terrain à reblayer ou surface à combler**  
pour y déposer des matériaux d'excavation propres. L'utilisateur se charge d'obtenir toutes les autorisations et garantit une parfaite remise en culture et le versement d'une indemnité.  
Propriétaires fonciers et exploitants intéressés, faites vos offres sous chiffres 11'653, Annonces Fribourgeoises, route de Berne 1, 3280 Morat. 266366-122

**NEUCHÂTEL «LA COUDRE»**  
A vendre **2 1/2 pièces** 62 m<sup>2</sup>.  
Mensualités dès Fr. 458.- + charges.  
Fonds propres Fr. 16.000.-.  
Tél. (038) 24 57 31. 234275-122

A vendre à proximité de la zone piétonne dans rue commerçante  
**Immeuble locatif**  
(Maison ancienne rénovée) comprenant 8 logements.  
Avec confort et magasin. Loyers modérés. Revenu intéressant.  
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 122-3201. 234435-122

À VENDRE à **BOUDRY**  
**GRAND APPARTEMENT**  
3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, salon, salle à manger, cuisine bar, grand balcon. Un garage fermé, une place de parc extérieure, prix attractif.  
Société AZIMUT. Tél. 038/31 51 09 68328-122

**À LOUER**  
À LOUER À NEUCHÂTEL  
**APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**  
balcon, ascenseur, vue sur le lac et les Alpes. Loyer mensuel sans charges Fr. 1255.-.  
Libre tout de suite ou à convenir.  
GÉRANCE ROSSETTI.  
Tél. (038) 57 10 65. 234225-125

A Neuchâtel-centre, dans quartier résidentiel du bord du lac, à louer dans maison de maître du XIX<sup>e</sup> siècle  
**appartement de grand standing**  
entièrement rénové de 10 magnifiques pièces sur deux niveaux.  
Avec son entrée indépendante, cette résidence aux hauts plafonds garnis de poutres apparentes, merveilleusement sculptées, s'ouvre sur un hall de 40 m<sup>2</sup>.  
Boisées luxueusement, les pièces comportent 6 cheminées de style, y compris dans la cuisine agencée.  
Trois salles de bains, six balcons à l'étage et deux terrasses ouvertes sur un jardin privé agrémentent son confort.  
Possibilité d'utilisation en bureaux, cabinet médical ou combiné.  
Surface utile: 350 m<sup>2</sup>.  
Faire offres sous chiffres K 028-37459 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 266400-126

A louer à proximité du centre ville de Neuchâtel  
**Locaux commerciaux Surfaces administratives**  
Modification pour cabinet sur demande. Situés dans bâtiment moderne avec parking intérieur privé.  
Conditions favorables!  
Transplan AG  
Tél. 031/300 42 44. 266227-126

**TRANSPLAN AG**  
Liegenchaftsverwaltung  
Tél. 031 300 42 42 / Fax 031 300 42 49  
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

234433-126  
À LOUER  
Pour cabinet médical ou bureaux  
**Locaux de 130 m<sup>2</sup>**  
Zone piétonne, 3<sup>e</sup> étage avec ascenseur.  
**FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL**  
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

**Neuchâteloise Assurances**  
À LOUER à Neuchâtel, situation de premier ordre proche du centre et des parkings  
**SURFACE COMMERCIALE DE 380 m<sup>2</sup> divisible**  
Pour bureaux, cabinets, etc.  
Entrée: à convenir.  
Pour visites et renseignements:  
Tél. 038/23 54 20 - M. Leuba. 234429-126

A louer à **NEUCHÂTEL**  
situation exceptionnelle  
**regimmob sa**  
**SURFACES COMMERCIALES**  
185 m<sup>2</sup> - 45 m<sup>2</sup> et 29 m<sup>2</sup>  
A l'étage, avec ascenseur.  
Dès le 1.7.1996.  
Regimmob S.A.  
Ruelle W.-Mayor 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24  
266053-126

**À LOUER**  
À NEUCHÂTEL  
RUE DU CHÂTEAU 4  
**Magnifique 4 1/2 pièces avec terrasse 23 m<sup>2</sup>**  
Cheminée de salon, cuisine agencée. Libre pour le 1<sup>er</sup> janvier 1996 ou avant.  
Pour tous renseignements: 265769-126  
**Régie F. Bernasconi et Cie**  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

**À LOUER AU LANDERON**  
Centre 9  
**magnifique 4 1/2 pièces**  
Cheminée de salon, 2 salles d'eau, balcon et cave. 266258-126  
Pour tous renseignements:  
**Régie F. Bernasconi et Cie**  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

Neuchâtel,  
à louer pour date à convenir  
**1 PIÈCE**  
4<sup>e</sup> étage, Fr. 659.- charges incluses. Située à la rue des Saars, à proximité des transports en commun.  
Pour tous renseignements: tél. (031) 300 42 44. 265262-126

À LOUER à  
**BOUDRY**  
chemin de Belmont 6, dans maison familiale  
**2 1/2 pièces**  
W.-C. séparés, place de parc. Libre tout de suite ou à convenir.  
Loyer Fr. 900.- charges comprises.  
Tél. (038) 42 31 76. 234365-126

**La Chaux-de-Fonds**  
A louer pour date à convenir  
**appartement 1 pièce**  
au 5<sup>e</sup> étage;  
Fr. 686.- ch. inclus, ainsi que  
**appartement 2 pièces**  
Fr. 750.- ch. inclus  
**appartement 3 pièces**  
Fr. 1176.- ch. inclus  
Tous les appartements sont équipés d'une cuisine agencée rénovée, moderne, ainsi que salle de bains rénovée.  
Pour plus de renseignements, appelez le 031 300 42 44.  
05-247961/4x4

**TRANSPLAN AG**  
Liegenchaftsverwaltung  
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9  
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

A louer à Fontainemelon, dès le 1<sup>er</sup> avril 1996  
**Magnifique duplex 5 pièces**  
Grand confort, vue.  
Fr. 1700.- + Fr. 150.- charges.  
Fiduciaire D. DESAULES, Cernier.  
Tél. 038/53 14 54. 266393-126

**La Chaux-de-Fonds / Centre ville**  
avenue Léopold-Robert 62  
A louer tout de suite ou pour date à convenir 266296-126  
**2 appartements**  
● 3 1/2 pièces au 1<sup>er</sup> étage  
Loyer Fr. 998.- + charges.  
● 4 pièces au 3<sup>e</sup> étage  
Loyer Fr. 1200.- + charges.  
Pour visiter: M. De Nuccio, tél. (039) 23 73 60 à midi ou dès 17 h.

**À LOUER**  
Faites des économies... avec un loyer modéré...  
**NEUCHÂTEL**  
● **Rue de l'Evole 56-54**  
3 1/2 pièces dè Fr. 1150.-  
4 1/2 pièces dè Fr. 1390.-  
● **Rue des Fahys 57/59**  
4 1/2 pièces à Fr. 1150.-  
● **Rue des Parcs 137**  
grand 1 pièce Fr. 710.- + charges  
2 pièces dè Fr. 710.- + charges  
3 pièces à Fr. 990.- + charges  
N'hésitez pas et contactez-nous pour une rapide visite des lieux! 266217-126  
**LIVIT**  
LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

**Neuchâteloise Assurances**  
À LOUER à Peseux  
Rue du Château 9a  
**APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**  
● Cuisine agencée avec lave-vaisselle.  
● Salle de bains/W.-C. + W.-C. séparés.  
● Balcons.  
Date d'entrée: 1<sup>er</sup> janvier 1996 ou à convenir.  
Tél. (038) 23 54 33, M. Claude-A. Mathys. 234415-126

234434-126  
**FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL**  
À LOUER  
Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1996  
Rue des Brandards  
**appartement de 3 pièces**  
Dans quartier tranquille avec confort.  
**FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL**  
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

A louer tout de suite ou à convenir, rue Champévèyres 14, Neuchâtel 266224-126  
**appartement de 3 1/2 pièces au 2<sup>e</sup> étage**  
Loyer: Fr. 890.- plus Fr. 180.- charges.  
Pour visiter: M. Moriconi (concierge) tél. (038) 25 37 13.  
Pour renseignements et location: **DEVO, Société Immobilière et de Gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9. Tél. (031) 302 34 61.**



A louer à Bevaix, vue sur le lac et les Alpes, situation exceptionnelle,  
**superbe appartement**  
de 370 m<sup>2</sup> avec jardin et dépendances, piscine, jardin d'hiver, possibilité de louer boxes pour chevaux dans écurie sous surveillance.  
Loyer mensuel: Fr. 5000.- charges comprises.  
Tél. (038) 24 77 40. 67998-126

**CHAMBRES**  
234286-130  
**FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL**  
À LOUER  
Tout de suite ou pour date à convenir  
Centre de Peseux  
**chambre**  
Douche et W.-C. commun.  
Loyer Fr. 300.-.  
**FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL**  
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

# Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi  
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h

**Le Saloon**  
Cabaret-Dancing  
2525  
Le Landeron

cherche

**serveuse et casseroière**  
pour début janvier.  
Pour renseignements, téléphoner au (038) 51 39 98 ou se présenter.  
68251-236

**URGENT** 266369-236  
Bar-Salon de jeux  
NEW YORK CITY, La Chaux-de-Fonds  
Cherche  
**GÉRANT(E)**  
Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1996.  
Avec patente valable.  
☎ 039/28 43 01, demander M. Tipyardim.

Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs  
**manœuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens**  
Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers. Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066 22 06 93 ou 038 27 50 55.  
160-716765/4x4

**Magasin vins et alimentation** situé à l'Est de Neuchâtel cherche  
**un gérant** avec CFC de vendeur  
Age: 25 à 45 ans.  
Date d'entrée tout de suite ou à convenir.  
Faire offre avec documents usuels sous chiffres Z 028-37353 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 266333-236

**L'Association Suisse de Parents d'Enfants Déficlients Auditifs**  
cherche pour le 1<sup>er</sup> février 1996 ou date à convenir  
**UN(E) SECRÉTAIRE BILINGUE**  
(français-allemand oral et écrit)  
pour organiser et gérer son secrétariat romand (travail à domicile). Poste à temps partiel (40%) pour personne disponible et mobile.  
Les offres manuscrites, accompagnées des documents usuels et d'une photo sont à faire parvenir à: ASPEDA-GR, Jean-Claude Richème, Chasselas 12, 2006 Neuchâtel.  
138085-236

Société KHYOPSE  
**Restaurant Le Casino**  
cherche  
**gérant/gérante** avec certificat de capacité et  
**barmaids et un pizzaiolo au four à bois**  
Tél. 039/31 85 98 dès 15 h  
Natel (089) 210 76 74 demandez M. Amin.  
266241-236

**POSTE STABLE**  
Notre client une importante pharmacie au Centre ville nous a mandatés de chercher une jeune  
**ASSISTANTE EN PHARMACIE DIPLÔMÉE**  
Avec si possible une expérience des outils informatiques.  
On vous imagine débrouillarde, précise et souriante ayant des bons contacts avec les clients.  
Intéressée, n'hésitez pas à contacter ou écrire à Roger Maffioli.  
266398-235

Mission diplomatique cherche pour janvier 1996  
**SECRÉTAIRE BILINGUE**  
français/allemand et bonnes notions d'anglais  
expérimentée pour travaux dactylo et gestion secrétariat.  
Envoyer candidature manuscrite et curriculum vitae à:  
**AMBASSADE DU LUXEMBOURG**  
Kramgasse 45  
3011 Berne  
88962-236

**VLP ASPAN**  
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG FÜR LANDESPLANUNG  
ASSOCIATION SUISSE POUR L'AMENAGEMENT NATIONAL  
ASSOCIAZIONE SVIZZERA PER LA PIANIFICAZIONE NAZIONALE  
L'ASPAN est une association qui a pour objectif de promouvoir l'aménagement du territoire au niveau local, régional et national. Vous avez une formation juridique, et vous êtes de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand. Vous disposez d'une expérience professionnelle dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Les enjeux de l'aménagement du territoire vous intéressent et vous êtes à l'aise dans les contacts. Si vous remplissez ces conditions, nous souhaiterions vous rencontrer. En raison de l'augmentation de nos activités en Suisse romande, et pour compléter notre équipe, nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir  
**un/e juriste à 50%**  
Nous offrons un travail varié et intéressant: conseils aux communes et cantons romands, rédaction d'avis de droit et d'information destinés à nos membres, organisation de journées d'études, etc... Le lieu de travail est à Berne. Les conditions salariales et sociales seront fixées selon vos connaissances et prestations. L'ASPAN est affiliée à la Caisse de pension de la Confédération.  
Les offres doivent être adressées avec photo jusqu'au 20 janvier 1996 à l'Association suisse pour l'aménagement national, à l'attention de M<sup>re</sup> R. Muggli, directeur, Schänzlihalde 21, à 3013 Berne.  
M<sup>me</sup> Florence Meyer Stauffer se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire (tél. (031) 332 64 44).  
266369-236

**MAFFIOLI EMPLOIS**  
038/244 520 - Grand-Rue 6 - 2000 Neuchâtel  
Notre force... c'est votre avenir

**Hélio Courvoisier S.A.**  
*Maître imprimeur de valeurs La Chaux-de-Fonds*  
Cherche un ingénieur ESIG (ou un professionnel des arts graphiques justifiant d'une expérience équivalente) pour repourvoir le poste d'

**adjoint au chef de production**  
qui sera vacant prochainement.  
Ce poste comprend les tâches principales suivantes:  
- la calculation des offres;  
- les lancements en fabrication;  
- le suivi du planning de production;  
- les contacts avec les fournisseurs.  
Nous cherchons une personne dynamique, sachant prendre des responsabilités:  
- de langue maternelle française avec très bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand;  
- ayant une excellente maîtrise de l'informatique (Digital, DOS/Windows);  
- de nationalité suisse ou détentrice du permis C.  
Nous offrons un travail varié au sein d'une entreprise connue mondialement pour la qualité de ses produits et une rémunération correspondant au niveau des responsabilités du poste.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Prière d'envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite et de références à:  
**Hélio Courvoisier S.A., 149, rue Jardinière 2301 La Chaux-de-Fonds - Suisse.**  
266395-236

**L'EXPRESS**  
BULLETIN D'ADRESSE

**Bulletin de changement d'adresse**

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné: \_\_\_\_\_

**ADRESSE ACTUELLE (domicile)**

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ No: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

**NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)**

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
c/o: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ No: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Pays: \_\_\_\_\_  
Valable dès: \_\_\_\_\_ Reprise de la distribution au domicile le: \_\_\_\_\_

Expédition par courrier normal  ou avion

**AVIS IMPORTANT:** Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal. L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.  
88900-110

Espace réservé à L'EXPRESS

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

A découper et à conserver

Afin de renforcer le service entretien d'une société de la région, nous cherchons un

**MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN**

âgé entre 25 et 45 ans, sachant travailler de façon autonome. Ce futur collaborateur devra être en possession d'un permis de conduire et disponible pour un service de piquet, ainsi qu'un

**ASSISTANT au RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN**

au bénéfice d'un CFC de dessinateur dans le domaine du chauffage ou de la ventilation et possédant au minimum 5 ans d'expérience. Ce poste requiert une grande capacité au niveau de l'organisation, de la planification et de la gestion d'exploitation.

Si vous possédez une grande disponibilité et êtes intéressés par l'un de ces deux postes, alors n'hésitez pas, contactez Stéphane Haas pour fixer un rendez-vous.  
234174-235

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/243131

**DEMANDES D'EMPLOI**

**Electricien**  
Maîtrise fédérale, 35 ans, expérimenté, cherche emploi région Suisse romande.  
Ecrire sous chiffres Q 022-366346 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.  
266174-238

**NURSE**  
diplômée, expérimentée, cherche emploi à 50%.  
Travail en gériatrie pas exclu.  
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 238-5559.  
138132-238

**L'EXPRESS pub**  
☎ 038 25 65 01

**BULLETIN DE COMMANDE «INTERNET»** 68332-110

Adresse de l'installation

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_  
NP, localité \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-Mail désiré (4-8 caractères): \_\_\_\_\_ Expl: jdupont  
Mot de passe (4-8 caractères): \_\_\_\_\_ Expl: abcdup

Type de système  
 PC/Windows 3.xx  PC/OS/2 Warp  
 PC/Windows 95  Macintosh

Abonnement  
 Fr. 25.- par mois Frais d'inscription: Fr. 25.-  
 Fr. 250.- par an Sans frais d'inscription

Abonnement incluant le logiciel d'installation, une boîte aux lettres E-mail, la navigation illimitée sur le WWW

Pour vous inscrire (à détacher et à renvoyer à Arcantel SA, Jaquet-Droz 1, 2007 Neuchâtel, fax 038/205 751)

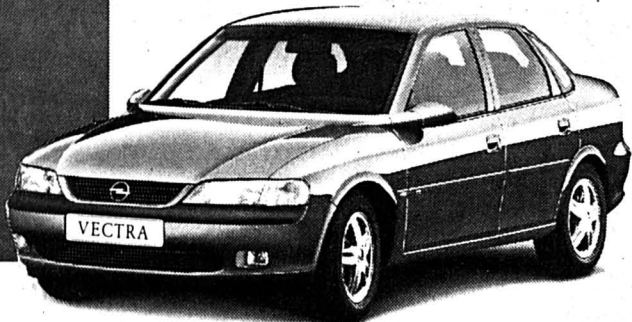
# Notre "parcours Vectra":

## Ce nouveau modèle, un véritable raccourci!

Que pensez-vous des voitures en général? Ne sont-elles pas de plus en plus sûres, mais également toujours plus coûteuses?

C'est désormais de l'histoire ancienne, en tout cas avec la nouvelle Opel Vectra. Les éléments les plus exposés aux dommages ont été conçus pour être remplacés plus rapidement et plus facilement. Dans la foulée, nous avons réussi à réduire encore la consommation de carburant. Bien entendu, la Vectra reste sûre et confortable; plus que jamais d'ailleurs, puisque même son châssis a été amélioré.

265639-110



Consommation moyenne (mixte)	
Vectra 2.0i 16V	7.5l/100km
Audi A4 1.8 20V Turbo	7.6l/100km
VW Passat 2.0 16V	8.1l/100km
Renault Laguna 2.0 16V	8.2l/100km
Ford Mondeo 2.0 16V	8.5l/100km



Il faut désormais 15 minutes de moins pour changer le capot.

Le remplacement de l'aile avant de la nouvelle Vectra nécessite 50 minutes de moins.

**Centre OPEL**

**Lanthemann**

Cortailod 42 45 55 St-Blaise 33 90 33

## CONCOURS

Nombreux prix dont 1 week-end à Paris pour 2 personnes

Nous vous invitons à une autre promenade dans notre exposition, entre les questions de notre concours et derrière le volant de cette petite merveille d'économies!

**L'EXPRESS**  
038 25 65 01 pub'

## VIDEO-CLUB COVADONGA KIOSQUE

Rue de la Cassarde 10 - 2005 NEUCHÂTEL  
Tél. 038 / 24 06 08

## A partir du 15 décembre 1995 nous aussi souhaitons fêter les 100 ans de cinéma

Tous nos clients, à cette occasion, participeront à une loterie gratuite ayant pour lots 100 cassettes vidéo.

Chaque client pourra recevoir un billet de loterie par jour, participant aux tirages effectués quotidiennement par le premier client de la journée.

Les prix seront à retirer dans les dix jours qui suivront le tirage, après cette date ceux-ci seront remis en jeu.

Film à la vente au prix le plus bas du canton.

Ouvert 7 jours sur 7, jusqu'à 20 heures.

VOTRE VIDÉO-CLUB VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. 88959-110

**L'EXPRESS**

## Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné: \_\_\_\_\_

### ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

### NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
c/o: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Pays: \_\_\_\_\_  
Valable dès: \_\_\_\_\_ Reprise de la distribution au domicile le: \_\_\_\_\_

Expédition par courrier normal  ou avion

**AVIS IMPORTANT:** Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion.

Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible. 176485-110

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sept.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A découper et à conserver

## FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD  
BOSCH Electrolux AEG  
NOVAMATIC Bauknecht Miele

- Toutes les grandes marques
- Prix bas
- Conseil professionnel
- Service de réparation
- Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans
- Livraison à domicile et raccordement

UN APPAREIL ÉLECTRO-MÉNAGER EN PANNE? Conseil par téléphone et échange ultra-rapide pour toutes les marques. tél. 155 56 66

### Lave-vaisselle

V-Zug Adora 12 S  
Encastrable. Pour 12 couverts standard. Très silencieux (49 dB). Consomm. d'eau et d'énergie très faible. H 76, L 54,6, P 57,1 cm.

Loc./m. A-S incl. 83.- 1499.-

### Lave-linge autom.

Novamatic WA 112 S  
5 kg de linge sec. Avec système de rinçage supplémentaire. 19 programmes. Essorage 1200 tours/min. H 85, L 59,5, P 52 cm.

Loc./m. A-S incl. 82.- 1690.-

### Séchoir

Electrolux EDC 550 E  
Séchoir à condensation avantageux d'une capacité de 5 kg. Avec réglage électron. du taux d'humidité. 0,79 kWh/kg. H 85, L 60, P 60 cm.

Loc./m. A-S incl. 85.- 1620.-

### Petit-Réfrigérateur

Novamatic KS 051-Ra4  
Cont. 46 l dont 4 l pour le comp. congélation\*, pour les petits ménages ou appareil secondaire. H 50, L 44, P 45 cm.

Loc./m. A-S incl. 19.- 418.- 299.-

### Cuisinière

Bosch HES 522 Vitrocéramique avec 4 zones de cuisson indépendante. Air chaud. Gril. 400 ou 230 V. H 85, L 50, P 60 cm.

Loc./m. A-S incl. 79.- 1770.- 1498.-

\* Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement-service compris dans les mensualités • Toutes les grandes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes les normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Bienne, Hyper-Fust, rte Soleure 122	032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust	
bd des Eplatures 44	039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Reparation rapide toutes marques	1559111
Service de commande par téléphone	1555666

et dans toutes les succursales

Jelmoli INNOVATION • AUX ARMOURINS

## 'Atout et ses buts

Qu'est-ce que l'Atout? Un moyen permanent d'information qui depuis vingt ans représente une association indépendante.

Aucune aide financière de l'Etat, des partis politiques ou d'un lobby ne lui parvient, d'où son indépendance dans ses prises de position dont elle a toujours assumé la responsabilité.

Des lectrices et des lecteurs approuvent ses buts politiques et soutiennent financièrement ses efforts. Un Bulletin, publié 6 à 7 fois par an dont le prix d'abonnement minimum de fr. 10.- diffuse ses idées au travers d'articles et de prises de position de personnalités suisses. Ainsi, la voix de la majorité silencieuse de ce pays se fait entendre, puisque nos médias trop souvent, refusent de la prendre en considération.

### L'Atout défend des valeurs sûres

Les valeurs sur lesquelles s'appuie la Suisse doivent être maintenues, nos libertés défendues.

Pour cela, nous devons lutter afin:

- de garder une armée dissuasive et crédible;
- de supprimer l'inflation des loix;
- d'éviter les abus des droits démocratiques (surabondance d'initiatives);
- de rendre l'administration plus performante et moins pesante;
- de diminuer les charges liées au développement et à l'implantation de nouvelles industries;
- de garantir l'Etat de droit;
- de permettre l'installation de technologies modernes qui seules, peuvent contribuer à résoudre les problèmes de l'emploi et de l'avenir économique du pays;
- de refuser d'empoisonner toute une jeunesse avec une politique laxiste et irresponsable de la drogue par une distribution étatique de celle-ci.

L'Atout vous défend contre l'irresponsabilité et le manque d'éthique professionnelle d'une certaine information.

Soutenez-le!

Rédactrice responsable: Geneviève Aubry  
9, rue Pasteur-Frêne, 2710 Tavannes, CCP 25-84938-3

**'Atout**

160-716718/4x4

Tout nouvel abonné à L'EXPRESS recevra le journal

**GRATUITEMENT**  
jusqu'à la fin de l'année

Minimum 3 mois

**L'EXPRESS**

88811-110

L'abonnement annuel = près de 60% d'économie par rapport à l'achat au numéro

+ 1 mois gratuit pour tout nouvel abonnement annuel.

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion, Case postale 561 2001 Neuchâtel ou par fax: 038 / 243 614.

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir L'EXPRESS 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

- trimestre Fr. 74.-  
 semestre Fr. 140.-  
 année Fr. 263.- } y compris 2% taxe TVA  
 ou abonnement temporaire de ..... mois

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
c/o: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ N°: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sept.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A découper et à conserver



## Bulletin de souscription au Club **E**

Je ne suis pas encore membre du Club **E**.  
Veuillez me faire parvenir ma carte de membre à  
l'adresse ci-dessous:

J'aurai ma carte du Club **E** aux conditions  
suivantes: (cocher la case correspondante)

- Abonnement annuel à **L'EXPRESS**  
= une carte du Club **E** gratuite
- Carte supplémentaire pour membre de la  
famille vivant sous le même toit = Fr. 20.-  
à verser au CCP 20-5695-2

A retourner à: **L'EXPRESS** Club **E**  
Service de promotion  
Case postale 561  
2001 Neuchâtel

No d'abonné à L'EXPRESS

Nom:

Prénom:

Rue, no:

NP et localité:

Tél. privé:

Tél. prof.:

Date de naissance:

## JAZZ POINT DE NON- RETOUR

Nouveau CD, total time 57'55

Patrick Lehmann trompette, bugle  
Philippe Bovet piano  
Pierre-André Dougoud contrebasse  
François Huguenin batterie

Prix de vente:  
Fr. 30.-

RÉDUCTION  
Fr. 5.-  
CLUB **E**

en vente à la réception de L'EXPRESS, 4, rue  
Saint-Maurice, Neuchâtel

## Je COMMANDE

\_\_\_\_\_ exemplaire(s) du Compact-Disc de  
«Point de non-retour» au prix de Fr. 25.- pièce  
(frais de port inclus) et je verserai ce jour le  
montant de Fr. \_\_\_\_\_ à L'EXPRESS, Club **E**,  
Neuchâtel, CCP 20-5695-2.

Nom

Prénom

rue

NP, localité

Date

Signature

No membre

à retourner avec copie du récépissé postal à:  
L'EXPRESS, Club **E**  
case postale 561, 2001 Neuchâtel



## Championnat suisse de hockey sur glace de 1<sup>re</sup> ligue



reçoit **AJOIE**

Patinoire du Littoral, Neuchâtel  
**Jeudi 21 décembre, 20 h**

RÉDUCTION  
Fr. 5.-  
CLUB **E**

Location: Patinoire  
Prix des places: ASSISE adulte Fr. 15.-  
Apprentis, étudiants, AVS Fr. 11.-  
Enfants moins de 15 ans Fr. 5.-  
DEBOUT adulte Fr. 10.-  
Apprentis, étudiants, AVS Fr. 6.-  
Enfants moins de 15 ans gratuit

## Championnat de basket Ligue nationale A



## PULLY BASKET

Salle Omnisports, Neuchâtel  
**Dimanche 17 décembre,  
à 16 h 30**

Prix des billets:  
Fr. 15.-  
Étudiants, apprentis,  
AVS: Fr. 10.-

RÉDUCTION  
Fr. 5.-  
CLUB **E**

1986 **Patinoires  
du Littoral  
Neuchâtel** 1996

**Neuchâteloise**  
Assurances

présentent  
en première  
mondiale

# LA NUIT DE ST-PETERSBOURG

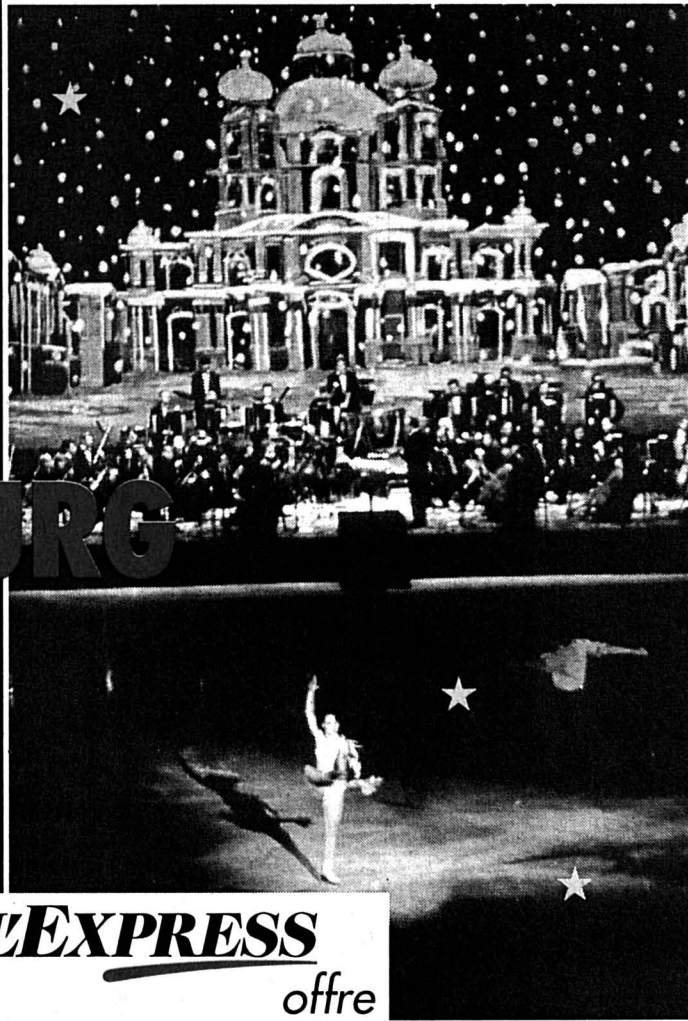
avec les plus grands médaillés du  
patinage russe

**Oksana Baiul** ★  
Klimova/Ponomarenko  
Usova/Zhulin  
Bestemianova/Bukin  
Viktor Petrenko

accompagnés par l'orchestre ★  
philharmonique de St-Petersbourg

Patinoires du Littoral, Neuchâtel  
**Vendredi 22 et  
samedi 23 décembre, à 20 h**  
Caisses et portes: 19 h

Prix d'entrée: Fr. 42.-/52.-/62.-/72.-  
Location: Patinoires du Littoral, tél. 24 17 17 et



**L'EXPRESS**

offre

**20 BILLETS**  
pour le vendredi 22 déc.

**20 BILLETS**  
pour le samedi 23 déc.

Tentez votre chance! Envoyez une carte  
postale par retour du courrier, en  
mentionnant nom et adresse à: L'EXPRESS,  
Club **E**, case postale 561, 2001 Neuchâtel

TICKET CORNER  
\* SBS

RÉDUCTION  
Fr. 5.-  
CLUB **E**

LES CONCERTS  
DE LA COLLÉGIALE  
NEUCHÂTEL



## Concert de Noël 2 TROMPETTES ET ORGUE

Neuchâtel  
**Lundi 25 décembre, à 17 h**

Guy BOVET,  
organiste de La Collégiale  
Œuvres de Bach, Vivaldi, Franceschini,  
Pezel et Petrali

Prix des places:  
Fr. 20.-, étud., AVS: Fr. 15.-, membres: Fr. 10.-

Réservation:  
Office du Tourisme,  
rue Place-d'Armes 7,  
Neuchâtel,  
tél. 038/25 42 43

RÉDUCTION  
Fr. 5.-  
CLUB **E**

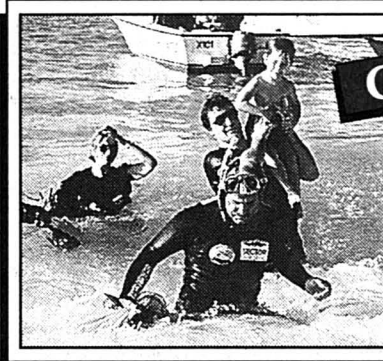


La pensée du jour

Le hasard reste le maître de l'humour.

Max Ernst, «Dictionnaire abrégé du surréalisme»

URBANISME



Ce jour-là...

15 décembre 1994

Guy Delage, 42 ans, s'élançait à la nage du Cap-Vert pour tenter de relier les Antilles (3900 km). Il mènera à bien son défi en 55 jours (ici à l'arrivée). afp

# Neuchâtel, trente ans plus tard

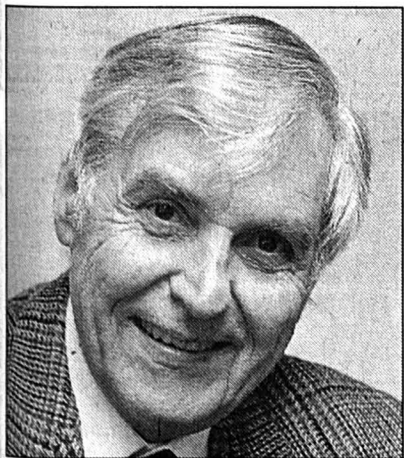
Technicien en bâtiment dès 1963, puis chef des constructions à partir de 1971: Samuel Denoréaz, qui vient de prendre sa retraite, a vécu de l'intérieur la transformation de la ville de Neuchâtel, lui qui aura passé plus de trente ans à s'occuper des chantiers publics. Quel regard porte-t-il sur l'évolution urbanistique du chef-lieu? Il la trouve «douce et positive». Mais se demande où la ville va trouver de nouvelles surfaces...



Genevois d'origine, Samuel Denoréaz est ébéniste de formation. A laquelle il en ajouta trois autres: dessinateur en bâtiment, puis architecte d'intérieur, enfin architecte tout court (après avoir suivi les cours d'une école privée). Ce qui lui valut d'être engagé par la Ville de Neuchâtel en tant que technicien en bâtiment. C'était en 1963 et, un peu moins de dix ans plus tard, il était nommé chef des constructions.

Rapports au Conseil communal, estimations, planification et supervision des travaux: Samuel Denoréaz connaissait les chantiers de la ville dans leur moindre recoin. Les chantiers publics s'entend, parfois semi-privés, ce qui ne l'empêche pas de porter un regard global sur l'urbanisme «made in Neuchâtel» de ces trente dernières années.

«Dans ce domaine, la ville s'est développée de façon assez positive. Elle s'est étendue, elle a été assainie, de vieux quartiers ont été protégés. Une évolution qui, finalement, s'est faite de manière très sage, très douce, dans la mesure où il y a eu peu de démolitions, mais



SAMUEL DENORÉAZ - «Une évolution très douce, très sage». oig.-E

avant tout des restaurations (réd.: par exemple celle de la Maison des Halles, qui a coûté quelque trois millions de francs et dans laquelle Samuel Denoréaz a été particulièrement impliqué). Il faut savoir qu'à Genève, par exemple, des quartiers entiers ont été pour ainsi dire achetés, démolis et reconstruits.

## Hormis quelques façades...

Le tout frais retraité ajoute: «On peut donc parler de réussite. Non seulement il n'y a pas eu de gros «choc», mais il n'y a rien, aujourd'hui, qui défigure la ville. Bon, il y a bien ici ou là une façade dont on peut contester l'esthétique, mais pour le reste, encore une fois, on peut globalement parler de réussite.»

Très peu de démolitions, à tel point que Samuel Denoréaz en vient même à le regretter: il cite l'exemple de l'immeuble du magasin EPA-Unip (entre la rue des Epancheurs et celle de la Place-d'Armes), qui avait certes été démolie, «mais si on avait pu faire tout le bloc en une seule fois, le résultat serait meilleur encore... Autrement dit, on aurait pu procéder à davantage de démolitions, même au centre-ville.»

Un centre-ville que la zone piétonne a bouleversé. Les plus jeunes d'entre vous ne s'en rendent pas compte, et pour cause, mais il fut un temps où les voitures traversaient le centre de part en part, y compris, par exemple, à la rue de l'Hôpital (entre Migros et Armourins). Un temps pas si lointain puisque la zone piétonne est née en 1979 (pour s'agrandir ensuite en différentes étapes).

«Dès le début, j'ai été favorable à cette idée (réd.: proposée au Conseil général dès 1976). Ce qui ne fut pas le cas de tout le monde, à commencer par la plupart des commerçants, qui s'y opposèrent. Ils ont changé d'avis depuis lors...»

Ce que je regrette, c'est que l'on n'ait pas commencé par construire des parkings souterrains, histoire que les gens s'habituent à ne pas chercher à tout prix une place en surface. Mais bon, on entre ici dans le domaine d'initiatives qui sont essentiellement privées. Dans cette optique, le parking souterrain de la place du Port, s'il voit le jour, rendra de grands services.

## Manque d'animation

Il précise encore: «Il faudrait par ailleurs envisager un système de navettes entre les entrées des tunnels de la N5 et le centre-ville, ce qui permettrait aux touristes d'y laisser leur voiture.»

Samuel Denoréaz estime malgré tout que cette zone piétonne, l'une des premières à avoir vu le jour dans notre pays, est une réussite. Tout en regrettant le peu d'animation qu'elle connaît en soirée, de même que l'absence de petits ateliers de plain-pied.

«Mais avec les prix de location actuels, comment voulez-vous qu'un cordonnier ou un restaurateur de meubles puissent s'installer au centre? Ce qui est dommage, car le cas échéant, ça mettrait encore plus de vie au centre... Il faut d'ailleurs être lucide: la zone piétonne a de la peine à «exploser»: on imaginait que des endroits comme le nord de la rue des Moulins ou l'espace Marval connaîtraient un développement et une animation plus importants.»

La zone piétonne, depuis peu, c'est également un ruau qui, s'il fait couler de l'eau aujourd'hui, a commencé par faire couler beaucoup d'encre...

«C'est une bonne idée. J'aurais même voulu qu'il soit encore plus large, qu'il y ait des bancs, de la verdure. Mais bien sûr, l'étroitesse de la rue du Seyon ne le permettait pas. Son prix? Je ne crois pas qu'il a été excessif, mais que l'on peut parler d'un coût raisonnable (réd.: 230.000 francs).»

## Le prix d'abord

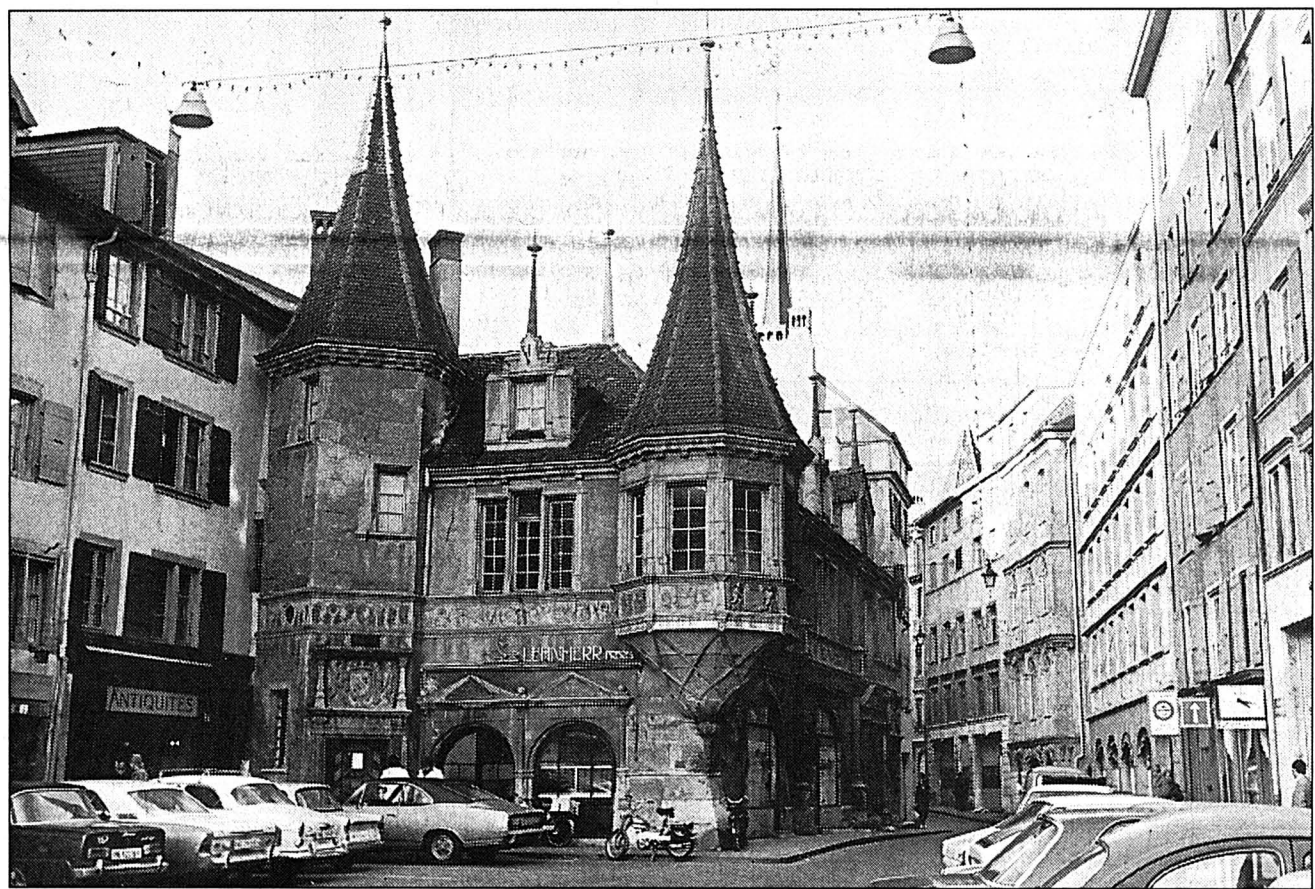
L'un des points d'achoppement fut en effet le rapport «nécessité-beauté-prix» qui, en cette période de vaches folles, avait suscité la polémique. Samuel Denoréaz confirme:

«C'est impressionnant de voir à quel point l'aspect financier est devenu décisif. C'est ainsi que presque aucun crédit ne passe la rampe, aujourd'hui, s'il n'est pas soutenu par telle ou telle subvention cantonale ou fédérale.»

Autre critère devenu primordial, celui qui a trait aux économies d'énergie. Qui présentent le paradoxe d'être à la fois subventionnées mais de coûter cher.

Or l'argent manque, et c'est là l'une des raisons qui expliquent pourquoi le Panespo et le pavillon du Château (rue Jehanne-de-Hochberg), qui ont plus de 20 ans d'âge, sont des bâtiments provisoires qui durent, durent, durent...

◇ Pascal Hofer



1972 (CI-DESSUS) - 1995 (CI-DESSOUS) - Un bon exemple de la transformation de la ville de Neuchâtel durant ces trois dernières décennies, transformation marquée par davantage de restaurations (ici la Maison des Halles) que de démolitions, et par la création de la zone piétonne (ici la disparition des voitures de la place des Halles). archives - Olivier Gresset - E



## Plus de surface

En fait, à la question: «Quel bilan dressez-vous de ces trente dernières années?», Samuel Denoréaz avait commencé par émettre un regret: celui que la ville de Neuchâtel n'aura bientôt plus le moindre mètre carré à se mettre sous la dent.

«Or une ville dont la population et les infrastructures stagnent ne se développe plus.»

Il est vrai que du côté de Pierre-à-Bot, la zone de forêt est pour ainsi dire atteinte, notamment avec les immeubles des Acacias et l'implantation de l'entreprise Baxter. Quant à la possibilité de prendre encore du terrain sur le lac, elle n'existe tout simplement plus en raison de la désormais trop grande profondeur (cela à

la suite de différents remblayages qui ont permis les constructions que l'on sait: piscines du Nid-du-Crô, Halle omnisports, patinoires du Littoral, faculté des lettres, parking et zone de délassement des Jeunes-Rives, etc.).

«Baxter? Sa venue est une belle réussite, mais où va-t-on loger les directeurs de l'entreprise? La ville n'est plus à même d'offrir des zones de villas. Ces personnes iront donc habiter dans d'autres communes, et c'est tant mieux pour leurs entrées fiscales. Mais Neuchâtel ne pourra pas se permettre éternellement d'être une ville d'étude, de détente, de soins, tout en fournissant des habitations à loyer modéré! Financièrement, elle ne pourra pas tenir le coup. Autrement dit, à moins de procéder à des changements de zone, il faudra bien trouver des solutions intercommunales. / ph

## MOTS POUR MAUX

Par  
Mary Anna Barbey



### Ce n'est qu'un au revoir

**F**in. Mettons-le au début, comme ça c'est fait. Le mot de la fin.

Un mot que l'on n'aime pas trop. Mot qui de gare, mot désastre: départ, séparation, rupture, la fin de tout, la fin des haricots... Un mot qui va bien avec «maux».

Mais j'atermoie... D'ailleurs, vous l'avez déjà compris: par ces lignes, il s'agit de prendre congé. Oui, je vais quitter l'hospitalité de «L'Express», passer le témoin et songer à une retraite vagabonde... avant que les «maux» ne me rattrapent.

«Semelles de vent»..., disait Rimbaud. Dans les années qui viennent, j'espère en effet pouvoir plier bagages et filer au loin (un peu). Et j'ai de la chance: un filleul au Brésil, une partie de la famille à l'île Maurice, quelques attaches avec les Etats-Unis; sans oublier le grand bonheur d'un jardin provençal. Si mes jambes le veulent bien, je vais donc me faire nomade. Sinon, ce sera Internet.

Pour l'heure, il s'agit seulement de vous dire combien j'ai aimé, pendant

ces années passées ensemble, vous retrouver chaque semaine. Combien a été intéressante, pour moi, cette tâche qui consistait à traduire les mots ordinaires de notre quotidien en mots d'échange et, je l'espère, de compréhension. A quoi s'ajoutait encore – l'avouerai-je? – le plaisir réel de tourner le dos au Léman et de me rapprocher, par la pensée et par la plume, du paysage plus vif qui est le vôtre. C'était aussi un dépaysement.

Que de voyages, d'ailleurs, à travers vos mots à vous! A chaque fois, vos téléphones, vos lettres m'emmenaient très loin dans les contrées rudes, souvent étranges, de l'âme et du corps. Sachez que j'ai aimé voyager en votre compagnie. Merci à vous tous qui m'avez lue.

Reste à nous dire au revoir. Comme c'est la fin de l'année, ce sera sous forme de vœux: que cette fin-là soit belle et douce pour vous. Et qu'il y ait, ensuite, un début.

◇ M.A. B.

● Nota bene: si la signature de Mary Anna Barbey n'apparaîtra plus, la chronique «Mots pour maux», elle, poursuivra sa route. Prochain rendez-vous avec la reprise de janvier!

## En plus

### ANTIDÉPRESSEURS

## Effets secondaires diminués

Les antidépresseurs modernes ne se distinguent pas dans leurs effets des préparations plus anciennes, mais ils provoquent moins d'effets secondaires. Ils font appel à des neurotransmetteurs qui modifient la transmission de signaux nerveux dans le cerveau. Ces nouveaux médicaments peuvent aussi être utilisés contre les accès de panique.

**L**ors d'états dépressifs, les processus biochimiques nerveux sont modifiés. Jusqu'ici, les chercheurs n'étaient pas parvenus à les décodifier de manière détaillée et à élaborer des thérapies spécifiques plus efficaces. Aujourd'hui, les antidépresseurs de la dernière génération agissent sur les neurotransmetteurs sérotonine et, en partie, noradrénaline.

#### Causes inconnues

Tous les processus dans le cerveau, que ce soit la pensée, la coordination des mouvements ou les sentiments, sont régis via des signaux électrochimiques. Les neurotransmetteurs quittent la cellule nerveuse au niveau des synapses et déclenchent une impulsion électrique à partir de la cellule

voisine. Pris sur une durée prolongée, la plupart des antidépresseurs semblent améliorer la transmission des signaux véhiculés par la sérotonine. Les causes en sont encore inconnues.

Lorsque la peur fait que les cheveux se dressent sur la tête ou que l'on pâlit, c'est le système limbique qui est en cause. Les chercheurs supposent que les états dépressifs sont la conséquence d'une perturbation d'une ou de plusieurs connexions nerveuses dans la région limbique. Une quantité insuffisante de neurotransmetteurs serait à disposition et la transmission des influx nerveux entre les cellules en serait affectée. Quelque 5 % de la population de notre pays souffre de symptômes dépressifs.

#### Pilules du bonheur?

Les premiers antidépresseurs efficaces ont été introduits il y a plus de trente ans. Ces tricycliques et leurs

successeurs, aujourd'hui encore très utilisés, provoquent des effets secondaires non négligeables: troubles cardiovasculaires, prise de poids, sécheresse buccale, constipation et fatigue, notamment.

Lors du congrès européen des spécialistes du traitement médicamenteux des maladies psychiatriques et neurologiques qui s'est tenu en octobre à Venise, il a été constaté un changement récent en faveur de nouveaux médicaments qui, pour certains d'entre eux, ont acquis une image de pilule du bonheur. Ces nouveaux produits, appelés recaptants spécifiques de la sérotonine (ISRS), sont en grande partie exempts des effets secondaires de leurs prédécesseurs. Ils ont une action très spécifique sur la transmission des signaux entre les cellules nerveuses par la sérotonine et ne fatiguent pas le patient. Ils s'adressent donc en particulier aux personnes actives professionnellement ou à celles qui doivent conduire un véhicule.

#### Meilleur sommeil

La paroxétine, une des substances de type ISRS, n'est, selon différentes études, pas seulement efficace contre la dépression ou les états anxieux mais aussi contre les attaques de panique. Elle facilite en outre l'endormissement et améliore la qualité du sommeil.

Des effets secondaires – troubles sexuels et digestifs – subsistent toutefois. Néanmoins, selon le professeur Brigitte Woggon, médecin-chef à la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich, ces médicaments consistent un «développement remarquable».

◇ Thomas Ferber / sim

## BÉBÉS

### Questions d'alimentation

**A** partir de trois-quatre mois, bébé commence à manger «comme les grands», ou presque... Une étape qui va conditionner, pour l'avenir, sa santé et sa manière de se nourrir.

La diversification alimentaire doit être engagée chez le nourrisson entre trois et quatre mois et devra être conduite en douceur et avec discernement. De zéro à trois-quatre mois, seule se pose la question du lait. A partir

de trois-quatre mois, l'enfant commence à pouvoir mastiquer et intégrer tout doucement des aliments nouveaux, notamment les légumes. C'est le tout début de la diversification, où il découvre les goûts, les parfums, les couleurs de la nourriture. Il peut déjà exprimer ses préférences et ses refus.

Vers cinq mois, on augmente le choix des légumes et des fruits ainsi que leurs quantités. En deux à trois semaines, on passe de quelques cuillères à café à un pot de 70 grammes, puis à 100-110 grammes. A cet âge, le bébé connaît aussi l'œuf, la viande et le poisson mixés (deux cuillères à café).

A partir d'un an, ses dents toutes neuves lui permettent de mâcher des aliments un peu fermes, sans être durs. Il va manger de plus en plus comme le reste de la famille, ce qui ne veut pas dire n'importe quoi, ni n'importe comment. / ap

**VOYANCE PROFESSIONNELLE**  
9 - 24 h  
2,13 min **156 72 38**  
traite toute question pour vous aider  
264896-110

#### MANIFESTATIONS

Samedi 16 décembre 1995  
20 heures,  
Paroisse, Le Locle  
**Christmas-Party**  
Noël Country

Orchestre  
**Les Cherokee**

Entrée libre  
Petite restauration chaude.  
Bar (prix majorés).  
Ouverture des portes  
à 19 heures.

Organisation: Country-Club  
Col-des-Roches. 266223-156

**GOSPEL RTN**  
LA RADIO NEUCHÂTEL

Samedi, 16. décembre 1995, à 20.15 h,  
La Chaux-de-Fonds, salle de musique  
**The Jackson Singers (USA)**

Gospel et Spiritual-Songs qui nous tiennent à cœur. Ils chantent aussi bien la «Battle of Jericho» que le Jugement dernier «When the Saints Go Marchin In». Lors de leurs concerts on se sent mis dans les coins les plus «noirs» de Harlem.

La Chaux-de-Fonds, La Tabatière, Av. Léopold-Robert 29, Tél. 039 - 23 94 44 266154-156

Fêtez avec nous les 15 ans de la  
**CAVE SAINT-MARTIN**

à l'hôtel Novotel à Thielle

en dégustant nos meilleurs crus.

Rendez-vous à notre dégustation  
Samedi 16 décembre de 10 h à 20 h  
et dimanche 17 décembre  
de 10 h à 18 h.

Venez nombreux!!! 234363-156

**KURSAAL BERN**  
Silvesterball 95/96  
**MUSICA**

**MUSICA**  
Reservieren Sie  
sich jetzt den  
Berner Silvesterball  
1995  
im Kursaal Bern!

266231-156  
Kongress-Kursaal Bern AG  
Schänzlistrasse 71-77  
CH-3000 Bern 25

Vorverkauf,  
Platz- und Tisch-  
Reservation:  
031 333 00 50

**DANCING FUN CLUB**  
2075 THIELLE TEL. 032 88 22 22  
Vendredi  
**15**  
Décembre  
Election  
de  
Mister Fun  
Soirée Jeux, Humour  
Animation: Phil

**VOYANCE DIRECTE**  
Profession et sentiment  
**156 82 61**

7/7 de 9 h à 23 h - Fr. 2.13/min  
265162-110

**LIBERTY'S**  
AMERICAN CAFE  
NEUCHÂTEL

A l'approche des fêtes,  
la direction du Liberty's a le plaisir  
d'annoncer à sa clientèle un

### SUPER CONCERT DE PAUL MAC BONVIN

Vendredi soir 15 décembre  
et  
samedi soir 16 décembre  
dès 22 h

\*\*\*  
Hôtel Terminus - Neuchâtel  
Place de la Gare 2  
Tél. 038 / 23 19

Heures d'ouverture: 9 h - 4 h  
Ouvert 7 jours sur 7.

234437-156

**LE GANG DES PRIX!**  
**FAILLE-HIT**

A l'achat d'un salon cuir ou tissu  
**REPRISE**  
de votre ancien salon **Fr. 2000.-**

Toutes les chaussures  
Hommes - Femmes  
Enfants dès Fr. **20.-**

**PULLOVER Fr. 20.-** **Pulls enfants 2 à 6 ans 2 pour Fr. 10.-**

**2 DERNIERS JOURS!**

Du 14 au 16 décembre

Judi: 10 h - 22 h  
Vendredi: 10 h - 18 h 30  
Samedi: 10 h - 17 h

Tambours lessive 4kg **Fr. 6.-**

Vestes en cuir **Fr. 100.-**

Salon tissu 3, 2, 1 **Fr. 600.-**

**1 cadeau à chaque visiteur!**

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Immeuble Léopold-Robert 11a  
Bâtiment de «La Bâloise»  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (077) 46 73 23

Livraisons - Cartes de crédit, chèques postaux acceptés  
Organisation: Daniel Bettex, 1438 Method

266234-110









# Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi  
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



## TURUANI

Fahys 9 2000 Neuchâtel

Au sein d'une entreprise performante et dynamique, bâtisseurs contemporains, en pleine expansion, afin de compléter l'effectif de notre département de génie civil nous cherchons du personnel qualifié, ayant une expérience approfondie dans le domaine précité.

Si vous correspondez au profil souhaité, nous vous encourageons à nous proposer vos services pour les places vacantes suivantes:

**Contremaître en génie civil**  
**Chef d'équipe en génie civil**  
**Constructeurs de routes avec CFC**  
**Régleurs**  
**Machiniste sur finisseuse Superboy**

Veillez prendre contact au plus vite avec  
J. BERLOTTI au (038) 24 53 53. 266404-236

## Avant 7 heures

dans vos boîtes aux lettres,  
grâce au portage à domicile.

**L'EXPRESS**

### MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

Pour compléter le corps de la Police municipale, la Commune de La Neuveville met au concours un poste d'

## AGENT(E) DE POLICE

Les candidat(e)s devront notamment remplir les conditions suivantes:

- le goût pour le service à la collectivité,
- une bonne condition physique,
- avoir suivi une école de police.

Nous offrons:

- un travail en équipe varié dans une ambiance agréable,
- un salaire intéressant selon l'échelle communale des traitements,
- la possibilité de perfectionnement en cours d'emploi.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à faire parvenir au Conseil municipal, 2520 La Neuveville.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale, service du personnel, (Tél. 038/51 30 51).

Délai de postulation: 31 décembre 1995. 266129-236

*Les Produits du Monastère, spécialistes en produits naturels de santé, engagé, pour les cantons de Neuchâtel et Berne*

**Madame, Mademoiselle...**

Vous et Nous pouvons nous entendre 5 sur 5

1. Vous aimez les contacts humains.
2. Vous êtes ambitieuse et persévérante.
3. Vous avez le dynamisme de celles qui veulent réussir.
4. Vous savez vous organiser et vous aimez la liberté d'action.
5. Vous souhaitez que votre travail vous rapporte ses fruits immédiatement, mais également à long terme.

1. Nous vous offrons un travail avec des contacts gratifiants.
2. Nous vous formons et vous assistons en permanence.
3. Nous mettons à votre disposition toutes les prestations d'une grande entreprise, fixe +% + voiture.
4. Notre service de marketing organise vos rendez-vous, mais vous êtes votre propre patronne dans votre secteur.
5. Nous vous offrons des possibilités de promotion rapide et durable.

Si vous correspondez au profil que nous cherchons, alors appelez-nous rapidement au (021) 636 24 45 ou 43 afin que nous puissions nous rencontrer et parler ensemble des possibilités de collaboration.  
(Allemand souhaité pour Berne). 266367-236

### AVIS MORTUAIRES

#### LES PONTS-DE-MARTEL

Auprès de Toi, Seigneur, est la source de la vie!  
Ps. 36:10.

Madame Andrée Colin-Feuz, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Yves Feuz-Gygax, à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Willy FEUZ

leur très cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 78<sup>me</sup> année, après une pénible maladie.

Les Ponts-de-Martel, le 14 décembre 1995.

Le culte sera célébré le samedi 16 décembre, à 11 heures, au temple des Ponts-de-Martel, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire du Home Le Martagon.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Home Le Martagon, CCP 23-808-7

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

234509-78

#### BOUDRY

*Ne t'inquiète pas!*  
(II Rois, 4:23)  
*Heureux les épis murs*  
*et les blés moissonnés*  
(Charles Péguy)

Marie-Christine Hauser, à Neuchâtel,  
Sylvie et Yannick Gabus-Hauser, à Genève,  
Mathieu Gabus, à Genève,  
Jean-Marie Gabus, à Genève,

Madame Ninette Schleucher-Hauser, ses enfants,  
petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
Les descendants de Monsieur et Madame Bernard Hauser,

Les descendants de

Monsieur et Madame Maurice Jeanneret-Wasserfallen,  
Monsieur et Madame Félix Wasserfallen,  
Monsieur et Madame Georges Baehler-Wasserfallen,  
Monsieur et Madame Bernard Wasserfallen,  
Monsieur et Madame Michel Wasserfallen,

Madame Angela Pesenti,

Les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Madame

## Annette HAUSER

née Anne-Marie WASSERFALLEN

dans sa 93<sup>me</sup> année.

2017 Boudry, le 13 décembre 1995.  
(7, avenue du Collège)

Un culte sera célébré au temple de Boudry, lundi 18 décembre à 15 heures, précédé de l'incinération qui aura lieu dans l'intimité.

Plutôt qu'à des fleurs, veuillez penser à la Fondation pour un centre d'aide, de soins à domicile et d'action sociale de la Basse-Areuse, à Colombier (CCP 20-4897-1), ou au Comité de soutien au peuple sahraoui, à Genève (CCP 12-6818-7)

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

88969-78

Les collaborateurs et amis des Editions de la Baconnière, à Boudry, ont la douleur d'annoncer la mort de

Madame

## Annette HAUSER

Que demeurent sa clairvoyance attentive et son esprit généreux.

88968-78

La fanfare L'Espérance des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

## Georges PERREGAUX

président d'honneur de notre société de musique.

Nous garderons un souvenir inoubliable de notre fidèle ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

202126-78

IN MEMORIAM

## Hans MARTI

Entrepreneur

1975 - 15 décembre - 1995

Depuis vingt ans déjà sur les routes du Ciel.  
Dans nos mémoires encor, souvenir éternel.

Ses enfants

138162-78

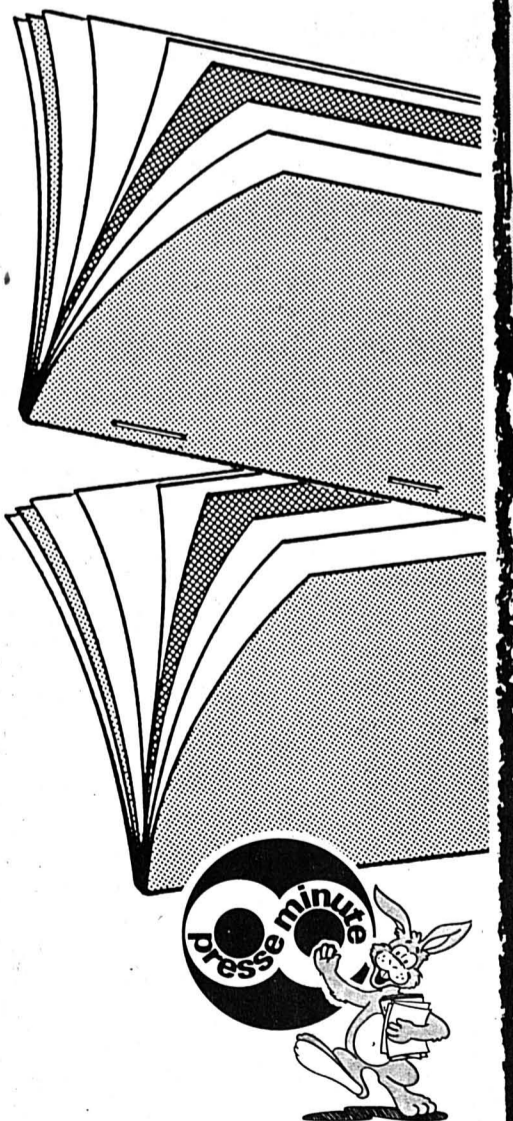
# Presse-Minute

met à votre disposition un duplicateur permettant de créer des brochures:

Pour réaliser des brochures complètes.

Les copies sont triées et agrafées.

L'impression recto/verso, la pose de couvertures, de feuillets intercalaires et l'agrafage sont exécutés en un seul passage, avec une qualité de finition et d'impression remarquable.



4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel

**AVIS MORTUAIRES**

**LE LANDERON**

Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon.

Monsieur Germain Rossel, au Landeron;  
Monsieur et Madame Raymond et Roofayedah Rossel et leurs enfants  
Christopher et Brayan, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre et Liliane Rossel-Pilloud, à Prêles;  
Monsieur Eric Rossel, à Neuchâtel;  
Madame et Monsieur Maywald-Anker et famille, à Bâle;  
Madame Heidi Anker et famille, à Bâle;  
Monsieur et Madame Christian Anker et famille, à Savagnier,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Marguerite ROSSEL**

née ANKER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur,  
belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa  
66<sup>me</sup> année.

2525 Le Landeron, le 14 décembre 1995.  
(Moulin-de-la-Tour 12)

Le culte sera célébré au temple du Landeron, samedi 16 décembre,  
à 9 heures 15, suivi de l'inhumation.

Le corps repose à la chapelle du cimetière du Landeron.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

202129-78

La Fédération suisse des cheminots SEV, les sections APV et RPV de  
Neuchâtel ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame

**Margrit ROSSEL**

mère de Raymond et Eric Rossel, membres de nos sections.

234488-78

La Direction et le Personnel de l'Agence générale de Neuchâtel de La Bâloise  
ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

**Jean-Claude MELLA**

père de notre estimé collègue, Monsieur Christian Mella, Agent principal.

202124-78

La Direction de M.E.S. Gestion SA a le profond regret de faire part du  
décès de

Monsieur

**Jean-Claude MELLA**

père de Christian Mella, administrateur de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de famille.

234427-78

La direction, les pensionnaires, les employés de la Pension Le Clos à Serrières  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

**Jean-Claude MELLA**

mari de notre veilleuse Madame Bruna Mella.

Nous présentons tous nos messages de sympathie à la famille.

88963-78

La Direction et le Personnel de l'entreprise S. Facchinetti S.A. ont le pénible  
devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

**Jean-Claude MELLA**

Ils garderont de ce fidèle collaborateur un souvenir ému.

234486-78

Dernier délai pour la réception  
des avis tardifs,  
naissances, décès  
et remerciements:

**21 heures**

Tél. 038/25 65 01

**AVIS MORTUAIRES**

**NEUCHÂTEL**

Une longue maladie semble être placée  
entre la vie et la mort, afin que la mort  
même devienne un soulagement à ceux  
qui meurent et à ceux qui restent.  
La Bruyère

Madame et Monsieur Lucette et Jean-Claude Cosandier-Cachelin,  
à Cernier:

Monsieur Pascal Cosandier et son amie Mademoiselle Manon  
Aeschlimann, à Bâle et à Saint-Martin,

Madame et Monsieur Marielle et Américo Pereira-Dias-Cosandier,  
à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Marcel et Suzy Cachelin-Borsay, à Lausanne:

Mademoiselle Barbara Cachelin à Prilly,

Monsieur Blaise Cachelin et Mademoiselle Joëlle Moser, à Lausanne;

Madame Corinne Guyot et sa fille Alexandra, à Saint-Aubin;

Monsieur et Madame Charles-Henri et Olga Borsay-Follonier et leur fille  
Florence, à Colombier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Georges CACHELIN**

enlevé à leur tendre affection, dans sa 88<sup>me</sup> année.

2000 Neuchâtel, le 13 décembre 1995.

Le culte sera célébré en la chapelle du crématoire à Neuchâtel, samedi  
16 décembre, à 9 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Domiciles de la famille: Bois-du-Pâquier 11a, 2053 Cernier

Chemin G. de Prangins 19, 1004 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

88967-78

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus  
lors du décès de

Madame

**Juliette BARBEZAT-SUNIER**

sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont  
pris-part à son grand deuil.

Rüfenacht, décembre 1995.

234510-78

Monsieur J.-M. Kohlbrunner, son fils Frédéric et leurs familles, profondé-  
ment touchés de toutes les marques de sympathie et d'affection que vous leur  
avez témoignées lors du décès de

Madame

**Marie-Ange  
KOHLBRUNNER-VIGHI**

vous remercient très sincèrement et vous prient de trouver ici l'expression de  
leur vive reconnaissance.

Genève, décembre 1995.

266416-79

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus  
lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

**Maurice KYBOURG**

vous adresse ses sincères remerciements.

Les paroles sont impuissantes pour exprimer nos sentiments, mais notre  
cœur vous en garde un souvenir ému et reconnaissant.

Votre présence, votre message, votre don ou votre envoi de fleurs ont été  
pour nous un précieux réconfort.

Marin-Epagnier, décembre 1995.

138160-79

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et  
d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

**Georges ALLISSON**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa  
douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de  
fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un grand merci à Monsieur le Docteur Rutz pour son amabilité et son grand  
dévouement.

2112 Môtiers, Daillens VD, décembre 1995.

234461-79

**ACCIDENTS**

**LA CIBOURG**

■ **CONTRE UN MUR** - Mercredi vers 20h45, une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel circulait depuis le Jura en direction de La Chaux-de-Fonds. A La Cibourg, elle a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée et heurté à deux reprises un mur de pierre avant de s'immobiliser. /comm

**THIELLE**

■ **SUR L'AUTOROUTE** - Hier vers 7h15, une voiture conduite par un habitant de Bienne circulait sur la voie de gauche de l'autoroute N5 de Neuchâtel à Bienne. Peu avant la sortie pour Thielle, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui après avoir heurté la glissière de sécurité de droite et celle du centre, s'immobilisa sur la voie de sortie précitée. /comm

**SAINT-AUBIN**

■ **TÉMOINS SVP** - Hier en début de matinée, une voiture Toyota Corolla de couleur blanche a heurté un mur sur la rue du Port à Saint-Aubin peu avant le pont CFF. Le conducteur du véhicule et les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Aubin, tél. 038/55 11 21. /comm

**ÉTAT CIVIL**

**NEUCHÂTEL**

■ **NAISSANCES** - 4.12. Cardoso, Gabriel, fils de da Silva Cardoso, Luis Miguel et de Morais Cardoso, Judite de Fatima. 6. Wenger, Nicolas Olivier, fils de Wenger, Olivier André et de Wenger née Divernois, Sabine; Mathlouthi, Ismaël et Mathlouthi, Karim, fils et fille de Mathlouthi, Amor et de Mathlouthi née Krebs, Sylvie Dorine; Roggli, Mathieu Gaëtan, fils de Roggli, Raymond et de Roggli née Huguenin-Elie, Christiane; Noirjean, Camille, fille de Noirjean, Maurice Marcel et de Tibri Noirjean née Tibri, Fatma; L'Eplattenier, Léonie, fille de L'Eplattenier, Jean-Christophe et de L'Eplattenier née Mignot, Fabienne Suzanne Simone. 8. Erampamoorthy, Vinujan, fils de Erampamoorthy, Varatharajah et de Erampamoorthy née Sellathurai, Suganthini. 9. Batinic, Ivona, fille de batinic, Drago et de Batinic née Lastro, Milica. 10. Landrove, David, fils de Landrove, Roberto et de Landrove née Chardonnens, Anne-Andréa; Serra, Elodie Audrey, fille de Serra, William Max et de Serra née Olivieri, Lina.

■ **PUBLICATIONS DE MARIAGE** - 6.12. Vassaux, Gérald Gilbert et Klein, Marinette Marguerite. 8. Franel, Yodrik Yvan Dany et Huet, Christine Ginette Danièle; Evard, Max René et Lopez, Maria Teresa; Draoui, Nourreddine et Lucatelli, Katy. 11. Leuce, Gianfranco Antonio et De Luca, Paola. 12. Galante Pinto, Ivo Paulo et Vadi, Marie Christel; Neuhaus, Gérald et Maccabez, Sylvie.

■ **MARIAGES CÉLÉBRÉS** - 5.12. Diep, Bao Loc et Duong, Thi Ngoc Thanh. 8. Mohabak, Abdel Hadi et Pasquier, Nadine; Lopes Rodrigues, Pedro Alexandre et Boianova Tzekova, Valia; Curty, Serge Anton et Giger, Regula Anna.



**Naissances**

Loïc a la très grande joie d'annoncer  
la naissance de sa petite sœur

**Estelle**

le 13 décembre 1995

Famille Pierre KRUEGEL

Maternité de Couvet Place des Halles 1  
2108 Couvet

234489-77

Je m'appelle

**Julien**

Je suis arrivé le 12 décembre 1995  
et vous offre mon premier sourire

à la maternité de la Béroche  
à Saint-Aubin

Les heureux parents:

Fabienne et Cédric  
DUCOMMUN-FRASSE

Gare 10  
2022 Bevaix

266408-377

# A moitié prix!

100'000 tubes  
**Crème de caviar**  
70 g

En exclusivité  
chez DENNER!



**Prix d'essai!**

Max. 5 tubes par client

**120**  
au lieu de 2.45

100'000 paquets  
**Fruffrù**  
Gaufrettes au chocolat  
150 g

Nouveau  
et en exclusivité  
chez DENNER!



**Prix d'essai!**

Max. 5 paquets par client

**95**  
au lieu de 1.90

100'000 paquets  
**Formatica**  
poudre de lavage pour lave-vaisselle  
30 pastilles de 20 g

### COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: le 6.12.1995 à Zurich

DENNER Formatica, produit pour lave-vaisselle

30 pastilles, 600 g 5.20

MIGROS Handi matic, produit pour lave-vaisselle

30 pastilles, 600 g 5.80

COOP Foxomat, produit pour lave-vaisselle

30 pastilles, 540 g 5.90

prix calculé pour 600 g

DENNER 5.20

MIGROS 5.80

COOP 6.55

**Prix d'essai!**

**260**  
au lieu de 5.20



Nouveau  
et en exclusivité  
chez DENNER!

Max. 5 paquets par client

# Prix bas permanents!

**Napolitains Primess**  
Chocolat suisse  
1 kg

**15.30**  
Prix bas permanents



**Chocolat pour enfants Alpia**  
100 g

**1.25**  
Prix bas permanents



**Bonbons pour enfants Alpia**  
125 g

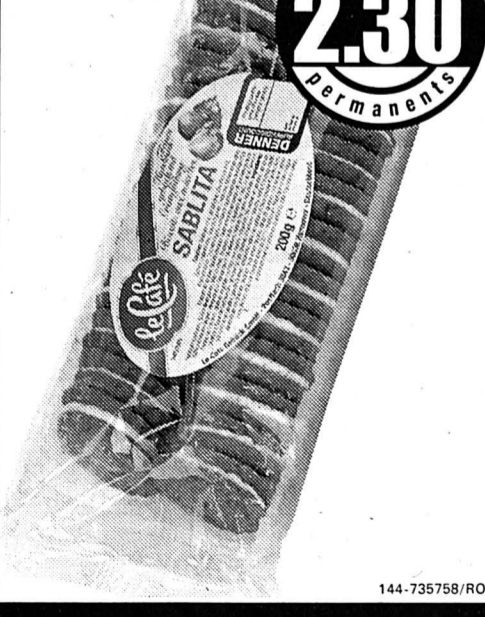
**1.70**  
Prix bas permanents



**Le Café Sablita**

Biscuits  
aux noisettes  
200 g

**2.30**  
Prix bas permanents



Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Ve-50/15.12.95

**Nous sommes toujours avantageux!**

**DENNER**  
SUPERDISCOUNT



# On va se geler les cuisses, par Toutatis!

## AUJOURD'HUI

### Prévisions pour 14 heures

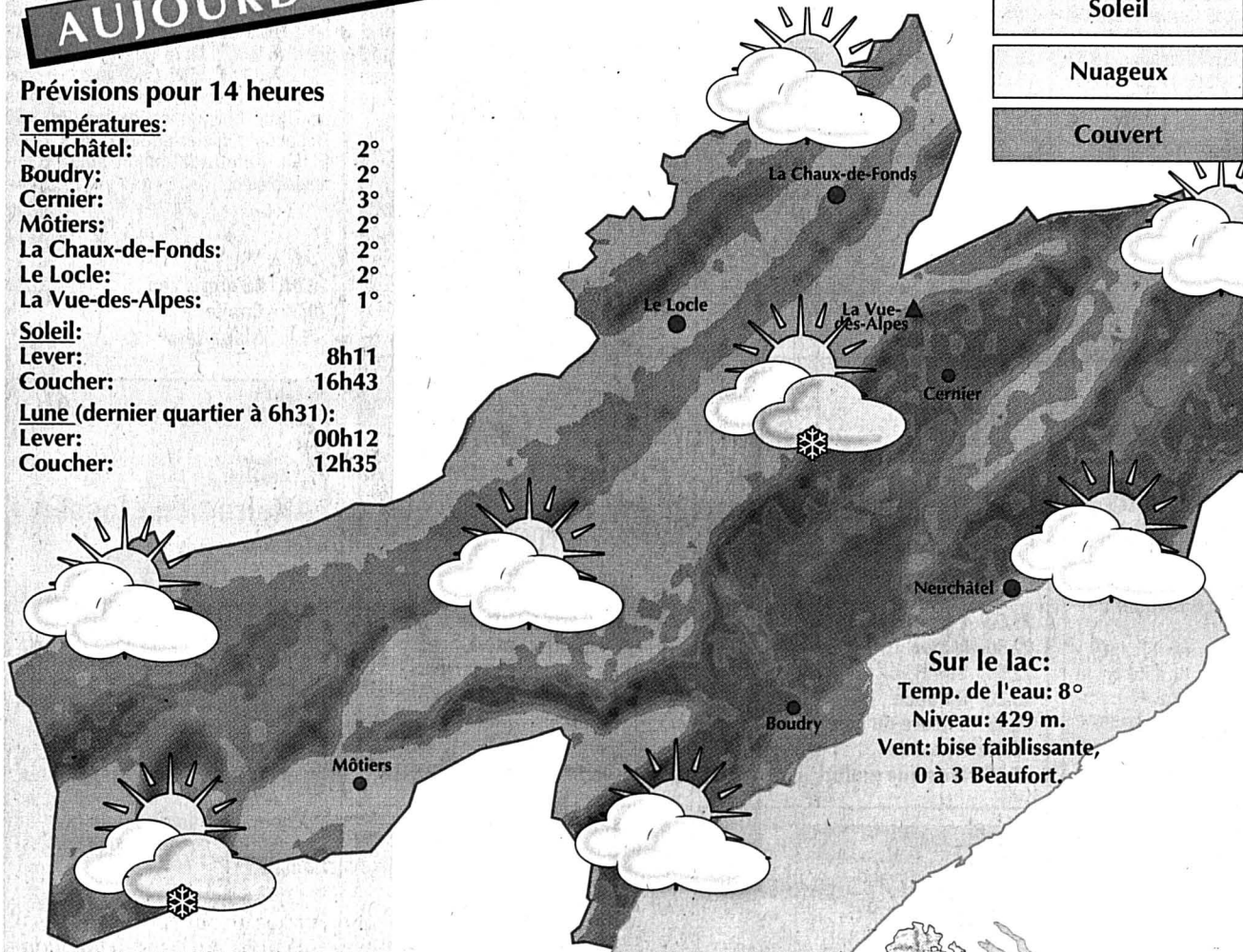
**Températures:**  
 Neuchâtel: 2°  
 Boudry: 2°  
 Cernier: 3°  
 Môtiers: 2°  
 La Chaux-de-Fonds: 2°  
 Le Locle: 2°  
 La Vue-des-Alpes: 1°

**Soleil:**  
 Lever: 8h11  
 Coucher: 16h43

**Lune (dernier quartier à 6h31):**  
 Lever: 00h12  
 Coucher: 12h35

**Dominante:**

- Soleil
- Nuageux
- Couvert



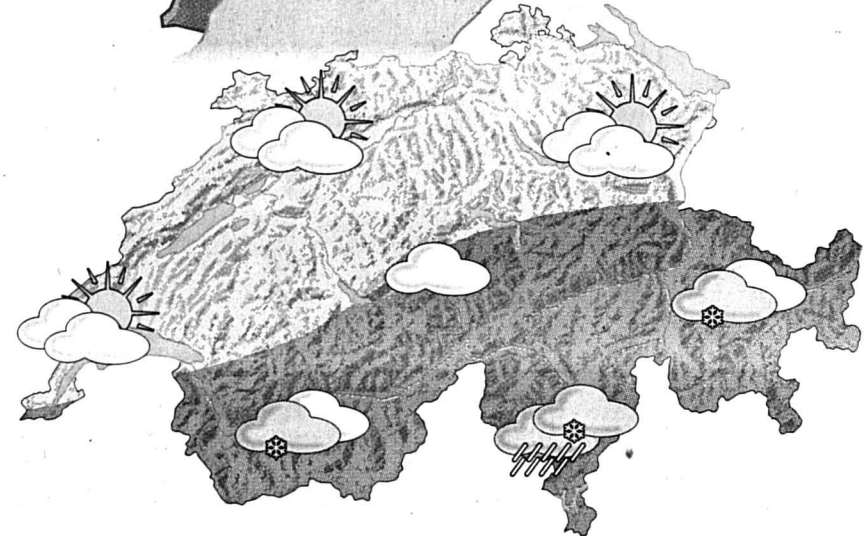
**Sur le lac:**  
 Temp. de l'eau: 8°  
 Niveau: 429 m.  
 Vent: bise faiblissante,  
 0 à 3 Beaufort.

Situation générale: la dépression centrée sur le nord de l'Italie se décale vers les Pyrénées. Le courant du nord-est laissera la place à un courant du sud-est qui apportera de l'air moins froid, mais encore assez humide au sud des Alpes.

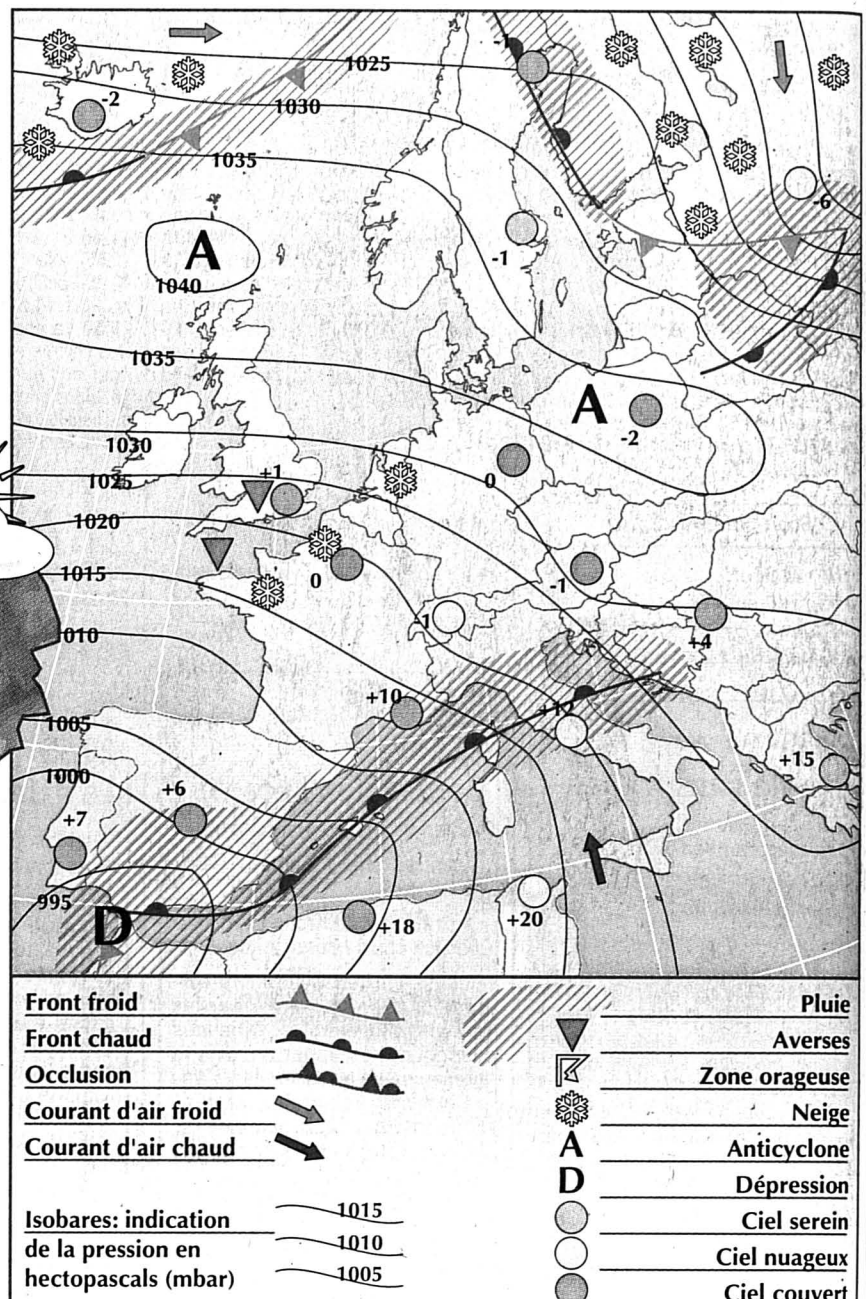
Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais et Grisons: stratus sur le Plateau, dont le sommet se situera entre 1000 et 1500 mètres. Dissipation partielle possible. Températures en plaine: en fin de nuit, -3 degrés sur le Plateau et de -8 à -4 en Valais; l'après-midi, environ 0 degré. En montagne, vent d'est fort à modéré. Sur le Plateau, faible bise. Sud des Alpes: souvent très nuageux, précipitations isolées, neige au-dessus de 500 mètres. Température avoisinant le degré zéro.

Evolution probable jusqu'à mardi: au nord des Alpes: bancs de stratus sur le Plateau, sinon bien ensoleillé et moins froid, surtout en montagne. Au sud: souvent nuageux, mais peu de précipitations. Eclaircies dans les Alpes.

Infographies Pascal Tissier L'EXPRESS  
 Sources: Jean-François Rumley, Observatoire cantonal et Keystone.



	Demain	Après-demain	Dans trois jours
En plaine:	3°	3°	2°



- Front froid
- Front chaud
- Occlusion
- Courant d'air froid
- Courant d'air chaud
- Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)
- Pluie
- Averses
- Zone orageuse
- Neige
- Anticyclone
- Dépression
- Ciel serein
- Ciel nuageux
- Ciel couvert

## OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

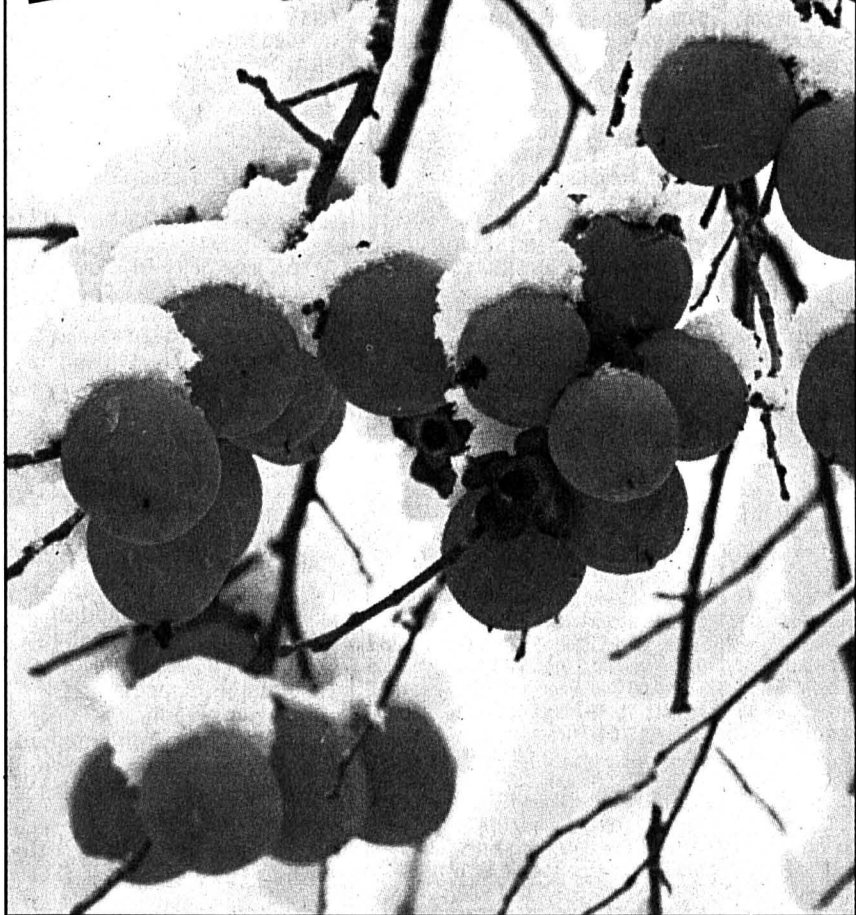
Températures	12.12	13.12	14.12
Moyenne	0,4°	-0,9°	-2,9°
6h30	-1,2°	-1,6°	-3,4°
12h30	1,8°	-0,5°	-2,0°
18h30	1,3°	-0,4°	-3,0°
Maximum	2,1°	1,3°	-0,5°
Minimum	-2,2°	-2,3°	-3,7°
Précipitations (en mm)			
	0,0	0,1	0,7
Pression barométrique (en mbar)			
6h30	966,3	963,4	956,0
12h30	963,9	962,0	956,7
18h30	963,6	959,4	958,2

## TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

En Suisse	Température
Zurich	neige, -3°
Bâle-Mulhouse	neige, -2°
Berne	très nuageux, -4°
Genève-Cointrin	très nuageux, -1°
Sion	nuageux, -1°
Locarno-Monti	neige, 0°
Ailleurs en Europe	Température
Paris	très nuageux, 1°
Londres	très nuageux, 5°
Berlin	très nuageux, 1°
Moscou	neige, -5°
Athènes	nuageux, 15°
Istanbul	beau, 10°
Rome	peu nuageux, 13°
Palma	très nuageux, 7°
Lisbonne	peu nuageux, 9°
Autres continents	Température
Jérusalem	non reçu
Miami	nuageux, 27°
New York	neigeux, -2°
Rio de Janeiro	pluvieux, 27°
San Francisco	nuageux, 14°
Bangkok	temps clair, 32°

## LA VIE EN FACES



DE LA NEIGE! - Près de Lugano, même les kakis sont enneigés! Keystone/Mathis

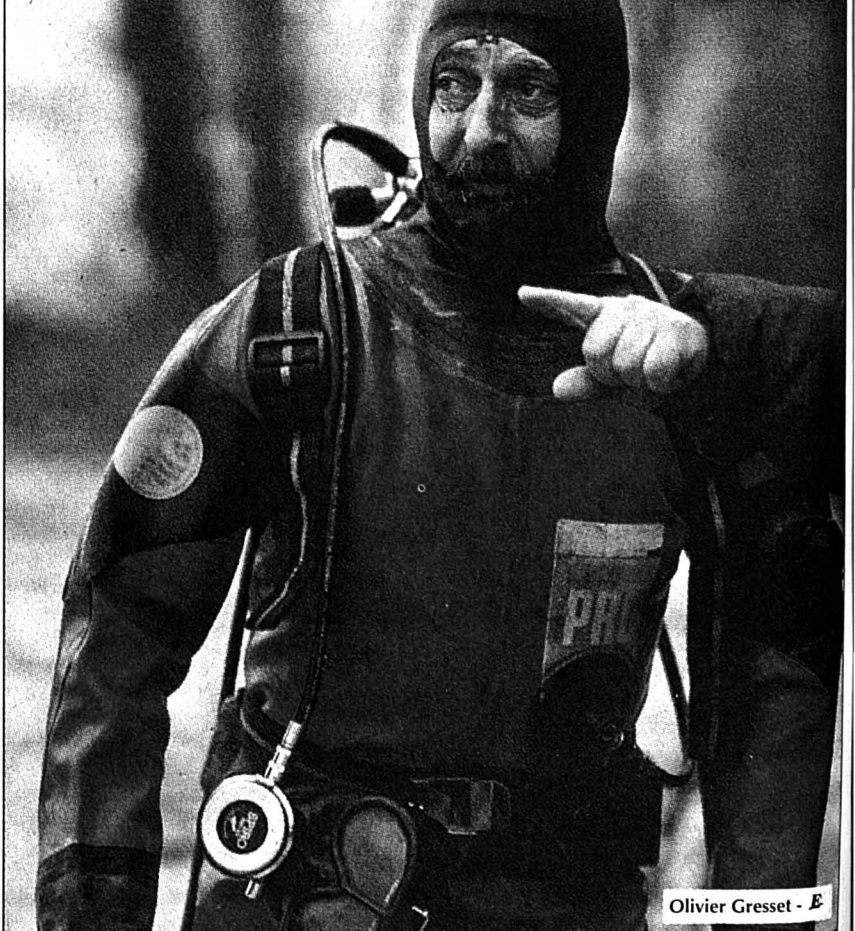
## Clin d'œil Père Noël cacochyme vidé

Un septuagénaire qui travaillait comme Père Noël dans un centre commercial de Myrtle Beach (Caroline du Sud) a été licencié parce qu'il refusait de prendre les enfants sur ses genoux en raison de ses jambes trop faibles.

- Ces jambes ne tiendront pas. Ce ne sont que de vieilles jambes, a déploré Max Gelburd, 79 ans, qui faisait le Père Noël dans ce centre commercial depuis trois ans. «Parce que ses jambes lui faisaient mal, j'ai pensé que c'était dans son intérêt», s'est justifié le gérant du centre.

Max Gelburd a expliqué que les enfants s'étaient toujours assis à côté de lui pour la traditionnelle photo. Personne ne s'était plaint de ce qu'il ne les prenait pas sur ses genoux jusqu'à cette année. Une mère de famille vindicative s'est mise en colère. «Elle m'a réprimandé. Oh, elle a été affreuse!», s'est plaint le brave homme. /ap

## HIER À... ... Vaumarcus



Olivier Gresset - E